UNIVERSITE DE NANTES

UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE D'ODONTOLOGIE

Année : 2008 N° : 42

# HISTOIRE DE L'ART DENTAIRE DU XVII$^{e}$ AU XIX$^{e}$ SIECLE EN FRANCE :

# ETUDE DES PRINCIPES D'HYGIENE ET DE PREVENTION.

THESE POUR LE DIPLOME D'ETAT DE

DOCTEUR EN CHIRURGIE DENTAIRE

*Présentée*

*et soutenue publiquement par :*

**DAVID Clément**

*(Né le 10 Janvier 1981 à Versailles.)*

*Le 4 Décembre 2008 devant le jury ci-dessous :*

*Président :* Professeur Alain JEAN

*Assesseur :* Professeur Wolf BOHNE

*Assesseur :* Docteur Sylvie DAJEAN-TRUTAUD

*Assesseur :* Docteur Xavier RIAUD

*Directeur de thèse :* Docteur Sylvie DAJEAN-TRUTAUD
*Co-directeur de thèse :* Docteur Xavier RIAUD

# TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS : L' HYGIENE BUCCO-DENTAIRE, UNE PRATIQUE ANCESTRALE ..... 7

I. LE XVII$^{e}$ SIECLE : LA SCIENCE ET LE CHARLATANISME CONFONDUS ..... 10

1. PREAMBULE : Les carences de l'hygiène générale au XVII$^{e}$ siècle. ..... 10

2. LA DIFFICILE RECONNAISSANCE DE NOS ANCETRES DENTISTES ..... 11

2.1. La législation des arts de guérir au XVII$^{e}$ siècle ..... 11

2.2. Charlatans, empiriques et guérisseurs : ambassadeurs principaux de l'hygiène bucco-dentaire ..... 12

2.2.1. De la religion et de la santé ..... 12

2.2.2. Charlatans ..... 13

2.2.3. Empiriques ..... 15

2.2.4. Remèdes, magie et Saints guérisseurs ..... 15

2.2.5. Invocation des Saints guérisseurs ..... 16

2.3. Vers un dégagement progressif de l'empirisme ignorant ..... 18

2.4 Pour résumer ..... 19

2.5. 1699: la création d'un corps d'experts ..... 20

3. QUELLES SONT LES MOTIVATIONS PRINCIPALES DE NOS AIEUX, EN MATIERE D' HYGIENE? ..... 21

3.1. De l'esthétique par la blancheur ..... 21

3.1.1. Blancheur de la peau et des dents ..... 23

3.1.2. La ceruse ..... 24

3.2. Des odeurs ou de la nécessité d'avoir l'haleine fraîche ..... 25

3.2.1. Dans les hautes sphères ..... 25

3.2.2. La valeur protectrice des parfums ..... 27

4. DES INSTRUMENTS EMPLOYES POUR SE NETToYER LA BOUCHE ..... 27

4.1. Des cure-dents ..... 27

4.2. Du doigt ..... 29

4.3. Des linges ..... 30

4.4. Des gratte-langue ou racloire ..... 30

5. DES DENTIFRICES, POUDRES, OPIATS ET LIQUEURS ..... 31

5.1. Des dentifrices ou dentifriques ..... 31

5.2. Des bains de bouche ..... 32

5.2.1. Urine ..... 32

5.2.2. Vin ..... 33

6. A PROPOS DE QUELQUES PLANTES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. ..... 34

6.1. Cannelle ..... 34

6.2. Fenouil ..... 34

6.3. Mélilot ..... 35

6.4. Giroflier ..... 36

6.5 Encens ..... 36

6.6. Sang-dragon ..... 37

6.7. Rose ..... 38

6.8. Ronce ..... 39

7. LES PREMIERES REMISES EN CAUSE : Urbain Hémard (1548-1616), le premier écrivain spécifique des dents ..... 40

8. CONCLUSION ..... 40

II. LE XVIII^e SIECLE ET L'APPORT DE LA LITTERATURE EN MATIERE D'HYGIENE. ..... 42

1 DE LA PREVENTION ..... 48

1.1 Le manque de suivi. ..... 48

1.2 De l'intérêt de conserver les dents ..... 49

1.2.1 Esthétique ..... 49

1.2.2 Phonation ..... 50

1.2.3 Mastication et digestion ..... 50

1.3 Conseils d'hygiène d'ordre général ..... 51

1.3.1 De la diététique ..... 51

1.3.2 Du tabac ..... 52

1.3.3 Du chaud-froid ..... 53

1.3.4 Des trop grands efforts ..... 54

1.4 Des mesures à prendre dès la grossesse ..... 54

1.5 Prendre très tôt les bonnes habitudes ..... 56

1.6 De la responsabilité des institutions ..... 56

2 CONSEILS D'HYGIENE ..... 57

2.1 Mode opératoire ..... 57

2.2 Préparation de racine de guimauve ..... 59

2.3 Soins qu'il faut donner aux dents artificielles ..... 61

3. DE L'EVOLUTION DE L'ABORD DES PROCESSUS PATHOLOGIQUES ..... 63

3.1 La carie ..... 63

3.1.1 Vermiculaire ..... 63

3.1.2 Déséquilibre des humeurs ..... 63

3.1.3 Causes locales (malposition) ..... 64

3.2 Le traitement de la carie ..... 64

3.3 Le tartre et les parodontopathies ..... 66

3.3.1 Le tartre: définition ..... 66

3.3.2 Des causes qui le produisent ..... 68

3.3.3 Des conséquences ..... 68

3.3.4 Formation ..... 69

3.4. Le détartrage ..... 69

4. REMISES EN CAUSES DE CERTAINES CROYANCES ET MISES EN GARDE ..... 73

4.1. Guérison des maux des dents par l'attouchement du doigt ..... 73

4.2. De la mise en garde contre les charlatans et leurs méthodes ..... 73

5. LE SIECLE D'OR DES MARCHANDS AMBULANTS ..... 74

6. DENTIFRICES ET BAINS DE BOUCHE ..... 74

6.1 Opiats ..... 74

6.2 Eau dentifrice ..... 75

7. DE L'HYGIENE INSTRUMENTALE ..... 76

8. LES PROGRES DE L'HYGIENE GENERALE ..... 76

9. CONCLUSION ..... 78

III. LE XIX$^{e}$ SIECLE : EVEIL DE CONSCIENCE DE LA NECESSITE DE PREVENTION. ..... 80

1. HYGIENE GENERALE ..... 80

2. LE ROLE DE L'INSTRUCTION ..... 81

3. LA PROFESSION S'ORGANISE UN PEU TARD DANS LE SIECLE ..... 81

4. DE L'INTERET CROISSANT DU PUBLIC ..... 83

5. LES NOUVEAUX INSTRUMENTS D'HYGIENE ..... 83

5.1. La brosse à dents ..... 83

5.1.1. Petite histoire ..... 83

5.1.2 De l'abandon progressif des racines de plante ..... 87

5.1.3 Critères de choix : Brosse à dents dur ou brosse à dents souple. ..... 88

5.1.4 Fréquence de brossage ..... 89

5.1.5. Des brevets ..... 89

5.1.6. Présentation de la forme générale ..... 90

5.2. Le dentifrice ..... 91

5.2.1 Dentifrice : définition ..... 91

5.2.2 Intérêts ..... 91

5.2.3 Formes employées ..... 92

5.2.4 Composition ..... 92

5.2.5 Mode d'utilisation ..... 95

6. LA PERSISTENCE DES CHARLATANS ..... 96

6.1 Le père Miette ..... 96

6.2 Saucerotte ..... 98

7. A PROPOS DES FEMMES ..... 99

7.1 Généralités ..... 99

7.2 Mode, femmes et hygiène dentaire ..... 100

8. UN PROJET AMBITIEUX ET REVOLUTIONNAIRE ..... 100

8.1. Caractéristique politique ..... 102

8.2. Caractéristique scientifique ..... 102

8.3. Caractéristique professionnelle ..... 103

9. LA PUBLICITE AU SERVICE DE L'HYGIENE ..... 104

9.1 Dans la littérature ..... 104

9.2. Affiches publicitaires ..... 105

10. CONCLUSION ..... 108

Bibliographie ..... 110

Table des illustrations ..... 122

# AVANT-PROPOS : L' HYGIENE BUCCO-DENTAIRE, UNE PRATIQUE ANCESTRALE

## ETAT DES LIEUX DE L'HYGIENE BUCCO DENTAIRE DE L'ANTIQUITE AU XVII$^{e}$ SIECLE

L'hygiène bucco-dentaire de tous temps, a bien existé, et si les moyens utilisés étaient bien différents de ceux d'aujourd'hui, on ne peut s'empêcher d'admirer l'imagination débordante des anciens en la matière.

**Des dentifrices**:

D'après Sacha Bogopolski (2001) :

*« Les Egyptiennes utilisaient des poudres à base de charbon d'acacia appliquées aux doigts.*

*Il existe des recettes de dentifrices utilisés il y a près de 4000 ans, composées de poudre de fruits de palmier, de terre de plomb verte et de miel.*

*Houang-Ty, empereur chinois (2637 av. J.C) assure qu'il faut utiliser une poudre à base de musc et de gingembre pour blanchir les dents.*

*Dans l'Antiquité, Hippocrate conseille aux Grecs, l'utilisation de la craie.*

*Chez les Romains, Celse au I$^{er}$ siècle av. J.C, sous Tibère, conseille de frotter les dents avec un cure-dents et de compléter avec un opiat composé de feuilles de rose hachées d'un quart de noix de galle et d'autant de myrrhe. Scribonius Largus, médecin des armées, trouve à la même époque de nombreuses poudres et eaux pour conserver une bonne haleine.*

*Pline l'Ancien, (23-79 après J.C) écrivain et naturaliste romain, conseille l'usage d'un dentifrice à base de cendres de tête de lièvre, auquel on ajoute du marc et parfois, des cendres de tête de souris. Il décrit des poudres dentifrices à base d'abrasifs comme le charbon, la poudre d'os calciné, des coquillages de mer et la pierre ponce.*

*Encore plus surprenant, Cascellius, contemporain de l'empereur romain Domitien (51-96), vend de l'urine espagnole, provenant de Barcelone ou de Tarragone, qui a la propriété de blanchir les dents. Il se parfume la bouche avec les eaux du parfumeur Cosmus.*

*Mahomet (vers 570-632) dans le sixième commandement préconise l'utilisation du « Fouhk », écorce de noyer qui contient de la chaux, du tanin, du fer et du siwak pour se frotter les dents.*

*Rhazès (860-923), médecin perse, propose de se laver les dents avec une préparation à base de thé, une infusion de graine de gommier ou un mélange de poudre de noix de galle et de poivre.*

*Au X$^{ème}$ siècle, Avicenne (980-1037), médecin et philosophe persan, préconise d'enlever le tartre et de se frotter les dents avec une poudre composée d'écume de mer, de sel, de gypse et de coquilles d'escargot brûlés.*

*Guy de Chauliac (1300-1368), médecin du Pape Urbain V, donne une recette de poudre dentifrice, pour enlever le dépôt et la vilaine couleur des dents, composée d'os de seiche, de coquillages de mer, de porcelaine, de corne brûlée, de nitre, d'alun, de sel de gemme, de soufre brûlé, de racine d'iris et de canne brûlée que l'on réduit en poudre. Des études de Gallien, il tire une formule plus simple, qui est de se frotter les dents avec du miel et du sel calciné, mélangé à du vinaigre si possible.*

*L'époque médiévale est marquée par l'apparition des charlatans qui vendent leurs poudres dentifrices sur le marché, promettant aux acheteurs des dents d'une extrême blancheur.*

*Le médecin personnel d'Henri III, Laurent Joubert (1551-1589) recommande l'urine pour tout remède, pratique qui perdure encore longtemps après. »*

**Des instruments** (16)

A côté de ces préparations médicinales on trouve

*les cure-dents, premiers instruments utilisés depuis la Préhistoire et par exemple chez les Sumériens dans la ville d'Ur.

*les bâtonnets frotte-dents comme le KO YO JI japonais, ou chez les chinois, car on cite que Bouddha (VI$^{e}$ siècle avant J.C) l'aurait utilisé.

*les masticatoires à base de plantes odorantes appelés « Pan » ou le Siwak des pays musulmans dont le nom change constamment dans la grande mosaïque de l'Afrique Noire.

Aussi, si depuis l'Antiquité, l'Europe et plus particulièrement la France connaît un essor en terme de pratiques hygiéniques concernant la bouche, la Renaissance signe le déclin de cet élan.

Alors qu'en est-il concrètement du XVII$^{e}$ siècle au XIX$^{e}$ siècle?

# I. LE XVII$^{E}$ SIECLE : LA SCIENCE ET LE CHARLATANISME CONFONDUS

## 1. PREAMBULE : LES CARENCES DE L'HYGIENE GENERALE AU XVII$^{E}$ SIECLE.

L'hygiène individuelle est déplorable : on se lave à sec, on frotte sa peau avec des linges, ce qu'on appelle « l'essuiement », et on abandonne la toilette à l'eau par peur de l'infiltration de maladies occasionnées par la dilatation des pores. C'est en effet à cette époque que se développe la théorie des humeurs selon laquelle l'immersion du corps dans l'eau est perçue comme un facteur de déséquilibre physiologique. Il est alors entendu que la crasse est un moyen de conservation. La toilette à l'eau est réservée au petit peuple qui n'a pas les moyens de se payer du linge blanc. Louis XIV a pris un bain la veille de son mariage et une vingtaine en août 1665 sur ordre médical, puis s'abstint de tout bain jusqu'à la veille de sa mort où il se fit donner un bain de pied. En revanche, si on ne se lave pas, se changer régulièrement est un signe de propreté et de richesse. Les pauvres, qui ne possèdent qu'une ou deux chemises en tissu épais, comme le chanvre, ne peuvent se permettre ce luxe. (51)

Les manuels de bienséance conseillent de se laver les mains une fois tous les trois jours. Il n'y a pas de pièce approvisionnée avec l'eau courante qui n'apparaît qu'à la fin du XIX$^{e}$ siècle. Tout appareil sanitaire est absent des édifices. Au XVIII$^{e}$ siècle, les cent marches du palais de Versailles servent de lieux d'aisance tout comme au XVII$^{e}$ siècle au Palais Royal. La princesse Palatine s'y est scandalisé lors de son séjour à la cour de voir que : « *tout l'univers est rempli de chieurs et les rues de Fontainebleau de merde, car ils font des étrons gros comme vous, Madame* », écrit-elle à l'Electrice de Hanovre. (51)

Le système d'égoût est à découvert. Ce sont de simples caniveaux au milieu des rues. Les bains publics deviennent des bordels, lieux de propagation des maladies sexuellement transmissibles.

Dans ce contexte, inutile de faire un dessin sur la place accordée à l'hygiène bucco-dentaire! Même si elle est reléguée au second plan, les questions de contagions et les grandes épidémies

préoccupant plus les esprits, elle mérite tout de même que l'on s'y attarde un peu, les premiers écrits français en la matière datant de cette époque.

## 2. LA DIFFICILE RECONNAISSANCE DE NOS ANCETRES DENTISTES

### 2.1. LA LEGISLATION DES ARTS DE GUERIR AU XVII$^{E}$ SIECLE

Si aujourd'hui le chirurgien-dentiste est l'ambassadeur de l'hygiène bucco-dentaire, au XVII$^{e}$ siècle son statut n'existe pas encore. Ainsi, est-il important de comprendre son rôle dans la société pour expliquer les carences du début.

Pour parler de la situation de l'art dentaire au XVII$^{e}$ siècle, il faut remonter jusqu'au XIII$^{e}$ siècle, qui est le début de la querelle entre médecins et chirurgiens. C'est dans la boutique du chirurgien-barbier ou par le charlatan, allant de ville en ville, les deux vendant des élixirs et tentant d'extraire les dents, que les rudiments de l'art dentaire sont dispensés. (14)

En 1216, une école de médecine est fondée à Toulouse. En 1220, Montpellier attribue des grades. Paris suit en1270.

Jean Pitard a été le premier chirurgien des rois Saint Louis (1214-1270), Philippe le Hardi, et Philippe le Bel, fils de Philippe le Hardi et petit fils de Saint Louis. A sa demande, St Louis crée la confrérie de Saint-Côme et de Saint-Damien qui définissent et organisent pour la première fois le métier de chirurgien. (74)

Les élèves étudient la médecine pendant cinq ans, puis ils exerçent pendant un an sous l'œil d'un praticien expérimenté. Les chirurgiens étudient l'anatomie pendant un an. Dès cette époque, trois catégories se partagent l'art de guérir :

*les docteurs de la faculté de médecine

*les chirurgiens de Saint-Côme ou de longue robe

*les barbiers-chirurgiens, de courte robe, attachés à la petite chirurgie, la barbe, les extractions dentaires, les onguents et le commerce des perruques.

La querelle entre ces trois familles dure pendant des siècles jusqu'à la création en 1699, d'un statut d' « expert pour les dents ». (14)

## 2.2. CHARLATANS, EMPIRIQUES ET GUERISSEURS : AMBASSADEURS PRINCIPAUX DE L'HYGIENE BUCCO-DENTAIRE.

### 2.2.1. DE LA RELIGION ET DE LA SANTE

Au XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècle, deux clivages principaux sont manifestes. La médecine officielle s'oppose aux empiriques, conjureurs, saints guérisseurs. Médecine naturelle (officielle ou empirique) contre médecine surnaturelle. Cependant ces distinctions ont quelque chose d'anachronique : « *Au-delà de certaines apparences trompeuses, ce qui frappe l'historien, c'est la même inefficacité relative du coté des thérapeutes et, du côté des malades, la même attitude mentale devant l'éventail des secours qui leur sont offerts* » ; « *Aussi, au moins jusqu'au milieu du XVIII$^{e}$ siècle environ, y a-t-il accord général entre les trois discours, ecclésiastique, savant et populaire, sur le malheur biologique et les armes dont on peut user contre lui* ». (78)

L' « *empirisme* », concurrent de la médecine officielle, comporte, « *au premier rang (...), les personnes charitables, curés, religieux et religieuses, pieuses dames ou demoiselles, qui, en ville et à la campagne, s'efforce de pallier, dans les classes populaires, l'absence de recours au médecin ou au chirurgien* » (78), souvent en utilisant des livres de vulgarisation médicale dont ils sont entre autre les destinataires privilégiés. C'est ainsi qu'à Paris, vers la fin du XVII$^{e}$ siècle, les charlatans sont presque tous représentés par des prêtres et des religieux. (86)

Si la religion officielle apparaît ainsi comme concurrente amie de la médecine, leur adversaire commun est la sorcellerie. Au fil du temps, celle-ci est beaucoup moins perçue comme tirant son efficacité d'un pacte avec le diable, la puissance de ses maléfices restant prégnante et le duel entre sorcier et conjureur tenant une place prépondérante dans la gestion sociale de la maladie. A la charnière, saints guérisseurs, pèlerinages thérapeutiques et pharmacopée populaire mêlent inextricablement les différents modes de recours au surnaturel. (86)

Ce tableau est très révélateur. Au cours des XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles, la science médicale est loin de progresser au rythme des autres sciences. Même les découvertes de la biologie humaine n'ont qu'un faible impact sur les conceptions et pratiques relatives à la maladie. D'après Francois Lebrun (1983), « *Il n'y a pas une médecine savante et compétente qui s'opposerait à une médecine empirique, inefficace et dangereuse. Il n'y a qu'un art de soigner, usant des mêmes remèdes et également impuissant, doublé du recours à des thérapies magico-religieuses.* » (78)

### 2.2.2. CHARLATANS

Les charlatans, par l'abondance iconographique qui les représente, sont les plus connus. Ils officient, à la demande, pour le meilleur et souvent pour le pire, tout en exerçant d'autres activités: vente d'élixirs, de baumes pour traiter presque tout, du pathologique au domestique et aussi la vente d'orviétan[1]. Cette appellation vient de Hyeronimus Orvianti, du nom de son inventeur Jérôme Ferrante natif d'Orvieto. Il s'agit d'un électuaire (préparation pharmaceutique ayant une consistance molle, constituée de poudres mélangées à du sirop et à du miel le plus souvent) très composé qui connut une grande vogue. (76)

Les charlatans sont aussi des amuseurs publics, installant leur théâtre sur les places des villages qu'ils sillonnent ou devant les églises. (107)

*Peter Jansz Quast (1606-1647*), peintre Hollandais, nous montre dans une de ses toiles un dentiste installé sur des tréteaux. Quelques spectateurs assistent à la scène dans laquelle trois symboles sont introduits : le faux diplôme, le singe et la chouette. Rappelons que la chouette

---

[1] Le dictionnaire Panckoucke dit : "*ORVIETAN, s.m., orvietanurn, médicament interne, officinal, que nous rangeons parmi les conserves composées molles, et qui, suivant le Codex de Paris, 1818, devra trouver place parmi les électuaires opiats, puisqu'il contient de l'opium*". Il entre dans cet électuaire cinquante quatre drogues, ce qui le rapproche, pour le nombre de la thériaque. Ce fameux antidote ou contre-poison a été ainsi appelé parce qu'il fut inventé et débité par un charlatan natif d'Orviète en Italie, qui, au dix-septième siècle, l'apporta à Paris, où il fit avec lui des expériences sur lui-même, après avoir pris différentes doses de poison. Ce remède eut une vogue considérable, mais de peu de durée; on continua d'employer à sa place la thériaque. Son nom tomba même, à ce qu'il paraît, dans une sorte de mépris, s'il faut en croire certain dicton populaire qui l'applique aux trompeurs, aux charlatans et aux opérateurs le nom de "marchands d'orviétan". Ce produit est essentiellement un anti-poison, de toutes sortes de poisons y compris les venins, et c'est aussi, dilué dans du vin un médicament universel, utilisé également pour les animaux. ( 95;11)

ou le hibou sont le symbole du dupé –ici le patient-. Le proverbe hollandais utilisé dit : " Qu'importent la bougie et les lunettes si le hibou ne peut et ne veut pas voir ". (12)

Dechaume et collaborateurs (1977) rapportent que le Pont-Neuf, achevé en 1610, est très vite devenu le rendez vous permanent des charlatans, des jongleurs, des bateleurs, des filous, des vendeurs de remèdes les plus divers pendant tout le XVII$^{e}$ siècle et une grande partie du XVIII$^{e}$ siècle. (39)

Au XVIII$^{e}$ siècle, l'arracheur de dents, le comédien et le recruteur sont rangés sous la même étiquette de « *pipeurs* », mot employé au sens que lui donne Littré en 1887 : « *ceux qui trompent de quelque manière que ce soit.* »

*D'un fameux charlatan appelé Tabarin :*

Au début du XVII$^{e}$ siècle, Antoine Girard, dit Tabarin (1584-1633) est le plus célèbre des bateleurs, « *faisant monnaie avec un remède souverain contre la rage des dents* ». Dechaume et collaborateurs (1977), nomment Tabarin « *parmi les arracheurs de dents, dont les estampes et gravures ont conservé les robes chamarrées et les casques empanachés* ». Et ces auteurs d'ajouter : *« La plupart venaient d'Italie, qui ont introduit, avec eux, le terme de charlatan* [2]». (72, 39)

Pour Dagen (1922), Tabarin est surtout marchand de remèdes, en particulier contre les maux des dents, qu'il vendait avec son « Maître Mondor » qui était en fait son frère. Il débitait « *une quantité de dialogues qui, fort bien imités de Rabelais, sont plaisants et licencieux* », rapporte Dagen. (37)

Une pièce de l'époque dit:

*Si l'on a les dents gastées*

*Faut les pommades fréquentées*

*L'opiate, le romarin*

*Que l'on trouve chez Tabarin*. (76)

---

[2] mot qui viendrait de ciarlare : jaser avec volubilité. (76)

Il faut donc attendre d'avoir les dents « *gastées* » avant de recourir à des soins, preuve est que l'on ne se préoccupe pas d'hygiène dentaire, et qu'au cours du XVII^e siècle, elle réside plus en termes de soins que de prévention.

### 2.2.3. EMPIRIQUES

Les empiriques sont des médecins ou des chirurgiens d'occasion, dépourvus de titre, mais parfois compétents. D'autres sont cuisiniers attitrés à des grandes familles. Dans ce monde de la para-chirurgie foraine, l'art dentaire, l'avulsion, se situe tout au bas de l'échelle. Le geste facile, aux conséquences banales, est à la portée de tout colporteur chirurgien. Le dentiste des campagnes est aussi bien oculiste ou renoueur, et les seules qualités requises sont la dextérité et un certain courage. (126)

### 2.2.4. REMEDES, MAGIE ET SAINTS GUERISSEURS

Quant aux guérisseurs, tout le monde, les auteurs compris leurs reconnaissaient des pouvoirs magiques et de véritables pouvoirs de suggestion.

Il y a deux sortes de guérisseur (68):

*Le panseur qui guérit par des prières appelées pansements.

*Le toucheur qui récite une formule magique et pratique des attouchements avec le pouce ou impose les mains en soufflant sur le mal. Voici deux remèdes qui faisaient alors merveille.

1° *Tenez un crapaud entier dessécher, dans la main, ou placez le sous l'aisselle, ou derrière l'oreille, ou pendu au col, ou bien prenez-en l'os de la jambe gauche de devant qu'on appelle le bras, et appliquez-le contre la dent malade, vos douleurs s'apaiseront*, dit Helmont[3]. (30)

2° Plus longue mais toute aussi surprenante, la recette du Dr Cabanès, « *médecin des Dames* ». « *Il faut entre les deux Notre-Dame d'Août et de Septembre, choisir la plus belle taupe toute vivante ; la mettre dans sa main, le dos renversé et le ventre en l'air, tout le corps dans la main et la tête dehors. On ferme ensuite les deux premiers doigts, après le pouce,*

[3] Jean-Baptiste van Helmont est un alchimiste, chimiste, physiologiste et médecin belge né à Bruxelles le 12 janvier 1580 et mort dans Vilvorde le 30 décembre 1644. Il a écrit toute son oeuvre en latin. Il eut le grand mérite d'établir un pont entre l'alchimie et la chimie. (131)

*appuyés sur la région du cœur de la taupe que l'on ne doit pas trop serrer, dans la crainte de l'étouffer trop vite ; elle ne doit pas être non plus mollement serrée, parce qu'elle s'échapperait ou se remuerait. La taupe ainsi tenue, on appuyera son poignet sur la table de façon que la taupe ait toujours le ventre en l'air, c'est-à-dire la main renversée.*

*Dans cet état, la taupe doit perdre la vie. Elle se remuera, s'agitera, elle suera, elle écumera, et enfin, elle périra. Alors, on aura un pot de terre neuf, vernissé ; on prendra la taupe ; on la déchirera par morceaux, et on s'en frottera bien les doigts ci-dessus indiqués ; et sur le champ on se garnira la main d'un gant. Quant aux parcelles de la taupe, on les mettra dans le pot de terre, on luttera bien son couvercle ; on mettra le tout au grand feu, que l'on continuera jusqu'à ce que l'on présume que toute la taupe est réduite en cendres. On se dégantera et on se frottera bien la main de cette cendre et on remettra le gant, que l'on gardera encore pendant trois autres jours, au bout desquels, l'opération étant complètement finie, on ôtera le gant et on se lavera les mains comme à l'ordinaire.* » On a alors le pouvoir de guérir pendant deux ans, les douleurs des dents par simple attouchement, mais l'auteur préconise tout de même de recommencer l'opération tous les ans. (30, 68)

Autre notion, très en vogue, celle du transfert de la douleur. Le malade se procurait une souris qu'il prenait dans la main, côté douloureux et il pressait doucement l'animal pour faire descendre le mal qui cessait quand la souris avait été tuée par la douleur. Les guérisseurs conseillaient aussi de faire des saignées, à l'aide d'un clou sur la gencive, d'en imprégner la pointe et de l'enfoncer dans le tronc d'un arbre. La douleur était transmise au sol. (68)

Des marchands ambulants vendaient des aimants antinévralgiques ou des colliers de dent de loup à fixer au cou des enfants.

### 2.2.5. INVOCATION DES SAINTS GUERISSEURS

Les résultats de la chirurgie, si aléatoires et si douloureux, ceux de la thérapeutique si inconstants, voient le recours à l'invocation de saints « *spécialisés* », prudemment préférés.

« *Saint Jean guérit le mal des dents, Saint Pierre guérit le mal de pierre* ». Les prières aux saints guérisseurs que diffuse la littérature de colportage constituent le fonds de la pharmacopée des terroirs. Leurs invocations chrétiennes donnent lieu parfois à certaines pratiques à tonalité magique. Transmises oralement, parfois recopiées dans des livres d'heures

enluminés de la fin du Moyen-Age, les prières aux saints guérisseurs ont fait fortune dans une Europe largement ruralisée. (8)

Sainte Apolline est, en odontostomatologie, la « patronne » incontestée de ceux qui ont mal aux dents et des praticiens de l'art dentaire. Après un premier massacre de chrétiens en 248, Alexandrie connut, en 249, la septième persécution. Après plusieurs jours de massacre, les bourreaux se saisirent d'Apolline, de rang social élevé. Une première version est qu'on lui brisa puis lui arracha les dents. Une seconde toute aussi pathétique veut qu'on lui ait frappé la figure jusqu'à lui en briser les mâchoires. Et avec des pierres ou un marteau on acheva de lui faire sauter toutes les dents ! L'accord semble être fait sur le second temps du martyre. Un brasier ayant été allumé, on la menaça de la jeter si elle n'abjurait pas sa foi en Jésus-Christ. Poussée par l'Esprit Saint, elle s'élança dans le brasier. Son corps fut en parti consummé. Les chrétiens ont pu en recueillir les débris et les ont partagés entre diverses églises de la chrétienté. C'est ainsi qu'à Rome, l'église Saint Apolline conserve une partie de son corps. Au cours des siècles, les reliques ont été distribuées dans maintes églises et chapelles de pèlerinage. (14)

**Prière de guérison* (8)

*Sainte Apolline s'est assise sur une pierre de marbre*

*Notre Seigneur Jésus-Christ passant par là lui dit :*

*-Apolline, que fais- tu là ? Apolline retourne-t-en*

*Si c'est une goutte de sang, elle tombera*

*Si c'est un ver il mourira (sic)*

*(recueillie vers 1880)*

De très nombreuses églises, en Bretagne notamment, renfermaient des statues. A la chapelle Sainte-Apolline de Kervréach, une niche en contenait une, invoquée pour les maux des dents. Certains pèlerins, trop fervents, ne se contentaient pas de s'agenouiller : leur prière achevée, armés de leur couteau, ils ôtaient des fragments de la statue qu'ils mâchonnaient en rentrant.

**Saint Bieuzy*

Disciple de saint Gildas de Rhuys au VIème siècle, il se construisit un ermitage sur les bords du Blavet. Il eût un jour à choisir entre guérir la meute des chiens de son seigneur atteinte de rage et ne pas célébrer la liturgie pour son peuple, ou bien célébrer ce service religieux et ne pas répondre aux injonctions du seigneur brutal qui le demandait. Il préféra ses fidèles aux chiens, ce pourquoi il fut tué d'un coup d'épée par le seigneur breton. De nombreuses fontaines lui sont dédiées en Bretagne. Il est le patron de la localité de Bieuzy-les-Eaux-56310 et de Saint-Bihy-22800 près de Quintin. (96)

Dans le Morbihan, à Bieuzy-les-Eaux, l'eau de la fontaine Saint-Bieuzy avait le pouvoir d'intervenir heureusement contre les maux des dents. Les pèlerins s'emplissaient la bouche de cette eau et faisaient trois fois le tour de la fontaine avant de recracher le liquide salutaire. (52)

La liste des Saints guérisseurs des maux de dents est importante et varie suivant les régions : Sainte Anne, Saint Antoine, Saint Blaise, Sainte Christine, Saint Gilles, Saint Joseph, Saint Laurent, Saint Médard, Sainte Rategonde, Saint Simon, Saint thomas. Cette vénération apparaît surtout à partir du XII$^{e}$ siècle, encouragée bien entendu par l'Eglise. (68)

## 2.3. VERS UN DEGAGEMENT PROGRESSIF DE L'EMPIRISME IGNORANT

Au début du XVII$^{e}$ siècle, des brochures d'une trentaine de pages paraissent, traitant des dents. Mais il faut attendre la deuxième moitié du XVII$^{e}$ siècle, pour que selon VIDAL et coll (1992) « *quelques dentistes, en très petit nombre, répondent aux besoins des personnes de qualité, soucieuses de leur santé buccale, des dames de l'aristocratie parisienne en particulier. Ces opérateurs sont capables d'arracher les dents dans de bonnes conditions, ils préparent et vendent des élixirs pour l'hygiène buccale, ils traitent le scorbut des gencives (...), liment les caries, et remettent des dents.* » Sédentaires, ces hommes sont bien outillés et disposent de qualifications certaines pour assurer cette thérapeutique buccale. Des tabletiers les assistent pour la réalisation de dents postiches. *« Cette polyvalence thérapeutique buccale ouvre la voie à la spécificité dentaire*. » (126)

## 2.4 POUR RESUMER

VIDAL et coll. (1992) écrivent:

« *En 1699, parmi ceux qui participaient aux soins donnés aux malades et aux blessés, arrivaient très largement en tête les* ***empiriques*** *et les* ***guérisseurs****. Ils étaient partout présents et agissaient en toute liberté et en toute impunité.*

*Il faut ajouter à cette médecine des guérisseurs miracles, une* ***chirurgie de gens sans titre.*** *Il s'agissait d'opérateurs utilisant des procédés en général assez éloignés des règles classiques. C'était la chirurgie de l'aventure.*

*Un certain mépris était attaché aux soins de la vessie des articulations et des dents.*

*Les qualificatifs servant à désigner ceux qui remplissaient ce rôle montrent bien ce que l'on pensait d'eux: renoueurs d'os, arracheurs de dents.* »

Cette chirurgie empirique était aussi imprécise et variée que le nom servant à désigner ceux qui la pratiquaient.

Toujours d'après VIDAL et coll. (1992):

« *Ces opérateurs n'avaient pas leur place dans le monde des chirurgiens, puisqu'ils n'avaient aucun titre et qu'ils n'étaient pas, en 1699, soumis à des règles corporatives.*

*Venaient ensuite, par le nombre et par l'audience qu'ils avaient auprès des malades, les* ***chirurgiens***[4]*. Presque tous assuraient la vente des drogues. Peu nombreux étaient les*

---

[4] Le chirurgien est associé au statut de bourgeois, tandis que le médecin appartient à la classe nobiliaire. Or, par définition, le noble est celui qui refuse toute forme de travail manuel. Pour lui, travailler de ses mains est une activité dégradante, réservée au «petit peuple» et à la roture. C'est donc le chirurgien qui assume le côté pratique du travail médical. Il ampute, incise les abcès, extrait les dents, panse les plaies, effectue les saignées, etc. De fait, il est méprisé par le médecin qui s'occupe, quant à lui, du travail intellectuel. Par ailleurs, il est intéressant de mentionner que la profession de chirurgien est longtemps confondue avec celle de barbier. En effet, dès le XVe siècle, les barbiers effectuent les saignées, au même titre qu'ils coupent les cheveux ou rasent la barbe. C'est seulement le 23 avril 1743, par une ordonnance de Louis XV, que les droits des chirurgiens sont déclarés officiellement. Dès lors, ils exercent leur savoir séparément des barbiers. Plus éduqués que ceux-ci, ils apprennent le latin et la philosophie et obtiennent certains droits et privilèges. (78, 42, 7)

*médecins, et ils n'exerçaient que dans les villes.* » D'après VIDAL et coll., en 1699, on en comptait à peine un millier pour tout le Royaume de France. (126)

Telle était la situation à la fin du XVII$^{e}$ siècle.

## 2.5. 1699: LA CREATION D'UN CORPS D'EXPERTS

Une série d'édits royaux, publiés de mai à septembre 1699, va donner naissance à un nouveau corps de praticiens que sont les experts. Cette création est une réponse à un besoin réel de la population mais aussi aux principes selon lesquels à maladies spécifiques correspondent des connaissances spécifiques, dans un souci d'éviter au malade toute opération dangereuse. Désormais, l'art dentaire est du ressort des experts. Fait important à signaler, l'édit n'envisage pas l'ouverture de cours ; on s'en tient à la simple reconnaissance de ces praticiens, au contrôle de leurs capacités ce que Fauchard, père de l'odontologie moderne, souligne dans son livre, *Le chirurgien dentiste ou Traité des dents* (1728), déplorant leur savoir en dessous du médiocre. Ces praticiens sont associés à la vie d'une communauté de Maîtres Chirurgiens, donc soumis à la haute autorité du Premier Chirurgien du Roi. Cette tutelle implique de se soumettre à un droit d'avènement s'élevant à 150 livres au profit de la communauté. (28)

D'autre part, cet édit ne concerne que la ville de Paris et ne s'étend aux autres villes de province qu'à partir de 1723.

En 1731, l'Académie royale de chirurgie est créée. Elle supervise la chirurgie dentaire. Ce que Fauchard avait réclamé avec insistance dès la première édition de son ouvrage *Le chirurgien dentiste ou Traité des dents (1728)* est donc obtenu. En 1755, le Collège de Chirurgie de Paris comprend trois maîtres en chirurgie et trente experts pour les dents. La profession dentaire se dégage peu à peu de l'empirisme des débuts, elle devient règlementée jusqu'à la suppression des titres et diplômes à la Convention. (14)

## 3. QUELLES SONT LES MOTIVATIONS PRINCIPALES DE NOS AIEUX, EN MATIERE D' HYGIENE?

Après avoir exposé les différents modes de l'exercice dentaire au XVII$^{e}$ siècle, interrogeons-nous sur les réelles motivations de nos ancêtres, en matière d'hygiène. Il semble incontestable qu'elles sont de deux ordres. Lutter contre la carie n'étant pas encore une préoccupation de l'époque!

### 3.1. DE L'ESTHETIQUE PAR LA BLANCHEUR

De tout temps, en occident, la blancheur des dents semble avoir été l'une des préoccupations majeures en matière d'hygiène bucco-dentaire, à l'inverse de certaines civilisations où, encore actuellement, on se les teind volontairement en noir pour d'autres critères esthétiques.

Au XVII$^{e}$ siècle, il fallait qu'elles soient *« blanche comme la neige, & d'un émail semblable à celuy de la perle »* nous dit Martin[5](1679).

Pour ce faire, on usait des poudres et opiats. Le XVII$^{e}$ et le XVIII$^{e}$ siècle vont voir fleurir nombre impressionnant de recettes de dentifrices et liqueurs en tout genre destinées à préserver la blancheur des dents et à en conserver l'haleine fraîche. En voici quelques exemples empruntés à la Pharmacopée Royale de M. Charas[6] (1693) :

*Poudre pour nettoyer et blanchir les dents._ « Prenez 1° de la racine d'iris de Florence, de la pierre de ponce et de la corne de cerf brûlée, du corail rouge préparé, de l'os intérieur de sèche et de la cresme de tartre, le tout en poudre très subtile, de chacun une once ; 2° du musc d'Orient et de la civette, de chacun douze grains ; 3° des huiles distillées de bois de roses, de chacun deux gouttes ; composez une poudre de toutes ces choses mêlées ensemble,*

[5] Né le 8 janvier 1629, il est le fils de Samuel Martin, apothicaire de la Reine Marie de Médicis. Sur les traces de son père, il entre en 1669 au service de la maison du Prince de Condé, en qualité de chimiste. Il y reste jusqu'à sa mort (date incertaine, 1682 pour ceux qui le font naître en 1604). Sa « Dissertation sur les dents » (1679) est le deuxième ouvrage en français, traitant exclusivement des dents. (108)

[6] Moyse Charas (ou Moïse) est un pharmacien français né en 1619 à Uzès et mort en 1698 à Paris. (132)

*que vous garderez pour l'usage, ou si vous voulez, incorporez toutes ces poudres avec égale partie de syrop de meures et de kermès, leur donnant une consistance d'opiate.* » (31)

*Poudre moins composée pour la netteté et la blancheur des dents. _ « Prenez du sang de dragon en larmes, et de l'alun commun mis en poudre très fine, deux onces, avec quatre grains de musc d'Orient, et en faites une poudre selon les règles de la Pharmacie que vous garderez pour l'usage, ou bien une opiate. »* (31)

*« Cette poudre, quoique moins composée, ne le cède pas à la précédente ni en beauté, ni en bonté, quoiqu'elle ne soit pas à si bon marché, à cause de la cherté du sang dragon en larme. On pourrait aussi y ajouter les perles préparées pour les personnes qui ne regardent pas à la dépense, et la poudre, ou l'opiate qu'on en pourrait faire n'en serait que meilleure… L'usage de cette composition est d'en frotter doucement les dents le soir et le matin et même si on veut à toute heure »* (31). Le livre de Charas a été considéré comme un des plus sérieux de son époque.

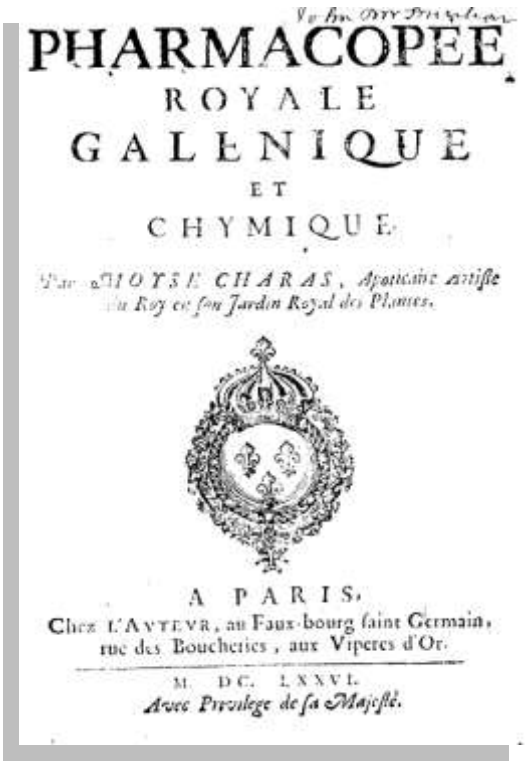
PHARMACOPEE
ROYALE
GALENIQUE
ET
CHYMIQUE.
Par MOYSE CHARAS, Apoticaire Artiste du Roy en son Jardin Royal des Plantes.
A PARIS,
Chez L'AVTEVR, au Faux-bourg saint Germain, rue des Boucheries, aux Viperes d'Or.
M. DC. LXXVI.
Avec Privilege de sa Majesté.

La *Pharmacopée royale* de Moyse Charas (1676).

http://fr.wikipedia.org/wiki/Moyse_Charas 2008.

Un témoignage du XIX$^{e}$ siècle de Joseph Le Maire (1818), Dentiste des Dames, relate qu'*« une demoiselle de la cour de Louis XIV, dont parle B. Martin, dans son « Traité des dents », ne croyait-elle pas devoir la blancheur de ses dents, dont elle était orgueilleuse, à l'usage d'un dentifrice que l'excès de coquetterie, et la plus extravagante originalité, avaient pu seuls inventer? Chose incroyable, et pourtant attestée, c'était, oui c'était des crottes de chat sauvage.* » (79). L'anecdote est également relatée par Duval J. R. dans le *Dentiste de la jeunesse* en 1802-1805.

### 3.1.1. BLANCHEUR DE LA PEAU ET DES DENTS

La dénonciation du danger de l'usage des eaux de visage et des fards est capitale mais rare en ce siècle où l'apparence physique prime.Venu d'Italie, cet usage s'est propagé dès la fin du XV$^{e}$ siècle à tous les pays d'Europe et a touché toutes les classes sociales. (110)

Les abus sont déconseillés, mais non leur usage. Ils ne seront dénoncés réellement que dans le dernier tiers du XVIII$^{e}$ siècle. Pour des raisons diamétralement opposées à celles du XVI$^{e}$ siècle pour lequel la porosité est responsable de tous les malheurs, c'est parce que les fards bouchent les pores qu'ils sont proscrit[7] au XVIII$^{ème}$siècle. Rappelons que Nostradamus (1557), médecin et apothicaire français, prescrit la même année que le Colloquio (œuvre originale du prêtre Francisco Martinez (v.1525-1585), dentiste à la cour de Philippe II d'Espagne) dans « *Le vraye et parfaict embellissement de la face et conservation du corps en son entier* » du sublimé pour rendre la « *face d'une beauté tirant sur la couleur d'un argent fin.* » (97)

[7] Malgré les dires, la voie cutanée n'est probablement pas la voie principale de pénétration de la céruse : l'épiderme sur lequel étaient appliquées les préparations protège le derme de manière efficace (même si une pénétration peut avoir lieu au niveau du bulbe du poil), et nulle pénétration dans le sang ne semble possible car les vaisseaux s'arrêtent au niveau du derme. En revanche, il est probable que la poussière ait pu être inhalée et /ou ingérée et, ainsi, finir par passer dans le sang. (77)

Vingt-cinq ans plus tard, Jean Liébault, dans ses *« trois livres de l'embellissement des femmes* » (1582), d'un côté dit des « *fards quels sont le sublimé et blanc d'Espagne, desquels se faut garder comme la peste* » … « *l'haleine en devient incontinent puante et les dents (qui sont des principaux ornements de la beauté), en sont rendues bien tost noires, corrompues et si gastées, que ayant souvent mal, l'on sera contraint de les faire arracher l'une après l'autre…* », et d'un autre côté, il légitime cependant le recours aux fards pour la recherche d'un mari ou pour toute correction de la nature. Au chapitre sur les dents, il dit à ce propos de l'haleine fétide : « *laquelle à la vérité est si détestable qu'elle est cause le plus souvent de séparer le mary & la femme* », et « *pour les dents noires de la fumée du vif argent* ». Il recommande l'eau forte avec modération et de mâcher des amandes ou d'avoir dans la bouche de l'huile d'amande ou quelques pièces d'or. (82) Enfin, Martin nous dit que **l'usage du fard** « *est très pernicieux aux Dents, parce que* ***le sublimé & l'arsenic*** *font ordinairement une partie de ces compositions ; et si elles* (les femmes) *en scavaient les conséquences fâcheuses, elles s'abstiendraient à jamais d'en user* ». (87, 110)

### 3.1.2. LA CERUSE

Sous le règne de Catherine de Médicis, le modèle de la société de cour s'installe en France et avec lui, s'introduit l'usage des fards, blancs et rouges. Incontestablement, cette mode est à replacer dans le cadre d'une nouvelle hiérarchie des sens promue par cette nouvelle manière de vivre : la vue prime sur l'odorat et le toucher. Dans le cadre de la cour, le blanc du visage est de la même nature que le blanc du vêtement. Il est la distinction de l'aristocrate. Grâce au maquillage, le visage devient donc un instrument symbolique. (99) Depuis la cour, l'usage des fards se répand parmi l'aristocratie et la bourgeoisie parisienne. (77)

Pour l'obtenir, du plomb était mis dans des pots de vinaigre laissés bouchés dix jours, puis on raclait la moisissure formée, on la broyait, la tamisait, la chauffait, la lavait à l'eau douce, la faisait sécher et enfin on en faisait des pastilles. (77)

Comment et à quoi la céruse est-elle associée? Aucune règle ne semble s'imposer, en particulier pour les recettes les plus anciennes, mais la complexité des préparations est toujours de rigueur. Réduite en poudre, la céruse est mêlée à des produits végétaux, eaux de fleurs, jus de fruits, vinaigres, huiles, gomme et à des produits d'origine animale, graisses en tous genres, oeufs, cire…Souvent, elle est aussi associée à d'autres produits minéraux ou métalliques : vif-argent, sel de tartre, alun, soufre, camphre, litharge d'or et d'argent. Ainsi, la

céruse peut être utilisée comme pigment blanc pour fabriquer des fards, mais aussi pour sa qualité détersive afin de faire disparaître les irrégularités de la peau. (77)

Dans son « *Histoire générale des drogues* » de 1694, l'épicier droguiste Pierre Pomet nous dit que la céruse est une drogue « *très dangereuse tant à broyer qu'à mettre en poudre* », il évoque des maladies, parfois la mort et ne fait même pas mention de son usage en cosmétique (100). En 1748, Jacques Savary des Bruslons précise que la céruse est « *un poison dangereux quand elle opère au-dedans et elle fait même sentir au-dehors sa malignité puisqu'elle gâte la vue et les dents des personnes qui prétendent s'en embellir…* » (114). La définition des risques encourus par l'utilisation de la céruse a été lente car, pendant longtemps, le discours moralisant sur les fards a sans doute occulté toute autre considération, les informations médicales circulant peu. Finalement, il faut attendre que l'utilisation du plomb soit condamnée en médecine pour que celle de la céruse soit remise en cause en cosmétique, c'est-à-dire la seconde moitié du XVIII$^{e}$ siècle. (77)

## 3.2. DES ODEURS OU DE LA NECESSITE D'AVOIR L'HALEINE FRAICHE

Un point important dans l'histoire de l'hygiène bucco-dentaire est celui des odeurs. De manière générale, elles sont acceptées, tolérées jusqu'au XVII$^{e}$ siècle, puis de nombreuses mesures sont prises, tant à l'échelle de la ville que des individus. L'aristocratie ne cherche pas à supprimer les odeurs corporelles, mais elle les couvre avec des senteurs très fortes. Le parfum est pourtant apparu au Moyen-Age, mais son essor ne se fait qu'au XVII$^{e}$ siècle. Visages, mains et bouches sont nettoyées à l'eau parfumée. (34)

### 3.2.1. DANS LES HAUTES SPHERES

Le Roi Louis XIV souffrait de nombreux problèmes buccaux, et son haleine était pestilentielle. Certains pamphlets dont les auteurs gardent l'anonymat, plaisantent les dames assez téméraires pour approcher la bouche royale (121). Ce qui accentuait encore cette incommodité était l'horreur qu'avait le roi Soleil pour tous les parfums, très en vogue à la cour, et n'est ce pas pour l'abus que l'on en faisait qu'il les proscrivit dans son proche entourage? Saint Simon dit à ce propos : « *Le roi aimait extrêmement l'air et, quand il en était privé, sa santé en souffrait par des mots de tête et par des vapeurs que lui avaient causées un*

*grand usage des parfums d'autrefois ; tellement qu'il y avait bien des années que, excepté l'odeur de la fleur d'oranger, il n'en pouvait souffrir aucune et qu'il fallait être fort en garde de rien avoir sur soi, pour peu qu'on eût à l'approcher.* » (4)

Si l'on se prive dans l'entourage du roi, il en est autrement loin de la cour. Ainsi, Scarron, le poète s'adressant à Mme de Hautefort, lui parle des demoiselles coquettes de son entourage qui :

*Ont en bouche canelle*[8] *et cloux*[9]

*Afin d'avoir le flairer doux,*

*Ou du fenouil*[10] *que je ne mente*

*Ou de l'herbe forte comme menthe,*

*Marjolaine, tin poulliot,*

*Fleur de lavande et mélilot*[11] *;*

*Comme d'anis elles s'emplissent,*

*Lorsque leurs entrailles bruissent*

*Et pour s'empêcher de rotter,*

*Ce qu'elles nomment sanglotter.*

Une camériste nous raconte en effet dans son journal (Amours, intrigues des domestiques de grande maison) que sa patronne, après le maquillage journalier, « *a toujours une petite boule musquée dans la bouche afin que ses joues ne paraissent point creuses et que son haleine*

[8] Cf Ch. I.6

[9] Cf Ch. I.6

[10] Cf Ch. I.6

[11] Cf Ch. I.6

*sente l'ambre et le musc* ». L'autorité du roi atténua sensiblement ce goût des parfums dans les hautes sphères sans l'abolir totalement. (4)

### 3.2.2. LA VALEUR PROTECTRICE DES PARFUMS

En outre, le parfum était censé protéger des maladies. Ainsi, le parfumeur affirme davantage sa présence contre la peste, comme Etienne Cormus, en 1668, à Bruxelles, recevant 24 florins mensuels pour « *fumiger, parfumer, purifier et nettoyer* » passants et maisons (32). Le parfum éloigne le mal. Mme de Maintenon le dit clairement aussi, recourant aux odeurs pour protéger de la petite vérole son institution de Saint-Cyr. Elle y fait même convoyer plusieurs essences différentes, en 1695, agrémentées de préceptes et de commentaires : « *Voilà quelques citrons qui, piqués avec du clou de girofle, préservent du mauvais air. Voilà des senteurs que l'on croit bonnes. Frottez le nez tous les matins à nos petites pensionnaires avec de l'eau de la Reine de Hongrie* ». Lémery, en 1709, hiérarchise un « *parfum royal* », un « *parfum pour les bourgeois* », un « *parfum pour les pauvres* ». Quintessence du parfum royal, la « *myrrhe mêlée d'ambre gris* » n'est bien sûr réservée qu'à quelques-un. Tous en revanche, peuvent attendre une protection par l'odeur. (128)

## 4. DES INSTRUMENTS EMPLOYES POUR SE NETTOYER LA BOUCHE

On est en droit de se demander pourquoi, la brosse à dent, invention chinoise datant de 1498, ne fait son apparition que tardivement en Occident, alors que la brosse à cheveux est connue depuis le XII$^{e}$ siècle. En effet, il semble que la première brosse à dent connue en France, fut ramenée par un voyageur venant de Chine, à la cour de Louis XV.(15) Mais, comment faisait-on alors?

### 4.1. DES CURE-DENTS

Pendant des siècles il est l'instrument de référence. Connu depuis la plus haute Antiquité, il reste cependant l'apanage des Princes et un signe extérieur de richesse. Il est constamment cité dans les invententaires à partir du XIV$^{e}$ siècle. Il était à la mode de les porter suspendus à un collier et les boîtes les contenant étaient de véritables bijoux. (14)

La célèbre encyclopédie de Heinrich Zelder éditée à Halle en 1749 définit l'instrument comme : « *un ustensile fait soit d'argent ou d'ivoire, ou bien d'une brindille qui peut être décorée de fils d'or ou d'argent. Avec cet instrument on retire les aliments qui restent coincés entre les dents après les repas. Pour le conserver toujours propre ou pour le transporter facilement on peut avoir une boîte en argent, en acier ou en un autre métal* ». (65)

Henri II de France s'était fait faire par le joailler Gilles Suramond un étui d'or garni « *D'un cure dents et d'un cure oreille, tous taillés d'épargne et enrichis de couronnes esmaillées de rouge et de blanc* ». On apprend alors que la pratique d'associer cure-ongle, cure-oreille, cure dents, était en vogue déjà au XVème siècle.

Du fait de l'utilisation courante du couteau de table pour se curer les dents, Rhodes en 1577 donne ce conseil :

« *Ne cure pas tes dents avec un couteau*

*Non plus avec tes doigts*

*Mais prend plutôt un bâtonnet ou quelque chose de propre*

*Ainsi tu ne te blesseras pas* ». *(29-72)*

Par le dégoût que suscite cet usage, le Cardinal Richelieu (1585-1642) vient à proscrire à sa table les couteaux à bout pointus. Par un décret du 13 mai 1610, il ordonne que tous les poignards soient émoussés. Ainsi, naît le couteau de table. (21)

Dans la France du XVII$^{e}$ siècle, il n'est pas de repas sans cure-dents. A table, on les pique dans des fruits placés devant chaque convive, plus tard on les présente sur une assiette ou une serviette. Une fois utilisés, l'usage voulait qu'on les jetât sous la table ou qu'on les portât derrière l'oreille comme ornement. Plus qu'un ustensile d'hygiène, le cure-dents est à cette époque devenu un véritable bijou, que la noblesse n'hésite pas à arborer autour du cou, symbole de savoir-vivre et de raffinement. Ainsi, Goethe (1797) disait-il des Français : « *Durant les repas leurs manières sont si bonnes que même les cure-dents ne sont pas oubliés* ». (13)

On comprend ainsi, à travers l'exemple du cure-dents, que le sens de « propreté » prend une toute autre dimension. Il ne s'agit pas de se laver, mais de posséder un bel objet, de maîtriser les règles de ce que l'on appelle « l'étiquette ». La netteté est celle des étoffes, de la parure. L'art de la cour est celui de la représentation.

Fauchard, en 1728, donne des conseils quant à la nature des cure-dents à utiliser :

« *Il faut éviter de se servir de cure dents d'or ou d'argent, d'acier, aussi bien que d'épingle ou de la pointe d'un couteau, pour ôter les viandes qui restent entre les dents ; parce que la dureté et la fraîcheur de ces instruments leur est contraire, surtout lorsqu'ils sont fabriqués de cuivre ou de fer. Il faut principalement rejeter l'usage de ceux-ci, à cause que la salive se détache des sels vitrioliques, qui peuvent être capables de corroder les dents. Les cure-dents de plumes déliées sont préférables à tous les autres* » (47).

Au milieu du XVIII$^{e}$ siècle, on fabrique des petites boîtes rectangulaires pour protéger les cure-dents. Elles étaient le plus souvent en or, en argent, en ivoire, en émail et parfois même en écaille de tortue. A l'intérieur, elles présentaient un miroir et étaient garnies de velours (13). Puis, à partir du XIX$^{e}$ siècle, le cure-dents perd peu à peu de son importance au profit de la brosse à dents. Il devient alors un objet de curiosité, fruit de la créativité des artistes de cette époque.

## 4.2. DU DOIGT

Un écrivain de la cour d' Henri III (1551-1589) nous rapporte ainsi, après avoir conté les différentes étapes du maquillage, la toilette de la bouche royale : « *Je pensais que le frottement des lèvres serait la dernière cérémonie, mais je vis à l'instant un autre serviteur se mettre à genou devant le patient et, le prenant à la barbe, lui faire baisser la mâchoire d'en bas, puis, ayant mouillé son doigt dans je ne sais quelle eau qu'il avait dans une petite écuelle de verre, il prit une certaine poudre blanche de laquelle il frotta les gencives et les dents.* » (4)

Il est en outre attesté qu'Henri IV se brossait les dents avec son doigt. (61)

Lorsque le cure-dents n'arrive pas à pénétrer entre les gencives et les dents, il faut en ce cas « *en comprimant les gencives avec le doigt, relever les gencives d'en bas, & abaisser celles d'en haut* » nous dit Fauchard (1728) dans le « *chirurgien dentiste* ». (47)

## 4.3. DES LINGES

Montaigne (1533-1592) dans un passage de ses Essais (liv.III, ch.XIII) nous apprend avoir les dents bonnes grâce au frottement répété d'une **serviette** « *le matin et à l'entrée et issu de table.* »

Martin (1679) nous dit que « *Pour bien conserver les dents il faut les tenir nettes & empêcher que l'ordure ne s'amasse autour. Pour cela il faut avoir soin de se laver la bouche tous les matins avec de l'eau fraîche & les nettoyer avec un* ***linge fin et non de grosse toile****, (...) sa rudesse usant l'émail de la dent, qui est ce beau lustre lequel en fait un des principaux ornements.* »

## 4.4. DES GRATTE-LANGUE OU RACLOIRE

A partir du XVI$^{e}$ siècle on trouve des exemples de gratte-langue en or et en argent façonnés de façon à former un demi-cercle avec un ou deux manches, tel une grosse pince à sucre ou une houe. (6)

C'était : « *un instrument destiné à racler la langue pour enlever une pituite limoneuse qui exude de ses glandes. Dans l'état de santé, la langue est chargée, surtout au réveil, d'une lymphe blanchâtre & mucilagineuse : c'est cette humeur qui se porte sur les dents, s'y attache, & produit ces incrustations tartreuses qui sont les causes éloignées de la carie. On prévient ces inconvénients dans leur principe, en s'assujettissant à se bien racler & nettoyer la langue tous les matins, avant que de se rincer la bouche ; il faut aussi avoir la précaution d'ôter le limon dont les dents sont couvertes. Bien des personnes se servent d'une petite règle d'écaille, souple et flexible, longue de sept à huit pouces, et large d'environ trois lignes. On la tient par les deux bouts, qu'on approche l'un de l'autre à un pouce de distance ; le centre courbé en arc est porté dans la bouche & sert à racler la langue : en considérant sa forme à*

*sa partie supérieure, on voit qu'elle à une dépression dans le milieu, & qu'elle est composée de deux corps musculeux qui font sur les côtés deux éminences, selon toute sa longueur. On s'est déterminé en conséquence de cette structure, à faire des racloires d'argent dont la lame est pour ainsi dire festonnée, suivant la concavité de la langue, & les deux convexités de ses parties latérales. Les extrémités un peu plus fortes sont configurées en cœur, & servent à être maintenues entre le pouce & le doigt indicateur de chaque main*. (44)

*Il y a des racloires faites en espèce de râteau dans dents & qui ont une queue, qui leur sert de manche, cet instrument s'appelle aussi gratte-langue.* Le sieur de Lescluze, dans un traité qui a pour titre, *nouveaux éléments d'odontologie*, publiés en 1754, dit qu'il a remarqué qu'il *est presque impossible de nettoyer exactement les dents à leur partie postérieure, & qu'il a imaginer un gratte-langue, dont la queue est à pinces courbes. Les branches de cette pince se serrent par un anneau, comme un porte-crayon ; on met une éponge entre ces branches, & par ce moyen on enlève aisément de dessus les surfaces de toutes les dents, le limon qui forme le tartre, si préjudiciable à leur durée & à celle des gencives.* » (44, 80)

Bien que de nombreux auteurs recommandent de se ratisser la langue pour en ôter le limon qui la couvre, la nature des matériaux utilisés nous indique que cet instrument était réservé à une élite, ce qui explique la faible diffusion de la pratique du raclage de la langue.

Cette pratique qui consiste à se gratter la langue est quasi méconnue de nos contemporains. Cependant certains laboratoires remettent au goût du jour le gratte-langue. (Alibi gratte-langue, halita gratte-langue)

## 5. DES DENTIFRICES, POUDRES, OPIATS ET LIQUEURS

### 5.1. DES DENTIFRICES OU DENTIFRIQUES

Le terme latin *dentifricium* est déjà utilisé par Pline l'Ancien au I er siècle ap. J.C, dans son *Histoire Naturelle*, pour désigner un produit destiné à frotter (*frico*) les dents (*dens, dentis*). Au cours du XVIIIème siècle, la dénomination dentifrice finit par s'imposer aux dépens de dentifrique. Quels que soient leurs noms, ces préparations servent à nettoyer les dents et à les préserver. (67)

Au XVII$^{e}$ siècle, Lémery indique que les dentifriques en poudre sont à base de bois de lentisque, de santal, de bois de rose, de coraux préparés, de pain brûlé, de pierre ponce, d'os de sèche, de cristal calciné, de corne de cerf brûlée, d'ivoire brûlé ou de coquille d'œuf brûlée. Ces substances auxquelles on attribue un caractère alcalin, sont destinées à prévenir la carie en absorbant « *l'âcreté des sels* » déposés sur les dents au cours du repas. Ces poudres peuvent être utilisées directement ou sous forme de pâtes liquides, préparées par leur mise en suspension dans du miel rosat ou du sirop de roses sèches. Elles sont alors désigné sous le nom trompeur d'opiats. Les mêmes définitions sont reprises par tous les auteurs jusqu'à la fin du XVIII$^{e}$ siècle. (67)

Ce qui amène à faire le constat que si les instruments d'hygiène étaient alors très sommaires (cure-dent, éponge, gratte-langue et doigt) et réservés le plus souvent à l'aristocratie dominante, l'arsenal thérapeutique hygiénique, constitué d'élixirs, de poudre et d'opiats, quant à lui, empruntant variété incroyable de plantes aux vertus incontestables, était surreprésenté et aurait pu tout aussi bien servir aux classes moins fortunées!

## 5.2. DES BAINS DE BOUCHE

### 5.2.1. URINE

L'urine est très appréciée jusqu'au XVII$^{e}$ siècle. Cela remonterait à une vieille tradition d'origine Assyrienne. Des médicaments sont utilisés contre le démon. En effet, les substances qui s'adressent à la maladie supposée provenir du diable, doivent être des substances nauséeuses et dégoutantes. Elles sont destinées à chasser le démon. Car, le démon possesseur d'un malade s'y trouve bien. Pour cela, on utilise des plantes fermentées, de l'urine, des excréments d'animaux ou de la graisse de vipère. (17)

Au I $^{er}$ siècle av. J.C, le poète latin Catulle déjà nous dit :

« *Toi…Fils de Celtibérie…qui doit tout ton mérite de ta barbe touffue et à tes dents frottées avec de l'urine ibérienne*. »

(Pièce 39, vers 1 et 17-21)

Puis, mélangée à la pierre ponce pilée, elle était aussi préconisée par Domitien en 481, et très appréciée par les élégantes de Rome qui en faisait une grande consommation. Ce que l'on retrouve dans la description de la toilette d'Henri III, qui nous permet de constater que cette coutume se perpétuait, car un serviteur se frottait les dents d'un doigt mouillé *dans je ne sais quelle eau* ! Son médecin Laurent Joubert n'est pas ennemi à l'urine mais préfère le vin additionné d'eau. Il faut ajouter qu'au XIV$^{e}$ siècle, l'urine de jument gravide était conseillée, mais a été rapidement supplantée par l'urine humaine, celle de celui qui devait l'utiliser. Ainsi en atteste Mme de Sévigné à sa fille en lui écrivant de se rincer la bouche avec de l'urine fraîche, chaque matin pour lutter contre ses maux de dents. (17-14)

L'aspect commercial est un facteur important. L'urine d'Epagne était préconisée ainsi que certaines essences venant de loin, ce qui constituait un commerce très lucratif, réservé à l'usage des plus fortunés. Cet usage particulier reste très répandu jusqu'au XVII$^{e}$ siècle, et les grands spécialistes d'alors ne tarissent pas d'éloges à son sujet. Fauchard, lui-même, conseille également son usage en montrant que le sel d'ammoniac se transformant en urée par décomposition, permet d'obtenir un pouvoir décapant et astringent. Il faut dire que beaucoup lui préféraient le vin ou l'oxymel, un mélange composé de miel, de vinaigre et de sel marin. (17)

### 5.2.2. VIN

Laurent Joubert (1579), médecin d'Henri III, reconnaît les qualités de l'urine. Pourtant il lui préfère le mélange de vin supérieur et d'eau. «*Il ne faut pas oublier la bouche pour conserver les dents, les gencives et la bonne haleine qui est de très grande importance à la santé. Car l'air qu'on inspire et retire assez par la bouche, au rencontre des dents et des gencives mal nettes, s'infecte de mesure, et estant ainsi corrompu offance le poumon et le cœur de sa mauvaise qualité… Ce lavement de bouche doit être du vin un peu couvert et rude, bien fort trempé.* » (64, 4)

# 6. A PROPOS DE QUELQUES PLANTES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI.

Sans être exhaustif, les quelques plantes mentionnées ci après sont toutes utilisées en hygiène bucco-dentaire. Voici une sélection d'une petite dizaine de variétés parmi plus de deux cents utilisées. En effet, la médecine d'autrefois est essentiellement une médecine à base de plantes.

## 6.1. CANNELLE

« La cannelle (*cinnamomum*, qui signifie aussi « arbre odorant de la Chine ») est la seconde écorce d'un petit arbre appelé cannelier ». (122)

« *On se sert de l'eau distillée des fleurs de canelle (*orthographe ancienne*) pour adoucir la mauvaise haleine* », écrivait Valmont-Bomare (1791). A cet égard, rappelons-nous le texte de Scarron (1610-1660), plus haut cité, dévoilant le secret des courtisanes d'avoir en bouche « *canelle et clou afin d'avoir le flavier doux…* » De tous temps, la cannelle a été présente dans les remèdes bucco-dentaires, soit en lieu et place du girofle, soit associée à celui-ci (75). De nos jours, on trouve toujours de l'essence de cannelle dans des élixirs (dont certains cités par Valnet, 1990 et Dorvault 1995), des bains de bouche et des sprays buccaux (123, 45, 69).

## 6.2. FENOUIL

En Quercy, au XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècle, parmi les remèdes calmants à mastiquer contre les douleurs dentaires, figure le fenouil, que l'on pouvait associer à du miel. Au Canada, notamment, du fenouil entre dans la composition de certains dentifrices. Contre les aphtes, selon Moatti (92), on peut pratiquer sur prescription médicale des attouchements avec un coton imbibé d'une solution d'huiles essentielles de fenouil, géranium et sariette, diluée dans de l'huile d'amande douce.

## 6.3. MELILOT

Son nom dérive du grec mêli (miel), et de lôto (lotus, lotier) et signifie « *lotier qui sent le miel* ». Les Anciens lui avaient aussi donné le nom de « trèfle odorant ». Parmi les aromates utilisés par Ambroise Paré pour embaumer le corps de Charles IX, figurait le mélilot. (124)

Pour évacuer l'humeur, au contact de la gencive ou de la dent atteinte, on recommandait la décoction de mélilot. Il a été (est) aussi employé en gargarisme. (122) De nos jours, il est utilisé contre les névralgies. (41)

En matière d'hygiène buccale, on peut rappeler une fois encore, le célèbre épitre de Scarron (1610-1660), concernant les femmes de son temps qui pour avoir une bonne haleine, avaient en bouche diverses fleurs dont le mélilot. Cette pratique est toujours efficace, et peut être utile à connaître à condition de ne pas abuser. (75)

agora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Melilot

Croquis représentant le mélilot, une plante curative.

## 6.4. GIROFLIER

Le girofle (nom masculin, contrairement à l'usage courant) ou gérofle, ou clou de girofle, existait déjà dans l'arsenal thérapeutique arabe (98) et ne fut importé en Europe que vers le VIII$^{e}$ siècle. (75)

En France, c'est en 1623 que le clou de girofle a été introduit en thérapeutique dentaire comme analgésique et antiseptique. Le clou de girofle a surtout été employé en le plaçant, in situ, dans la carie dentaire, ce qui se fait encore. En outre, Fauchard (1746) propose une « *Poudre pour netteier et blanchir les dents* » dans laquelle il fait entrer du girofle. (75)

De nos jours, le girofle est la plante médicinale bucco-dentaire la plus connue des français (53%) (68). Du girofle sous diverses formes entre dans des bains de bouche, des dentifrices et des gommes à mâcher (69), mais aussi dans les eaux de Botot et des Bénédictins de Soulac, entre autres. (73)

## 6.5 ENCENS

C'est une résine tirée par incisions du boswalia croissant en Arabie, en Turquie, et dans les régions d'Alexandrie et de Damas.

Un manuscrit du XVII$^{e}$ siècle rapporte que « *trois onces d'encens mâle fin* » entrait dans le « *Baume sympathique* », employé contre toute douleur de dents, pour affermir les dents branlantes, resserrer les gencives, manger leur chancres, ôter leur puanteur (35). Autrefois, si l'on voulait faire mourir et tomber une dent creuse, on mettait dedans un grain d'encens. En Vendée, celui-ci avait la réputation de « *brûler le ramuscule nerveux* » et, dans l'ensemble de la France, la tradition voulait que l'on s'en procurât chez le curé de la paroisse. (75)

De nos jours, Mathieu (1977) propose toujours de placer un grain d'encens dans la dent malade et indique que, en cas d'abcès dentaire, en Espagne, on se lave la bouche avec de l'eau de vie additionnée de poudre d'encens.

Lors d'une enquête sur les plantes médicinales bucco-dentaires toujours connues et employées, menée en Haut-Berry en 1972, 16% des personnes interrogées ont cité l'encens.

Trente ans plus tard, pour de semblables enquêtes effectuées en différents lieux, elles ne sont plus que 2,5% en France métropolitaine. (72, 75)

## 6.6. SANG-DRAGON

Le « *sang-dragon* » est une forme de résine rouge que « *distillent en larmes* » (exsudant), les fissures naturelles du dragonnier, arbre tropical qui pousse notamment aux Indes, dont on prétend qu'il peut atteindre un âge avoisinant le millier d'année. Au début du XVI$^{e}$ siècle, on disait que cette appellation lui avait été donnée pour « *sa similitude, semblance qu'elle a au sang du vray dragon* », cet être fabuleux « *qui s'est trouvé mêlé à tout et partout, hors la nature* ». (36)

Les qualités astringentes, cicatrisante et hémostatique du sang-dragon ont été appréciées très tôt à l'époque d'Avicenne (980-1036), et sont toujours reconnues. C'est ainsi qu'il a rendu de nombreux services dans le traitement des crevasses, perlèches et gerçures des lèvres notamment. (75)

Au XVIII$^{e}$ siècle, on trouve du sang-dragon dans la plupart des opiats ou poudre pour nettoyer et affermir les dents (122), comme dans les opiats préconisés par Fauchard (1746) ou dans des poudres signalées par Sue le jeune (1771) à l'article « *dentifrice* » dans son « *Dictionnaire de Chirurgie* ». Depuis lors, en matière d'odontologie, son utilisation pour les dentifrices a toujours été l'indication principale du sang-dragon et elle n'a jamais cessé de l'être. C'est ainsi que de nos jours dans le Dorvault (1995) on trouve toujours trois poudres dentifrices contenant du sang-dragon, qui sont une poudre de l'ancien Codex, la poudre de Désiraborde et une poudre dentifrice myrrhée (73). Actuellement, entre autres au Canada, du sang-dragon se trouve incorporé dans des rince-bouche et dentifrices (66).

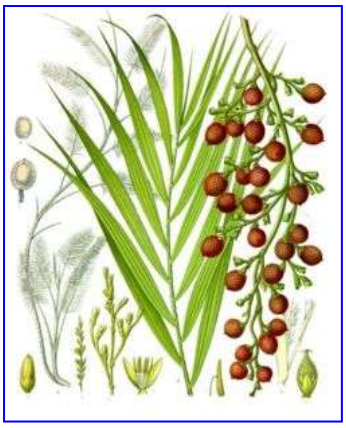

Croquis représentant le sang dragon par Franz Eugen Kolhler, dans Kolher's Medizinal-Pflanzen.

Publié en 1887. Domaine public.

fr.wikipedia.org/wiki/Palmier_sang-dragon,

## 6.7. ROSE

Le mot rose, fleur du rosier (rosa vulgaris), de la famille des rosacées, vient du grec rhodon qui signifie, dit Plutarque (v.50-v125), « *répandre un doux parfum* ».

La rose figurait dans l'arsenal thérapeutique arabe de l'an mil (98) et elle est citée dans l'antidotaire de Guy de Chauliac (1300-1368), pour applications dentaires. (103)

Comme astringents, les pétales de roses rouges entraient dans la célèbre thériaque, qui a été employée par de nombreux dentistes au cours des XVII- XVIII$^{e}$ siècles, pour ses propriétés analgésiques (71). Traditionnellement, les pétales et boutons de rose ont été utilisés en bains de bouche pour l'hygiène bucco-dentaire (22). Parmi les spécialités pharmaceutiques actuelles utilisées en chirurgie dentaire, on trouve de l'arôme de rose dans un antiseptique et anesthésique local (69) et la rose rouge est encore employée en gargarismes contre les inflammations de la bouche. (91)

Au XVIII$^{e}$ siècle, pour les gencives enflées on conseillait ce remède : *« frottez les gencives du jaune de dedans la rose, mis en poudre(…) »* (5) et pour blanchir les dents, dans une préparation datant du même siècle, figuraient de l'eau de rose et du sirop rosat. *« L'onguent ou pommade de roses se fait tantôt avec la rose de Provins, tantôt avec la rose ordinaire ; on*

*s'en sert pour les gerçures des lèvres »* écrivit Valmont-Bomare (1791). De nos jours, la pommade (ou cérat) est toujours employée pour les lèvres. (75)

## 6.8. RONCE

« *En gargarismes, la ronce fait merveille contre les infections et irritations des gencives. Les mûres de ronce combattent les inflammations de la bouche(...). Les autres parties de la ronce ne sont pas moins actives ; le médecin grec Dioscoride les conseillait déjà pour consolider les gencives, et au Moyen-Age, sainte Hildegarde (1098-1179) ajoutait (...) contre les « rages de dents* » (91).

Autrefois, dans le pays messin, les paysans mâchaient des feuilles de ronce pour « *tuer les vers des dents* » (130). Contre les névralgies dentaires, ils faisaient des lavages de bouche à base de ronce. Dans une décoction contre « *les chancres dans la bouche* », avec de l'alun, de l'orge et du miel rosat, on trouvait de « *douze à quinze feuilles de ronce* » (5). Dans deux « *Lotions très convenables pour raffermir les gencives, & corriger la mauvaise haleine ou puanteur de la bouche* », Fauchard (1746) faisait entrer de « *l'eau distillée de feuilles de ronce* ». (75)

Aujourd'hui, on peut trouver de la ronce dans des bains de bouche ou en masticatoire, et même, par certains, pour le traitement des aphtes, en usage interne (70). D'ailleurs, Boisvert (2003) donne toujours comme efficace l'infusé de ronce, employé en bains de bouche, pour l'inflammation des gencives, les stomatites et les aphtes. (18)

Pour conclure sur l'usage des plantes depuis les temps les plus anciens, nous constatons que la phytothérapie et l'aromathérapie, traitement par les huiles essentielles et les essences, intéressent de plus en plus ! Ces thérapeutiques complémentaires, utilisées de génération en génération de façon empirique, génèrent aujourd'hui des recherches scientifiques sérieuses effectuées par des universitaires compétents et sont régulièrement proposées par des laboratoires pharmaceutiques.

En outre, le déremboursement de nombreuses spécialités incite certains confrères médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes à les étudier, face à une demande croissante des patients. (75)

## 7. LES PREMIERES REMISES EN CAUSE : URBAIN HEMARD (1548-1616), LE PREMIER ECRIVAIN SPECIFIQUE DES DENTS

Hémard[12] n'hésite pas, avec une audace remarquable à son époque, à remettre en cause la vertu que l'on attribue à « *certains billets, caractères ou charmes* ». Il n'attribue la disparition de la douleur, lorsqu'on l'obtient par ces moyens, qu'à l'émotion provoquée chez les sujets. La « suggestion », alors encore inconnue, en tous cas sur un plan terminologique, a donc été perçue par Hémard. A ce propos, Cecconi (1959) écrit : « *Une chose est curieuse chez Urbain Hémard et mérite d'être citée, c'est son peu de croyance au miraculeux, aux interventions surnaturelles et diaboliques, croyances si répandues parmi ses contemporains ; en cela il nous étonne et nous emplit d'admiration par sa clairvoyance*» (29). D'après lui, la guérison des douleurs de dents, qui est attribuée à des attouchements et à certains billets, ou à des remèdes appliqués dans la main n'est produite que par la *« force de l'imagination »*. Il pense par ailleurs que *« le malade croyant vivement le mystère qu'on lui propose est tellement esmeu en son âme, que de cette esmotion il peut se faire que l'humeur se détourne du lieu affligé pour se porter à d'autres parties du corps. »* (60, 76)

## 8. CONCLUSION

Dans un siècle où la pratique médicale se résume à la saignée et à la purgation (purgare et saignare), il ne faut pas s'attendre à un bouleversement des conduites en matière d'hygiène bucco-dentaire. Ainsi, est-il est compréhensible que l'hygiène soit presque inexistante. Les parfums connaissent alors, un essor considérable pour pallier à ce manque de propreté. Les femmes redoublent d'imagination en se plaçant en bouche des boules musquées pour que

---

[12] **Urbain Hémard**, le premier Français, publie la *Recherche de la vraye anathomie des dents, nature & propriété d'icelles* en 1581. Exerçant les fonctions de lieutenant du premier chirurgien du Roi, il ne viendra à l'odontologie qu'invité par le Cardinal d'Armagnac. Il s'adresse aux *jeunes estudiants en la chyrurgie* et souhaite qu'ils ne soient pas des *cuisiniers & bouchiers* comme le déplorait Guy de Chauliac ; ce qui confirme que sa *Vraye Anathomie* n'est pas destinée à tous comme le *Coloquio* de Martinez qui s'adresse tout autant aux gens de la rue qu'aux sangradors ou aux barbiers, privés de tout enseignement. (107)

leurs joues ne soient pas creuses et que leur haleine sente bon. Et même, si la pharmacopée et le thermalisme subissent un essor important, laissant naître nombre d'élixirs et de lotions miracles aux vertus discutables, on s'en remet le plus souvent à la nature généreuse, quand ce n'est aux Saints.

Il faut attendre la fin du XVII$^{e}$ siècle et surtout le XVIII$^{e}$ siècle avec l'œuvre de Pierre Fauchard, pour que la chirurgie dentaire sorte peu à peu de l'empirisme des débuts. Ce n'est qu'à la fin du XVIII$^{e}$ siècle que commence à s'opérer quelques progrès en matière de recommandations hygièniques.

## II. LE XVIII$^{E}$ SIECLE ET L'APPORT DE LA LITTERATURE EN MATIERE D'HYGIENE.

Grand siècle littéraire et philosophique français, le XVIII$^{e}$ siècle apporte des découvertes fondamentales dans le domaine des sciences et voit peu à peu la médecine sortir de son empirisme. La France est le premier pays où l'art dentaire est reconnu comme une branche bien spéciale de la médecine, qui s'exerçe indépendamment de cette dernière.

Il existe alors une grande différence entre les médecins exerçant en milieu rural et les médecins exerçant en ville. Les tarifs y sont différents ainsi que le travail. Les chirurgiens de campagne sont misérables. Ils doivent savoir tout faire. Sachant lire et écrire, ce sont des personnages importants dans les villages, mais ils connaissent la précarité matérielle. Ils sont ignorés de tous sauf des impôts. Les gens n'ont pas les moyens de les payer sauf en produits de la terre. En ville, les médecins sont des bourgeois et peuvent être anoblis. (1)

Le praticien le plus réputé de son époque fut Pierre Fauchard (1677.1678-1761). Il réunit toutes les connaissances des anatomistes contemporains. Et s'appuyant tant sur les apports que sur les lacunes des uns et des autres, il écrit un traité autant scientifique que technique et didactique, accompagné d'explications descriptives précises. Dans sa Préface, il regrette l'absence de cours public ou particulier de chirurgie traitant précisément des dents et l'expérience qu'aurait pu laisser feu M.Carmeline, par ailleurs il déclare : « *ce que ce célèbre Chirurgien Dentiste n'a pas fait, j'ose aujourd'hui l'entreprendre : je donnerai du moins l'exemple de ce qu'il aurait pû faire, sans doute avec plus d'érudition et de réussite*. » (106)

Ce premier ouvrage illustré de planches tant anatomiques qu'instrumentales, nourri d'observations cliniques, de relations détaillées d'interventions, de diverses thérapeutiques, et de nombreuses réflexions, lui vaut immédiatement l'estime de ces contemporains qui, stimulés, vont apporter chacun leur pierre à l'édifice. Fauchard inaugure les cinquante années de suprématie française de l'odontologie du siècle des Lumières. (106)

D'après Ruel-Kellermann (2007), les auteurs français, « experts-dentistes » sont peu nombreux et surtout représentés à Paris. Pour une population parisienne oscillant entre

550 000 et 700 000, on compte tout au plus une trentaine d'experts à Paris en 1763, et une vingtaine en 1787. Pour l'ensemble des plus ou moins grandes villes de province, Lyon, Rennes, Dijon, Nancy, il en est recensé un peu plus d'une dizaine. En plus de leurs ouvrages, ils forment à grands frais de futurs experts, vendent des préparations et des médicaments. Cela constitue certainement le principal de leur activité. La plupart jouissent de très hauts revenus. Ils dénigrent les charlatans et les empiriques, mais vers qui d'autres les gens du peuple ou des campagnes auraient-ils pu s'adresser pour être soulager d'un horrible mal? Ceux-là mêmes étant bien trop rares et onéreux. (105)

L'Académie royale de chirurgie voit le jour en1731 et permet aux dentistes de se faire connaître et reconnaître. (1)

Parti de rien au début du siècle, l'art dentaire connaît en quelques années un fabuleux essor. Le dentiste devient un homme savant qui pratique le latin. (1)

Les statuts du Collège de Chirurgie de Paris (1768) précisent que pour devenir dentiste, il faut d'abord être apprenti d'un maître pendant deux ans après contrat devant notaire. Il faut ensuite passer un examen à Saint-Côme pour avoir le titre d'expert, puis de maître en chirurgie. Les candidats doivent acquitter des droits et faire des présents (argent, paire de gants). (1)

La Révolution n'amène rien de plus au niveau technique et scientifique. (1)

Portrait de Pierre Fauchard.

http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/hm_img.htm

QU'EST-CE QU'ETRE DENTISTE AU XVIII$^{e}$ SIECLE ?

Avant de poursuivre notre propos, il faut se demander ce qu'on entend par être dentiste au XVIII$^{e}$ siècle.

En 1776, l'Encyclopédie donne du dentiste la définition suivante:

*« Chirurgien qui s'applique spécialement à la chirurgie des dents, à traiter leurs maladies, et à pratiquer les opérations qui ont lieu sur ces parties. Les qualités d'un bon dentiste sont,*

*premièrement, celles d'un bon chirurgien. Il doit être ensuite bien instruit particulièrement de tout ce qui concerne l'objet de son occupation, il doit avoir le poignet souple et fort, et s'être par conséquent singulièrement exercé à tirer sur les dents, à en plomber, à en limer, et en un mot à les traiter méthodiquement et avec sureté ».* (10, 44)

Au début du XIX$^{e}$ siècle, Baron Pierre (1998) rapporte que le Dictionnaire Panckoucke nous donne une définition similaire en ajoutant en plus que :

« *Dans l'enfance de l'art, les dentistes plus ignorans encore que les chirurgiens barbiers, se montrant sur les places publiques, parcourant les campagnes, pour extraire et blanchir les dents, trompant le public par de mensongères promesses ; reçurent à juste titre le nom de charlatans et donnèrent lieu à ce proverbe : menteur comme un arracheur de dents. De là nacquit l'opinion que tout dentiste est ignorant et menteur. De nos jours, elle n'est qu'un préjugé fort injuste et fort ridicule, car il y a des dentistes très savant dans l'art de guérir; et tous sont gens de bien qui savent se respecter (...) Il serait peu équitable aux gens du monde de confondre les dentistes avec les misérables qui s'établissent encore dans les carrefours, étalent des enseignes ambulantes ; et qui, non contens de rompre la plupart des dents qu'ils veulent extraire, vendent au peuple des poudres et des eaux dont l'effet, hâtant la carie des dents leur ramène de nouvelles pratiques. L'un de ces misérables s'est fait peindre sur son enseigne, et oser affubler son image de l'uniforme des chirurgiens-majors. Il me semble que la police devrait faire justice de pareils charlatans, et en délivrer cette portion crédule du peuple, qui en est incessamment la victime.* »

Dans ces deux définitions se dégage la volonté de défendre le corps médical, en protégeant d'abord le monde des chirurgiens, la loi également, le diplôme et la connaissance enfin. Mais, nous devons prendre en compte une définition qui semble se rapprocher un peu plus de ce qu'était la réalité du XVIII$^{e}$ siècle (10):

*« C'est celui dont le métier est d'arracher, nettoyer, entretenir les dents et d'en mettre d'artificielles. On doit distinguer le chirurgien-dentiste d'avec le dentiste empirique : le premier, instruit de ses principes, exerce avec sûreté un art tout chirurgical et qui demande plus que la main ; le second ne fait que suivre une routine qui devient souvent très nuisible à ceux qui ont assez de courage pour s'y livrer… »* (63)

L'image que nous avons, actuellement, de ces praticiens demeure floue quant à leur réelle activité. Existe-t-il réellement une très grande différence entre un expert, un empirique et un charlatan?

Au XVIII$^{e}$ siècle, en France, plusieurs mots désignent certains types de métiers ou d'activités pas toujours très bien définis :

*barbiers ;

*chirurgiens, maîtres-chirurgiens ;

*barbiers chirurgiens, chirurgiens-barbiers ;

*médecins, docteurs ;

*opérateurs (certains qualifiés précisément: opérateurs pour les dents, pour les yeux) ;

*apothicaires ;

*vendeurs de drogues, notamment d'orviétan ;

*dentistes ;

*experts pour les dents ;

*experts-dentistes ;

*chirurgien dentistes (avec ou sans trait d'union) ;

*arracheurs de dents ;

*charlatans ;

*guérisseur ;

*empiriques ;

*illégaux ;

*saltimbanques, amuseurs, acteurs de théâtre, etc…

Selon Pierre Baron (1998), devant ces dénominations ou ces qualificatifs, la confusion règne car ils ont été souvent appliqués à tort et à travers. (10)

Par exemple, les historiens ont souvent désigné les personnes ambulantes sillonnant les sentiers de France dressant théâtres ou tréteaux à l'occasion parfois de foires ou de marchés, sous le vocable de baladins, de saltimbanques, de charlatans, d'opérateurs, de dentistes, de vendeurs de drogues, d'empiriques ou d'illégaux. Il s'agissait parfois de la même personne. L'étude de leur cas fait souvent apparaître en effet des individus possédant des diplômes ou des autorisations. (10)

Il semble que leur situation, lorsqu'elle était illégale, ne l'a pas été longtemps, qu'elle a été très peu tolérée et en tout cas, presque toujours dénoncée, poursuivie, jugée ou punie. La réglementation de la chirurgie pour les villes et les campagnes, pour Paris et la Province, concernait tout le territoire de France. Il semble que le charlatan véritable soit en marge du monde des arts de guérir, alors que l'empirique, considéré comme un charlatan par les experts, les chirurgiens et les médecins, est un dentiste tel qu'il est conçu au XVIII$^{ème}$ siècle. En effet, nous ne possédons que très peu de preuves de la qualité des soins effectués par les experts: quelques prothèses stockées dans des musées ou chez des collectionneurs, quelques rares squelettes découverts par les archéologues, possédant des travaux prothétiques. Les publications sur le sujet mettent en évidence que le décalage devait être grand entre les écrits et leur application technique. De quelles preuves disposons-nous, si ce n'est deux avocats parisiens enterrés à Genève avec des prothèses fixées dignes de ce nom et un abbé parisien découvert dans les fouilles du chœur de l'église Saint-Martin des Champs et qui avait une attelle de contention en fil d'or ? (10)

Une enquête de Pierre Baron auprès de nombreux archéologues, lui fait conclure que, puisqu'aucun d'entre eux n'a jamais découvert de squelette de cette époque pourvu d'une quelconque prothèse, le fait d'en avoir devait être un fait rarissime. Dans ces conditions pourquoi établir, comme l'ont fait les historiens de l'art dentaire, une distinction entre un expert et en empirique, si ce n'est une différence juridique, tout au moins jusqu'en 1791-1792, date à laquelle il ne fallait plus de diplôme pour pratiquer la dentisterie ? Il semble que l'écrasante majorité des praticiens vivait essentiellement de la vente de produits dentaires et d'actes simples comme l'extraction, le blanchiment et le limage. (10)

Enfin, toujours d'après Pierre Baron (1998), il convient de diviser ce siècle en trois parties historiques distinctes :

*1700-1750 : Très peu d'experts, que des empiriques. Les Lettres Patentes de 1699 ne sont appliquées qu'en 1719 à Versailles, 1725 et 1736 à Lyon, 1750 à Nantes, 1754 à Bordeaux et 1769 à Marseille.

*1750-1791 : experts et empiriques pour la majorité non répertoriés

*1791-1800 : experts encore en activité, officiers de santé, médecins-dentistes et empiriques.

# 1 DE LA PREVENTION

## 1.1 LE MANQUE DE SUIVI.

Fauchard introduit son chapitre II du volume 1 du *Chirurgien dentiste* (1728) en constatant que *« l'homme naturellement attentif aux soins de sa santé,* ***néglige*** *par un contraste singulier, ce qui y contribue évidemment, je veux dire la conservation des dents, et cette* ***négligence*** *peut être très nuisible. »*

Lécluse (1711-1792), dans son ouvrage intitulé *Nouveaux éléments d'odontologie* (1754), précise également, largement inspiré par Fauchard, que pour conserver ses dents : « *on ne prend* ***aucune précaution*** *: non-seulement on les* ***néglige*** *dans leur naissance, mais on attend qu'elles fassent ressentir de cruelles douleurs, & que leur perte soit inévitable, pour se déterminer à appeler un Dentiste, qu'on devrait consulter trois ou quatre fois par an, pour s'assûrer de l'état & des dispositions de sa bouche, ainsi que celle de ses Enfans.*»

Bourdet (1722-1789), ami et disciple de Fauchard et dentiste de Louis XV, de faire la même remarque dans *Soins faciles pour la propreté de la bouche et pour la conservation des dents* (1759), en développant que, *« Les dents, malgré leur utilité si sensible, & dont chaque instant marque l'évidence,* ***occupent peu notre attention****. On les laisse communément aller* ***au gré de la nature****, sans penser aux inconvéniens sans nombre qui suivent ou accompagnent leur perte. »* et de se désoler que l'on ait recours au dentiste que *« quelquefois, presque toujours à l'extrêmité, lorsqu'il n'y a plus de remède, ou qu'on peut tout au plus éluder pour très peu de temps le sacrifice de ses Dents ; ensorte que malgré lui le Dentiste est bien moins occupé de*

*leur conservation, qu'à en débarrasser promptement ceux qu'elles font souffrir.* » N'observons nous pas toujours de nos jours pareille attitude chez certains de nos patients ?

En outre, quelle démarche moderne que celle de Bourdet quand il nous dit vouloir conserver plutôt que d'extraire, car en effet « *il y a bien plus de mérite à savoir conserver une dent, qu'à la sçavoir bien ôter* ». (20)

« *Essay sur les maladies des dents* » de Robert Bunon (1702-1748) est pour la première fois essentiellement consacré aux enfants. Précieux traité de pédiatrie, c'est aussi le premier ouvrage traitant aussi bien de prévention.

Bunon (1743) tout en rappelant l'existence de nombreux « *ouvrages sur toutes les maladies des Dents où les causes en sont disertement expliquée* », déplore l'absence de toute idée de prévention. En parlant des dents : « ***On ne prévient rien**, on ne pense à rien. **On attend** leur décadence & leurs maladies avec autant d'**indifférence**, que si leur perte n'étoit en effet d'aucune conséquence pour la santé. On se contente d'y songer & d'y faire donner quelques soins, quand on ressent de l'incommodité, ou que leur perte est inévitable, & souvent que les remèdes sont inutiles pour avoir trop **différé** d'y avoir recours.* »

## 1.2 DE L'INTERET DE CONSERVER LES DENTS

Fauchard, père de l'odontologie moderne, nous renseigne abondamment sur ce point. Largement inspiré d' Hémard Urbain (1548 ?-1618 ?), auteur de la « *recherche de la vraye anathomie des dents, nature et propriétés d'icelles*» (1581) qui est le premier ouvrage français entièrement consacré à l'odontologie, et de Bernardin Martin(1629-1682 ?) auteur de la « *dissertation sur les dents* » (1679), deuxième ouvrage français entièrement consacré à l'odontologie, il va constituer une œuvre de référence pour son temps : *Le Chirurgien Dentiste ou Traité des Dents* (1728). L'utilité de conserver les dents est de trois ordres :

### 1.2.1 ESTHETIQUE

Pour Fauchard, « *les dents servent à soutenir les joues et les lèvres ; ce qui n'est pas de moindre importance pour les agrémens du visage, comme on peut s'en convaincre par la difformité que leur chûte y fait apercevoir.* » (47)

Précédant d'un demi siècle Fauchard, Martin (1679) énonce ce principe que les dents servent pour : *« la décoration de la bouche, (...) elles donnent des grâces qui ne peuvent s'exprimer, & les femmes en scavent tirer des avantages que les gens qui sont du bon goust ne mésestime pas.* »

### 1.2.2 PHONATION

Pour Hémard (1582), elles servent à *« Proferer la parolle, vray truchement & interprete des conceptions de notre Ame.* »

Martin (1679) de constater qu'elles nous ont été données pour *« bien articuler les mots, (...) les Ecclésiastiques & les religieux qui se sont destinés à prêcher, ont beaucoup plus de soins de leurs Dents que d'autres particuliers. »*

Pour Fauchard (1728), les dents « *sont absolument nécessaires pour l'agrément de la voix, la prononciation du discours, l'articulation des mots et l'ornement du visage.* » (47)

### 1.2.3 MASTICATION ET DIGESTION

Hémard : « *Mâcher pour assurer la concoction de laliment »* (60)

Martin : pour *« briser, diviser et amollir les alimens grossiers, afin que l'estomach les digère et les cuise avec plus de facilité.* » (87)

« *…car enfin,* (pour Fauchard), *la santé dépend de la digestion des alimens, qui ne peuvent être bien digérez, s'ils ne sont auparavant bien broyer »* (47)

Tous les praticiens du XVIII$^{e}$ ne manquent pas d'énoncer ces trois intérêts de conserver les dents.

## 1.3 CONSEILS D'HYGIENE D'ORDRE GENERAL

### 1.3.1 DE LA DIETETIQUE

Ces conseils d'hygiène sont essentiellement d'ordre alimentaire. Eviter les excès semble de mise, et de manière générale éviter tous les aliments provocant un mauvais chile. La consommation de sucre est déjà montrée du doigt.

Hémard déjà nous dit (60):

« *Que l'on soit soucieux d'empêcher que la viande (...) ne s'aigrisse point dans l'estomac. Qu'on se garde de vomir, tant qu'il sera possible éviter de manger choses gluantes (...) comme sucre, dragées, miel cuit, fromage rousti & autres viandes y compris les porreaux, le laict et les poissons salés.*

*Nettier après le repas les dents de toutes saletez et ordures qui en mangeant s'attachent aux dents et gencives.*

*A l'évidence, la non-consommation de certaines viandes s'impose aux personnes d'estude dont l'estomach est sensible et délicat, car des laboureurs il y a une autre considération quant au régime de vivre.* »

Et pour résumer : *« Les mauvaises dents et l'alaine mauvaise aux goulus intempérez, & crapuleux.Et les dents nettes et blanches & bien odorantes aux sobres & continents.* »

Fauchard (1728) de recommander de choisir des « *alimens d'un bon suc, qu'il faut mâcher très exactement…*» et citant directement Hémard « *que le morceau qui longuement se mâche, est demi cuit & l'estomac ne fâche.* »

D'autre part, il bannit le trop grand usage des « *légumes, tels que sont les choux, les porreaux, les ciboulles, les navets, les pois verds, celui de la chair de pourceau, des viandes & des poissons salez, du fromage du lait &c. puisque toutes ces choses produisent un mauvais chile.* » (47)

Bourdet (1759) résume ces principes en condamnant *« tous les excès de la bouche et l'usage des aliments qui font un chile imparfait ou trop abondant.* »

* Du sucre*: « les confitures, les dragées & tous les alimens sucez, ne contribuent pas peu à la destruction des dents…car il y a dans le sucre un acide pénétrant et corrosif, ainsi que l'analyse Chymique le fait connoitre, qui y cause tôt ou tard du dérangement.* » selon Fauchard. Constatant que les gens qui abusent de cette sorte d'alimentation n'ont pas les dents belles, il leur recommande en outre, *« après avoir mangé des sucreries, de se laver la bouche avec de l'eau tiède.* » Toutefois, il n'en interdit pas la prise : *« on doit en régler l'usage et n'en pas faire une habitude journalière* ». (47)

Bunon (1743) dans son *Essay sur les maladies des dents* en interdit la consommation aux enfants parce que, dit-il, *« la viscosité du sucre s'attache aux gencives et en bouche les pores ; et qu'il y a d'ailleurs un sel corrosif, fort pernicieux pour les dents* ».

Bourdet (1759) nous informe que l'usage excessif de sucre contribue à la destruction des dents et insiste sur le fait qu'après en avoir consommé il faut se rincer la bouche avec de l'eau tiède afin « *d'enlever le suc visqueux qui s'attache aux dents et dont l'acidité les gâte* ».

### 1.3.2 DU TABAC

Les effets du tabac sont très bénéfiques selon *l'Histoire Générale des Drogues* de Pomet (1694).

« *La vertu du tabac c'est d'être vomitif, purgatif, vulnéraire, céphalique. Il convient à l'apoplexie, paralysie et aux catarrhes. Il décharge le cerveau d'une lymphe dont la très grande quantité ou mauvaise qualité incommode cette partie. L'usage, en fumé ou mâché convient dans les maux de dents, la migraine, les fluxions de tête, dans la goutte, les rhumatismes et autres causées par un dépôt d'humeurs glaireuses ; les feuilles sont employées pour plusieurs compositions galéniques; appliquées sur les ulcères et sur les plaies, les nettoie et consolide assez promptement; l'on pile ces feuilles et on les fait infuser dans du vin, ou bouillir dans de l'huile d'olive, elles sont vulnéraires, détersives et résolutives*. » (100)

Si dans une première partie Fauchard (1728) en condamne l'usage parce qu'il rend les dents « *noires et vilaines* » et qu'il peut entraîner des « *douleurs & des fluxions très incommodes, & même la carie, qui est le plus fâcheux des accidens* », il fait dans une seconde partie les louanges du tabac, ventant ses vertus. Ainsi dit-il savoir que « *la fumée du Tabac peut contribuer à la conservation des dents, en procurant l'évacuation des humeurs*

*surabondantes, qui pourroient en agissant sur elles, les détruire….Le Tabac déterminant les humeurs à s'écouler par le nez, en fait une diversion, qui les empêche de se jetter sur les dents ; ce qui n'est pas un petit avantage »* (47). Extrayons de la première édition du *Médecin des Pauvres* cette prometteuse affirmation : « *L'esprit de nicotine ou petun est un merveilleux remède pour apaiser les maux des dents.* » On pouvait utiliser l'herbe à Nicot en « *fumant du Tabac du Brésil avec une bonne pipe* », ou appliquer localement du Tabac du Brésil ou en mâcher. (14)

Valmont-Bomare (1791) conclue que « *l'usage du tabac peut convenir en fumée pour le mal des dents…et pour préserver des attaques du scorbut* ». Et il indique *: « Bourgeois dit que le Tabac d'Espagne appliqué sur les gencives saignantes des scorbutiques, les guérit entièrement & raffermit les dents ébranlées. »* Enfin il ajoute encore*: « on estime la cendre de tabac très bonne pour blanchir les dents ».*

Dans une enquête effectuée en Berry, on constate que le tabac figure, pour 10% des personnes ayant répondu, comme moyen connu et employé pour calmer les douleurs dentaires. Le mode d'emploi signalé comme le plus fréquent consiste à mettre du tabac dans la cavité carieuse. Depuis lors d'autres enquêtes du même type ont montré qu'actuellement, le tabac est toujours cité parmi les plantes médicinales bucco-dentaires connues et utilisées, par 40% des personnes interrogées en Pays basque espagnol, 36% en Constantinois (Algérie) et 13% en diverses régions de France métropolitaine. (72,75)

### 1.3.3 DU CHAUD-FROID

D'après Fauchard (1728), la bouche successivement en contact avec un air chaud, comme la fumée de tabac, ou une liqueur brûlante, puis en contact aussitôt avec un air froid serait alors sujette à « *la fixation de quelque humeur dans la même dent, dans les gencives ou dans quelques unes de leurs parties voisines…ces matières ainsi fixées venant à fermenter une fois et à rompre le tissu de la dent, causent la carie qui le détruit absolument* ». Il conseille donc de ce fait d'éviter de soumettre les dents à de trop grands écarts de températures, pour conserver ces dernières. (47)

Bunon (1743) fait la même remarque. Pour lui, le contraste chaud-froid suffit à lui seul pour engendrer la carie sur toutes les dents. Les incisives sont les plus touchées mais parfois aussi

les canines de la mâchoire supérieure. L'explication scientifique de cette théorie trouve son fondement en cela que le contraste de température « *ralentit ou même intercepte le cours des fluides dans les vaisseaux dentaires, et de cette interception naît la carie.* »

### 1.3.4 DES TROP GRANDS EFFORTS

Tout comme Hémard (1581) le faisait remarquer quand il dit de *« Ne casser rien de dur aveq les dents (...) qui ne puissent les esbranler »*, Fauchard (1728) condamne l'habitude qui consiste à *« mâcher, casser ou couper des alimens, ou autres corps trop dur, & à ne faire aucun effort avec les dents… »* (47)

« *S'abstenir de casser avec les dents rien de trop dur* » nous dit Bourdet (20). Et tous les auteurs du siècle et des siècles suivants de s'accorder sur ce point.

## 1.4 DES MESURES A PRENDRE DES LA GROSSESSE

Pour nos experts du XVIII$^{e}$ siècle, la grossesse tout comme l'enfance doivent être l'objet de soins attentifs. Ainsi, il n'est pas rare de devoir recommander la saignée aux femmes enceintes tant pour la conservation de l'enfant que pour le confort de la grossesse. D' autre part, privées de menstruations, leur sang corrompu risquerait de se porter sur leurs dents et de les gâter. (47)

Une étroite corrélation est mise en évidence entre le régime alimentaire et la constitution de la mère et leurs répercussions sur les organes dentaires de l'enfant. En effet : « *Ne serait-il pas plus utile de travailler à prévenir ces mêmes maladies, d'aller jusqu'à la source pour la détourner, de détruire la cause du mal, ou de l'arrêter dans sa naissance* ? » nous dit Bunon (1743) dans son *Essay sur les maladies des dents* et de développer « *Tous ces accidens, à la sortie des Dents, seraient moins fréquents si on les prévenait de longue date & si les femmes qui se trouvent enceintes, avaient, pendant leur grossesse, un peu plus d'attention sur elles-mêmes, par rapport à leur fruit, dont la perfection et la conservation dépendent d'elles beaucoup plus qu'elles ne se l'imaginent(…) Il est sûr que la constitution de la mère qui influe sur toutes les parties de l'enfant fait le même effet sur les dents. Ainsi une femme Pléthorique, ou Cacochime est chargée de superfluités, dont le vice, en se communiquant à*

*son fruit, dérange nécessairement toute la constitution, & pénètrent jusqu'aux germes des dents ; de même les passions violentes capables de causer de la dépravation dans le sang…le mauvais régime pendant la grossesse, les maux secrets dont les Pères & Mères peuvent être atteints influent en diverses manières* ». (24) Ainsi Bunon pense que la santé de l'enfant se prépare durant la grossesse, et la mère doit se soumettre aux règles galéniques de l'hygiène comme les lavements ou la saignée. (127)

Il n'oublie pas également d'évoquer des recommandations quant au choix de la nourrice qui doit se faire deux à trois mois avant la naissance, ainsi que le régime que cette dernière doit tenir et sa conduite qui doit être « *tranquille, exempte de chagrin, & même excitée à la joye, et qu'elle fasse un exercice modéré.* » (24)

Fauchard quant à lui éveillait l'attention des parents sur l'abus de vin chez les nourrices de la campagne à qui les citadins confient leurs enfants. Jourdain[13] voulait des nourrices dont le lait soit doux et humectant. Plus précis, Andry, les voulait d'une nature chaude et affective, ce qui leur donne un lait qui se distribue plus facilement aux dents. Pour y parvenir, elles ne devaient pas mener une vie sédentaire, mais douce et gaie. (127)

L'enfant né, il fallait surveiller le bon fonctionnement des premières voies, « le ventre libre ». Quels soins prodiguer aux gencives enflammées de l'enfant? La friction. Par cette méthode, on ramolit et on calme la douleur. On met sur le doigt de la cervellede lièvre, de la moelle des os du râble de l'animal, du sang de la crête de coq, de la cervelle de poule noire et du miel de Narbonne. (127)

Le hochet était bon pour Fauchard : « Il calme la douleur et modère l'inflammation. » Pour Bourdet au contraire, il meurtrissait et enflammait. (127)

---

[13] Anselme-Louis-Bernard-Bréchillet Jourdain naît à Paris le 16 décembre 1734. Il est reçu expert pour les dents à Saint Côme en 1755. Il a vingt ans. L'année suivante, il publie les *Nouveaux éléments d'odontologie*, (Guillaume Desprez, Paris), exactement deux ans après ceux de son maître Lécluze, dont il s'inspire un peu trop fidèlement. Il exerce et prend part en même temps à tous les travaux de l'Académie royale de chirurgie, à laquelle il présente ses recherches. Il est reçu maître en chirurgie par le Collège royal de Chirurgie. Les sinus maxillaires sont véritablement son objet de prédilection. Il meurt à Paris le 16 janvier 1816. (109)

## 1.5 PRENDRE TRES TOT LES BONNES HABITUDES

Tous les auteurs de ce siècle s'accordent pour dire que plus tôt l'habitude d'entretenir sa bouche se prend, plus facilement elle se poursuit tout au long de la vie, sans que cela paraisse une tâche.

En effet, Bunon (1743) souligne la nécessité d'avoir soin de sa bouche dès le plus jeune âge. *« Il est d'autant plus avantageux d'être accoutumé, dès sa jeunesse aux petits soins, que l'habitude en dure toute la vie, sans qu'elle paroisse couter rien(...) au lieu que faute d'habitude, la plûpart de ceux à qui l'on prescrit cette même pratique à un certain âge, la regarde comme une tâche qui les gêne, & qu'ils négligent bientôt par cette raison*. »

Aussi en faisant visiter fréquemment sa bouche et en séparant les dents qui sont trop serrées, on peut éviter bien des soucis nous dit Bunon.

Lecluse (1754) partage également cet avis : « *lorsqu'on est accoutumé de jeunesse à ce petit exercice, l'habitude en reste toute la vie et n'en coûte rien. Au contraire, si l'on néglige seulement un jour de prendre le soin accoutumé, cette interruption semble occasionner une sorte d'incommodité qui donne de l'inquiétude.* »

Bourdet : « *toutes les personnes chargées de la conduite des enfants ne peuvent les accoutumer de très bonne heure à se nettoyer tous les jours la bouche. C'est une pratique de propreté dont dépend le bon état des dents et qui produit de grands biens.* » (19)

## 1.6 DE LA RESPONSABILITE DES INSTITUTIONS

Dans cette idée de prévention, selon Bunon (1743), *« Pères & Mères, Collèges, Pensions, Communautés Religieuses* » doivent avoir une attention particulière à l'égard de l'hygiène dentaire des enfants, et doivent, afin d'éviter le plus de désagrément aux enfants, faire visiter leur bouche par un dentiste « *expérimenté* » qui de son côté doit tout mettre en œuvre pour faciliter cette rencontre : *« C'est à la prudence du Dentiste à apporter tous les ménagements dus à la faiblesse de l'âge. Je ne puis trop recommander d'éviter les moyens violents, & surtout la précipitation, afin de ne point donner aux enfans de l'éloignement ou de l'aversion, pour les soins différents que demande leur bouche. Avec de la patience et de la douceur, on*

*parvient à les tranquilliser, & même à leur donner de la confiance.* » Suit un peu plus loin une fine stratégie opératoire, toujours en vigueur: *« Lorsqu'il s'agit de leur ôter plusieurs Dents à la fois, c'est d'examiner celle dont l'extraction doit être moins sensible & de les préparer ainsi par de légères opérations, à en supporter de plus douloureuses.* » (24)

Mahon « le dentiste observateur » (1798) a soigné de nombreux enfants dans les hospices et il a recommandé la surveillance de ces établissements par un chirurgien-dentiste. En outre, il conseille de créer une chaire dans chaque école que l'on confierait à un chirurgien-dentiste instruit et celui-ci donnerait des lecons aux élèves tant sur les causes des maladies de la bouche que sur les moyens d'y remédier, ainsi que la théorie des opérations manuelles. Dans un second temps, il suggère de ne laisser opérer que sous ses yeux, ce qui les formerait et même les rendrait capables en bien peu de temps. (85)

Ainsi, la nécessité d'une hygiène bucco-dentaire précoce, le rôle et la responsabilité des parents et des institutions sont déjà soulignés à l'époque.

# 2 CONSEILS D'HYGIENE

## 2.1 MODE OPERATOIRE

Pour Géraudly (1737) :

Les soins d'hygiène consistent à se laver la bouche en se levant et après les repas. On utilise de l'eau tiède ou on l'additionne de vinaigre blanc afin de rendre cette eau plus pénétrante.

Ensuite, on se ratifie la langue au moyen d'un couteau d'ivoire ou d'argent sans tranchant. Puis, on poursuit par le passage d'un petit linge ou d'une éponge fine trempée préalablement dans de l'eau tiède.

Dans le cas d'une gencive douloureuse, on doit la faire saigner au moyen d'un cure-dents de plume et non de métal.

Enfin, une fois par semaine il recommande l'emploi d'une poudre absorbante à base de corail rouge, de perle, d'yeux d'écrevisses et de diaphorétique minéral, afin de blanchir et nettoyer

les dents. On emploie cette poudre au bout d'une racine de guimauve qui se substitue à la brosse à dents.

Pour Bunon (1743):

*« Il s'agit de se placer* ***tous les matins*** *au grand jour devant un miroir pour examiner sa bouche, & voir ce qui se passe tant sur les Dents que sur le rebord des gencives, »* de dégager le limon inter-dentaire avec une plume, frotter les dents avec un linge, mieux du coton, encore mieux une racine bien préparée ou nec plus ultra, une éponge fine bien préparée. *« **Celles de la mâchoire supérieure de haut en bas, & celles de la mâchoire inférieure du bas en haut ;** et cela dans toute leur étendue depuis le bord des gencives. »*

Après chaque repas, on aura soin de se laver la bouche et d'user de cure dents. L'opiat ne devrait être utilisé que les deux ou trois mois : « *qu'on n'attende pas que le limon soit devenu trop opiniâtre ; car quand il est invétéré, qu'il est dur et changé en Tartre, il n'y a ni poudre, ni Opiat qui soit capable de l'enlever ; il ne peut céder qu'au fer ; et sans différer avoir recours au Dentiste. C'est pour cela qu'il* ***faut faire visiter sa bouche une ou deux fois par an****, & il ne faut point écouter ceux qui prétendent que quand on fait nettoyer ses dents par l'opérateur, elles se salissent plus tôt.* » (24)

De plus, aucun opiat ou tout autre composition « *n'a la vertu de préserver de la carie ou du scorbut.* »

Bourdet (1759) dans un même registre recommande de se « *bien* ***gratter la langue*** *tous les matins, puis de passer un* ***cure dent de plume*** *entre toutes les dents…l'ouvrage du cure dent fini, on doit se bien nettoyer la bouche avec une petite* ***éponge fine****, qu'on a trempé dans de l'eau tiède »* que l'on peut additionner *« d'eau balsamique & spiritueuse* ». De plus, il préconise l'emploie « *tous les 3 à 4 jours* » d'une **racine** « *bien douce et bien préparée, qui sera trempée dans de l'eau tiède, pour emporter la crasse qui ternit* les dents ». Enfin, « *tous les 20 jours ou tous les mois, il faut employer la poudre si on s'aperçoit que malgré les soins qu'on a pris les Dents perdent leur blancheur….Après le repas on fait usage du cure dents, puis on les essuye bien ensuite avec une* ***serviette****, & on se rince bien la bouche ».* Et de conclure son chapitre par la nécessité, « *malgré tous les soins qu'on pratique, de faire* ***souvent visiter ses dents****, pour mettre le dentiste à portée d'arrêter les progrès du mal que le limon peut produire* ». Et quand les gencives sont malades et non douloureuses, il préconise

l'emploi de sang-dragon, de crème de tartre, d'alun calciné, le tout en poudre très fine additionné à du miel, à utiliser tous les matins jusqu'à guérison des gencives. Si la douleur vient s'ajouter, il faut alors presser la gencive avec le doigt dans le but de la faire saigner le plus possible. Il faut également la piquer nous dit Bourdet. (20)

Quant à l'illustre Fauchard, on pourra s'étonner de son rejet pour la brosse. En effet, selon lui, *« ceux qui usent de petites brosses de crin, de morceaux de drap, ou de linge,…, s'en servent sans concevoir que toutes ces matières sont trop rudes, & que leur fréquent usage pratiqué indiscrètement, détruit souvent les gencives et les dents. »* Il préfère incontestablement « *l'usage d'une petite éponge des plus fines, trempée dans de l'eau tiède* » avec laquelle on frottera tous les matins ses dents de bas en haut et de haut en bas, par dehors et par dedans. (47)

Et il ne manque pas d'ingéniosité en pensant à ceux qui sont dans l'incommodité de ne pas avoir d'eau tiède en leur suggérant d'user d'eau froide dans laquelle on aura pris le soin préalablement *« d'en tremper le doigt pour en ôter la grande fraîcheur. »*

En outre, il préconise l'usage de cure-dents de plume tous les matins afin d'ôter le limon accumulé pendant la nuit et il recommande également de se frotter les dents grâce au « *bout* ***d'une racine de guimauve*** *ou de luzerne bien préparée*. » (47)

## 2.2 PREPARATION DE RACINE DE GUIMAUVE

L'instrument d'hygiène le plus courant à l'époque est la racine, soit de guimauve soit de mauve ou de luzerne. Elle est déssechée puis préparée selon des techniques très complexes. Les fibres des extrémités détachées les unes des autres, ressemblent à une brosse monotouffe et sont utilisées pour porter la poudre dentifrice en bouche.

Fauchard nous explique que *: « Pour préparer les racines de guimauve & les entretenir douces & molles, il faut les cueillir dans l'Automne, choisir les plus droites & les plus unies, les couper de la longueur que l'on souhaite, & les faire sécher au Soleil, ou dans un lieu médiocrement chaud, jusqu'à ce qu'elles ne contiennent plus d'humidité. Il faut ensuite en ôter la surpeau avec une rape ou une lime dure, pour les rendre plus unies, plus pénétrées & plus colorées de rouge par la composition qui suit.*

*Prenez de l'huile d'amandes douces, ou à son défaut de la meilleure huile d'olive quatre livres ; orcanette demie livres. Mettez-les ensemble dans un petit vaisseau de cuivre étamé, sur un petit feu de charbon ; & pour empêcher que l'huile ne brûle, ajoutez-y en même tems un verre d'eau commune. Faîtes bouillir le tout pendant un demi quart d'heure. Ensuite ôtez-le du feu, & l'ayant un peu laissé refroidir, ôtez-en l'orcanette qui aura alors empreint l'huile de sa teinture. Ajoutez-y aussi-tôt*[14] *du sassafras râpé, du girofle, de la canelle, de l'iris de Florence, du souchet, de la coriandre, du calamus aromaticus, & du santal citrin, de chacun une once ; le tout concassé auparavant dans un mortier. Après quoi vous remettrez le vaisseau sur un petit feu couvert de cendre pendant deux ou trois heures, pour y entretenir une chaleur douce. L'ayant ôté, on mettra ensuite les racines de guimauve dans cette composition, pour qu'elles y puissent tremper ; ayant soin de les remuer souvent & de remettre le même vaisseau tous les jours deux ou trois heures sur un feu couvert de la manière qu'il est marqué ci-dessus ; Huit à dix jours suffissent pour que ces racines soient pénétrées. Après quoi on les ôte de l'huile, pour y remettre d'autres racines, si l'on juge à propos, jusqu'à ce que toute la liqueur soit consumée en pénétrant ainsi ces racines. Amesure qu'on les tirera de cette liqueur, il faut bien les essuyer avec un linge.*

*Rien ne conserve mieux la douceur & la molesse de ces racines que ces sortes d'huiles, qui étant aromatisées de la manière qu'on vient de le dire, leur donnent une odeur très agréable. »* (47)

La guimauve possède d'importantes propriétés émollientes et anti-inflammatoires sur les muqueuses. Elle est donc toujours indiquée pour les parodontopathies et stomatites. (75)

Gérauldy (1737) et d'autres auteurs précisent également dans leurs ouvrages la manière de préparer ces racines, dans un souci évident de mettre à la portée de tous l'hygiène dentaire.

[14] Sic dans le texte. Ortographe de l'époque.

## 2.3 SOINS QU'IL FAUT DONNER AUX DENTS ARTIFICIELLES

Les dents artificielles ne sont pas oubliées et nécessitent des soins d'hygiène réguliers au même titre que les dents naturelles. A chaque type de système prothétique correspond une technique et une fréquence de nettoyage.

Selon Bourdet (1759), concernant les *pièces de Dents artificielles* : beaucoup de personnes *se les attachent elles-mêmes fort bien avec des fils ordinaires qu'elles renouvellent à leur gré, & c'est alors qu'il est nécessaire pour la propreté de les renouveler* souvent.

Pour les pièces où il ne reste plus de dents, grâce à la compétence de Fauchard complétée par celle de Bourdet : *« nous avons surmonté cette difficulté, & nous avons trouvé les moyens de les faire tenir ces sortes de dents avec des ressorts. (…) Les soins consistent à les ôter tous les matins, ce qui est aussi facile que de les remettre ; à les bien nettoyer avec une petite brosse ; & à les frotter de temps en temps avec un peu de poudre pour les tenir blanches.* » (20) Une fois par semaine en moyenne les resorts sont regarnis et les dents ainsi mises et nettoyées ne risque pas d'entraver l'haleine du sujet. A noter, l'emploi d'une petite brosse.

Mouton[15] ( ?-1760) publie en 1746, la même année que la deuxième édition du *Chirurgien-Dentiste* de Fauchard, et trois ans après *l'Essay sur les maladies des dents* de Bunon, un livre intitulé *Essay d'odontotechnie ou Dissertation sur les dents artificielles*. Dans ce premier ouvrage consacré uniquement à la prothèse, il nous relate, de façon détaillée, la manière d'entretenir propres les dents artificielles. Il y accorde, d'ailleurs, l'essentiel de son cinquième et dernier chapitre.

Pour lui, les soins qu'exigent les dents artificielles sont : « *les mêmes que pour les dents naturelles. Ils consistent à se laver régulièrement la bouche en se levant, & à emporter avec un couteau, propre à cet usage, ou un cure-dents, le limon qui peut s'être attaché à la langue, & qui ne manque pas de se déposer sur les Dents. Ce limon qui produit le tuf ou le tartre(…) altère par le moindre séjour la couleur des Dents.* (93).

[15] A ce jour, sa date de naissance et ses origines sont inconnues. Il est d'abord dentiste à l'Ecole militaire, puis dentiste opérant du Dauphin et de Mesdames, puis dentiste du Roi en 1757, héritant de la survivance de la charge de Capperon promise à Bunon prématurément décédé en 1748. Il meurt un an avant Fauchard, le 20 octobre 1760, rue d'Orléans Saint Honoré. (106)

L'eau des fontaines est soupconnée d'être chargée de sels vitrioliques causant des désordres. Il recommande donc de l'additionner avec de l'eau-de-vie. Une plus grande confiance est accordée à l'eau des rivières (93). On peut ainsi mesurer les dangers sanitaires encourus à l'époque par la consommation de l'eau. De plus, il préconise l'emploi de petits bâtons de bois « *effilés par les deux bouts, en forme de brosse, préférables à toutes autres choses(…) Les soies rudes des petites brosses de crin ou de sanglier sont capables à la longue d'excorier les gencives & de déchausser les Dents* (93). » Suivent les détails du nettoyage partant de la gencive vers l'extrémité des dents.

Enfin, il ne se prive pas de critiquer l'usage répandu du corail qui entre dans la composition de nombreuses poudres et opiats. Et sans aller jusqu'à l'interdire il veut nous dit-il « *qu'on n'en fasse qu'un usage très rare* (93). »

# 3. DE L'EVOLUTION DE L'ABORD DES PROCESSUS PATHOLOGIQUES

Il aurait été inconcevable de ne pas aborder l'approche des pathologies bucco-dentaires pour comprendre le peu de place accordée à l'hygiène apportée aux dents et aux gencives. En effet, l'ère de la bactériologie amorcée par Louis Pasteur est encore loin et les différentes causes de la carie ainsi que de la maladie parodontale trouvent des explications souvent farfelues, même si une première corrélation entre le sucre et la carie peut déjà être mise en évidence.

## 3.1 LA CARIE

Trois origines sont possibles : (9)

### 3.1.1 VERMICULAIRE

Les vers rongent la dent. Cela fait mal. Il faut donc faire une fumigation pour tuer ces vers. (9)

Symbolique de la douleur et de la carie s'attaquant à une dent. Sculpture ivoire.

Photo extraite de l'exposition « des dents et des hommes ». Paris 1992/1993.

www.bium.univ-paris5.fr/aspad/expo51.htm

### 3.1.2 DESEQUILIBRE DES HUMEURS

Il est la base de la théorie galénique. La santé est due au maintien de la juste proportion du sang, du phlegme, de la bile jaune et de la bile noire, dont l'action est associée aux quatre qualités élémentaires que sont l'eau, la terre, le feu et l'air. Les humeurs circulent entre les mailles solides qui composent le corps humain.

Si les humeurs froides et humides sont en excès dans le cerveau, elles passent sous forme de pituite à travers la lame criblée de l'ethmoïde pour tomber dans la cavité buccale et détruisent les dents. Donc il faut soigner par du chaud et sec. (9)

Bunon (1743) : *« C'est la pituite du cerveau qui, tombant sur les mâchoires carie les dents* ».

Lecluze (1754) écrit : « *La carrie provient encore d'une salive âcre & chargée d'acide, ou d'une humeur provenant du vice du sang & de la limphe qui s'arrête autour des dents & dont les particules communiquent à celles de l'émail des impulsions qui en détachent les parcelles les unes des autres. »*

### 3.1.3 CAUSES LOCALES (MALPOSITION)

Bourdet (1757) : « *les dents peuvent se gâter quand elles sont trop serrées, parce que sous la pression réciproque les fibres osseuses s'affaissent et que les fluides n'y circulent plus librement* ».

Lecluze (1754) : « *les Dents se carrient*[16]*, soit pour être trop pressées & pour retenir dans leurs interstices quelques portions acides des alimens, soit pour avoir été cassées dans la mastication par la rencontre d'un corps dur, ou par quelque coup, soit pour être altérées par l'effet de la lime conduite sans précaution, ou appliquée mal-à-propos.* »

L'utilisation de la lime dans le cas de dents trop serrées est donc toute indiquée à condition, comme nous l'avons vu, qu'elle soit maniée par une main experte. Enfin, de nos jours, on pourrait davantage expliquer la présence de carie dans ces zones trop serrées par leur inaccessibilité au brossage plus que par l'affaissement des tissus osseux et la non circulation des fluides.

## 3.2 LE TRAITEMENT DE LA CARIE

Bunon (1743) écrivait : *« La cure de la carie dentaire est plus ou moins difficile selon la localisation du mal. »* C'était avec une lime droite que l'on supprimait la partie malade, d'où

[16] Orthographe de l'époque.

l'extrême difficulté pour atteindre certains points, comme la partie distale d'une molaire supérieure. (24)

Quel était le résultat ? Bunon affirme que : « *Les dents touchées de caries étant limées et plombées, à propos, sont préservées de ses progrès et sauvées. Si elle est profonde, il faut en arrêter la progression, en grattant avec des excavateurs les parties noires, molles. La partie malade éliminée, on la nettoie et on imprègne la cavité d'essence de canelle ou de girofle, à l'aide d'un coton.* » (24)

Certains dentistes parisiens, particulièrement adroits, appliquaient le fer rouge sur la partie limée. On la desséchait et on la rendait insensible. La cavité bien préparée, on la comblait avec du plomb ou de l'étain bien tassé. L'obturation, à l'aide de feuilles d'or bien pressées, donnait de bons résultats, fonctionnels et esthétiques. Cette manœuvre demandait beaucoup de soins si on voulait que le plombage tienne bien. (127)

Si la carie est profonde, que le fond de la cavité est douloureux, le bouton de feu brûlera la « *superficie du nerf* », après quoi, on pourra plomber. (127)

« *On donne des exemples de personnes à qui l'on a fait mourir les nerfs des dents, qui ensuite les ayants fait plomber, les ont conservées nombres d'années, sans faire mal, si ce n'est tout au plus quelques légères fluxions.* » (24)

Aussi pour Géraudly (1737) :

1) La carie naissante est limée

2) Plus profonde, on doit en ôter la noirceur, et y appliquer de l'essence de girofle ou de cannelle au moyen d'un coton imbibé, placé dans la cavité quelques jours. Après quoi, on obture au moyen de plomb.

3) Le nerf étant à découvert, on « *brûle la superficie du nerf* », puis on obture avec du plomb.

4) Quand la couronne est entièrement détruite, on peut laisser la racine en place. Si elle est sensible, on cautérise. Si elle occasionne la puanteur, on l'extrait à l'aide d'un instrument appelé pélican.

Quand la douleur s'étend à la mâchoire, qu'il y a de la fièvre, que les joues sont gonflées, *« c'est une humeur qui s'est jetée sur ces parties, des humeurs chaudes, du sang ou de la bile jaune. Il faut en pareil cas, appliquer des cataplasmes rafraîchissants de mie de pain, imprégnés du lait ou de jaune d'œuf. »* nous dit Bunon. (24)

Les figues grasses, elles aussi, appliquées sur la joue, calmeraient la brûlure, la tension, la douleur. (127)

En outre, Bunon signale le risque de contamination de la carie. Ainsi, « *lorsque les molaires de lait sont cariées par leurs parties latérales, elles peuvent produire beaucoup de désordre par la communication de leur carie sur les dents voisines ...Celles-ci produisent le même effet sur les secondes dents et la carie circule ainsi, quoiqu'elle ne se fasse sentir ou apercevoir que plusieurs années après.On peut éviter cette contagion et ses suites en ôtant à propos les dents de lait cariées, ou en les limant suivant l'exigence des cas* ». Il comprend très bien le risque de mortification pulpaire et conseille de conserver, autant qu'il est possible, l'intégrité de la pulpe. Dans ce but, il met au point une thérapeutique de dernier recours semblable aux actuels "coiffages pulpaires" en utilisant des essences de cannelle ou de girofle. (59)

Ce sont là les moyens classiques pratiqués par les dentistes du XVIII$^{e}$ siècle.

## 3.3 LE TARTRE ET LES PARODONTOPATHIES

### 3.3.1 LE TARTRE: DEFINITION

L'observation des causes et des conséquences du tartre occupe une part importante dans tous les ouvrages concernant l'art dentaire au XVIII$^{e}$ siècle. Appelé chancre par Bourdet parce que, dit-il, « *il ronge non seulement les gencives, mais encore les alvéoles et la membrane qui recouvre la racine des dents* ». Les autres le définissent comme tuf.

Fauchard définit le « *tartre, ou le tuf, que quelques Auteurs & le vulgaire nomment chancre* » comme une « *matière qui s'accumule sur la surface des dents, & qui devient par son séjour comme une croûte pierreuse, d'un volume plus ou moins considérable*. (48)

Les contemporains de Fauchard exposent la même opinion. Le tartre se forme par déposition de couches successives de limon qui est l'équivalent de la plaque dentaire. L'origine du limon est l'absence d'hygiène bucco-dentaire et de détartrage.

Géraudly (1737) définit le tartre ou « *tuf des dents* » comme : « *une matière dure, & une espèce de croute qui recouvre les Dents et les Gencives & qui devient si considérable qu'on le prendroit pour un seul Os.* » (56)

Fauchard n'en décrit pas moins huit sortes de tartre:

*le limon blanchâtre et visqueux attaché aux dents.

*le limon d'un jaune suffrané, comme collé aux dents; l'un et l'autre de ces limons possèdent ordinairement le tuf (tartre des dents) et en font comme l'ébauche, puisque c'est de ce limon que se font les premières couches de tarte.

*le tartre jaunâtre nouvellement formé et d'une consistance pâteuse et fortement attaché aux dents.

*le tarte grisâtre ou noirâtre formé depuis plusieurs années ; il a encore beaucoup plus de consistance et est si fortement adhérent et attaché à la surface des dents qu'il semble ne faisant qu'un même corps avec elles.

*le tartre entièrement pétrifié sur la dent forme des masses pierreuses d'un volume très considérable.

*la jaunisse des dents ou ternissement de l'émail causé par une crasse ou par une viscosité qui s'attache à la surface de l'émail, fait à peu près le même effet que la poussière qui s'attache à la glace d'un miroir négligé.

*le ternissement de l'émail des dents causé par une crasse grisâtre ou noirâtre.

*le ternissement de l'émail des dents, causé par une crasse verdâtre.

(48)

### 3.3.2 DES CAUSES QUI LE PRODUISENT

Pour Fauchard (1728), elles sont au nombre de trois outre la négligence de ceux qui ne se font pas « *neteier*» la bouche.

La première cause vient « *des portions des aliments qui s'arrêtent dans les espaces qui sont entre les dents & les gencives* » devenant mouillées par la salive et formant un limon pâteux qui se dessèche ensuite. (48)

La deuxième cause « *dépend de l'air, qui étant poussé hors de la bouche par la respiration, & chargé d'exhalaisons, fait que ce qu'il y a de visqueux… s'arrête contre les dents qu'il touche, & se joint à la première couche de tartre ébauché par le limon desséché* ».(48)

La troisième enfin est la salive « *lorsqu'étant vicié en conséquence de quelque dépravation de la limphe, & se trouvant chargée de sels & de beaucoup de parties terrestres, elle les dépose contre le corps des dents.* » (48)

Bourdet (1759) résume ainsi en une seule et même sentence : « *Certains alimens…une salive épaisse ou viciée, de mauvaises digestions, certaines pituites, des maladies et quelquefois des remèdes même dont on use* » contribuent à former le limon qui devient une fois dur le tartre.

### 3.3.3 DES CONSEQUENCES

La première conséquence décrite par Fauchard, est d'ôter la blancheur des dents et lorsqu'il devient monstrueux, il cause des « *difformités qui choquent la vue* ». Ceci est repris par Gérauldy (1737) mots pour mots dans *l'art de conserver les dents.*

« *Il échauffe la bouche, rend l'haleine puante, gonfle les gencives et les ramollit, découvre les racines des dents, les rend chancelantes, les fait souvent tomber ou les carie, causes des fluxions ou des maux de tête insupportables et une infinité d'autres incommodités.* » disent Fauchard et Géraudly. (48, 56)

Selon eux, *« c'est **l'ennemi le plus dangereux** des dents et des gencives puisqu'il ronge et consume celles-ci et fait par ce moyen tomber les dents ».*

Et Fauchard de surenchérir « *combien de bouches démantelées malgré la bonne qualité des dents, sans que carie y ait aucune perte et dont la décadence provient du dépérissement des gencives et des cloisons des alvéoles, causé par l'abondance et la malignité du tartre.* »

Selon Bourdet (1759), il ronge non seulement les gencives, mais encore *« les alvéoles, & la membrane qui recouvre la racine des Dents »* car il empêche *« le retour des liqueurs, qui par leur séjour se corrompent »*.

Le seul avantage du tartre, pour Bunon, est d'empêcher quelquefois la carie. (24)

### 3.3.4 FORMATION

Nos prédécesseurs ont vu juste. Le limon, que nous nommons actuellement la plaque dentaire se minéralise et forme le tartre. Puis une autre couche de limon se dépose sur la couche de tartre précedemment formée, se minéralise et forme à nouveau une autre couche de tartre.

Ainsi, Fauchard (1728) explique que *« La première couche de tartre une fois formée, s'augmente tous les jours par de nouvelles couches, qui s'appliquent les unes sur les autres ; à peu près de même qu'il arrive à la pierre dans la cavité de la vessie, & à toutes sortes de pierres, qui croissent par addition de couches. »*(48)

Bourdet (1757) *: « Le tartre se forme par couches du limon gras et visqueux qui s'attache sur les dents…A mesure que ce limon se durcit, il se change en tartre. »* Puis, par dépôts de couches successives, il augmente en volume.

## 3.4. LE DETARTRAGE

Nous décrivons ici la méthode de Fauchard, détaillée dans son deuxième volume du *Chirurgien Dentiste*, les autres méthodes des chirurgiens dentistes de l'époque étant à quelques variantes près les mêmes.

Position du patient :

Il doit être assis à bonne hauteur, ni trop haute ni trop basse, la tête « *mollement appuyée* » contre le dossier d'un fauteuil. (48)

Position de l'opérateur :

*« Le praticien est à droite, et passe son bras gauche par-dessus la tête du patient, le pouce de la main gauche doit être situé sur les incisives d'en bas et l'indicateur sur la lèvre pour l'abaisser ; les autres doigts embrassent le menton pour l'assujettir. »* (48)

Mode opératoire :

Les incisives inférieures, faces vestibulaires puis linguales, sont l'objet des premiers soins. L'index de la main gauche sert d'écarteur et les dents voisines servent de point d'appui. L'opération se poursuit par le détartrage des molaires inférieures gauches. Le praticien passe à gauche du patient et opère sur les dents inférieures droites au moyen d'un instrument appelé le **bec d'âne**. Le dentiste poursuit son ouvrage, face au patient et utilise le **bec de perroquet** pour le détartrage des espaces inter-dentaires puis le **burin à trois faces** pour la partie externe de ces espaces, se replaçant à droite. Le **petit canif à trois faces** termine le détartrage des espaces inter-dentaires. Le **crochet en Z** ôte de la face interne des dents, ce que les autres instruments n'auront réussi à faire. (48)

Pour le maxillaire, le mode opératoire est le même.

« *Chaque fois que l'on se servira de ces instruments, il faudra les bien laver et essuyer tant pour la propreté que pour les garantir de la rouille. »* (48)

Géraudly (1737) recommande le détartrage une à deux fois l'an, à l'aide de rugines de différentes tailles et en nombre suffisant, ce qui est la fréquence recommandée par les praticiens actuels.

Lécluze (1754) aborde, un des premiers, le problème de la destruction de ce tissu appelé aujourd'hui maladie parodontale, tout en se basant sur la théorie Galénique des humeurs.

*« Le Gonflement des gencives exige souvent que les Dents soient nettoyées, & que l'on ait grand* ***soin d'ôter le tartre*** *qui s'insinue entre l'une & l'autre ; il n'est pas moins nécessaire de* ***couper les portions excédentes des gencives*** *avec des cizeaux bien pointus, soit courbes, soit droits, & de les scarifier avec la pointe d'une lancette enveloppée d'une bandelette depuis le milieu de la chasse jusqu'à la pointe, tant pour la mieux affermir que pour ne point effrayer la personne sur laquelle on opère; cette scarification sera plus ou moins profonde &*

*réitérée, selon le Gonflement des gencives. Pendant cette opération, & en nettoyant les Dents, s'il y a du tartre on fera fréquemment rincer la bouche du malade avec de* ***l'eau tiède*** *pour faciliter l'évacuation du sang & de l'humeur infiltrée dans les gencives ; cette opération faite, on se gargarise la bouche trois fois par jour pendant une semaine entière avec du* ***vin rouge*** *dans lequel on aura fait bouillir de la petite sauge de Provence, de la poudre de gland de chêne, de l'écorce de grenades, & une pincée de roses rouges. On mettra quinze gouttes de mon Elixir dans l'eau simple conformément aux règles prescrites au chapitre V de mon Traité sur les Maladies des Dents des enfans*[17]*. »* (80)

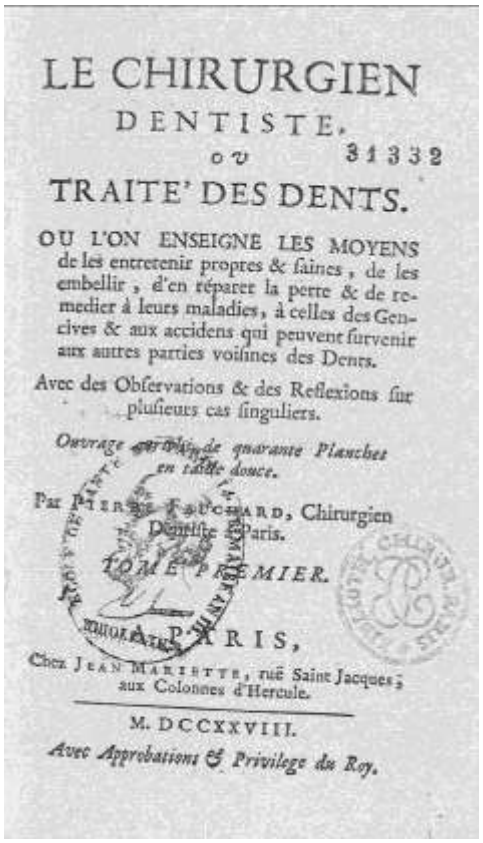

LE CHIRURGIEN
DENTISTE,
OU
TRAITE' DES DENTS.

OU L'ON ENSEIGNE LES MOYENS de les entretenir propres & saines, de les embellir, d'en réparer la perte & de remedier à leurs maladies, à celles des Gencives & aux accidens qui peuvent survenir aux autres parties voisines des Dents.

Avec des Observations & des Reflexions sur plusieurs cas singuliers.

*Ouvrage orné de quarante Planches en taille douce.*

PAR PIERRE FAUCHARD, Chirurgien Dentiste à Paris.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez JEAN MARIETTE, rue Saint Jacques, aux Colonnes d'Hercule.

M. DCCXXVIII.

*Avec Approbation & Privilege du Roy.*

Pierre Fauchard. *Le Chirurgien Dentiste ou Traité des dents/ vol. 1.*
http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica.htm

[17] Orthographe de l'époque

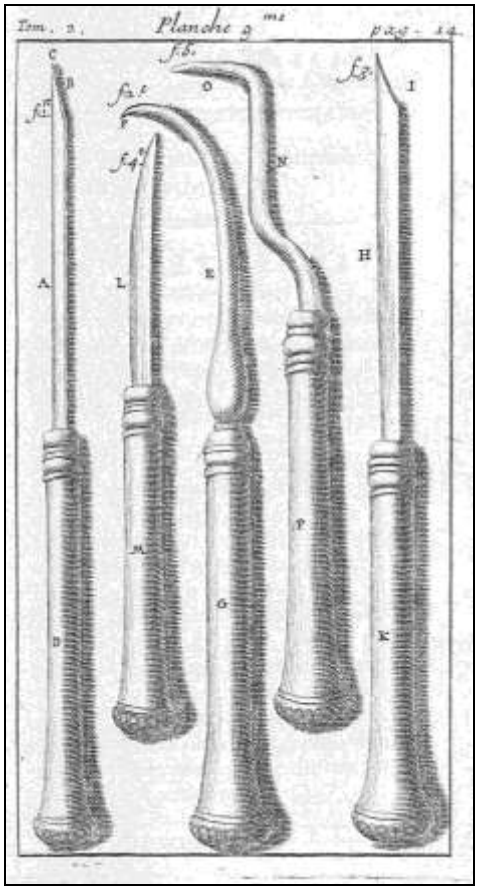


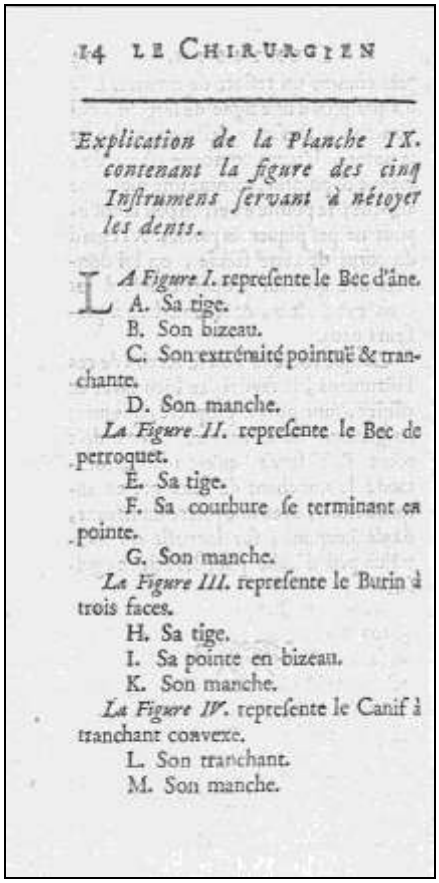

14 LE CHIRURGIEN

*Explication de la Planche IX. contenant la figure des cinq Instrumens servant à nétoyer les dents.*

LA *Figure I.* represente le Bec d'âne.
A. Sa tige.
B. Son bizeau.
C. Son extrémité pointuë & tranchante.
D. Son manche.
*La Figure II.* represente le Bec de perroquet.
E. Sa tige.
F. Sa courbure se terminant en pointe.
G. Son manche.
*La Figure III.* represente le Burin à trois faces.
H. Sa tige.
I. Sa pointe en bizeau.
K. Son manche.
*La Figure IV.* represente le Canif à tranchant convexe.
L. Son tranchant.
M. Son manche.

Planche de Pierre Fauchard extraite du *Chirurgien Dentiste ou Traité des dents / vol. 2.* et explication de la planche extraite du même ouvrage.

http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica.htm

Ensemble d'instrument à détartrer avec manches en ivoire, XVIII$^{e}$ siècle.www.bium.univparis5.fr/aspad/expo42.htm.

# 4. REMISES EN CAUSES DE CERTAINES CROYANCES ET MISES EN GARDE

## 4.1. GUERISON DES MAUX DES DENTS PAR L'ATTOUCHEMENT DU DOIGT

Bunon (1743) dans son « *Essay sur les maladie des dents* » n'accorde au principe de guérison par attouchement qu'une vertu tranquillisante pour le malade. Et, selon lui, le rare succès de cette opération réside « *dans l'excès de crédulité, qui a la force d'une foi vive, suffit pour produire des effets singuliers (...) Ainsi l'imagination du malade a le plus de part au prodige* ».

Le principe de « suggestion », entrevu par Hémard un siècle plus tôt, est donc repris par Bunon car la disparition de la douleur provient, selon lui, de la « *foi vive* » du patient.

Et même en cas de succès, « *malgré les* ***prétendues*** *guérisons, qui peuvent accréditer ces remèdes, le retour infaillible du mal, à la vérité plus ou moins prompt, démontre encore mieux leur fausseté.* » (24)

## 4.2. DE LA MISE EN GARDE CONTRE LES CHARLATANS ET LEURS METHODES

Fauchard (1728) met en garde le public contre les prétendus remèdes pour blanchir et nettoyer les dents : « *je dois détromper ici le public en lui indiquant les ingrédients contraires qui entrent dans la composition des prétendus remèdes dont il s'agit en même temps lui enseigner ceux qui sont les plus convenables.* »

Ainsi, « *on ne doit pas se servir d'opiats composés de brique, de porcelaine, de pierre ponce, ni d'aucun ingrédient de cette nature* », ces produits risquant en effet d'user et de ronger l'émail. Il déconseille l'usage de sel d'albâtre, le suc d'oseille, le jus de citron, l'esprit d'alun, le vitriol et le sel.

« *C'est néanmoins dans l'usage de tels remèdes que consiste tous les secrets des opérateurs aventuriers et charlatans. Ils font à la vérité disparaître le limon qui est autour des dents et ils*

*les blanchissent, mais si on examine avec une loupe et même sans loupe les dents ainsi blanchies plusieurs fois, on apercevra sans peine le ravage que les liqueurs ont fait dans toute leur surface. On voit tous les jours des personnes dont la bouche gâtée montre qu'elles sont les* ***victimes de l'ignorance de ces opérateurs****. Je suis si étonné qu'on ait été si longtemps* ***leur dupe*** *; mais on veut guérir ; on croit aisément ceux qui promettent une guérison désirée avec ardeur et on ne prévoit pas les suites fâcheuses des drogues nuisibles. »* (48)

## 5. LE SIECLE D'OR DES MARCHANDS AMBULANTS

Surtout répandu à partir de la fin du XVII^e^ siècle, un remède secret est mis au point par un particulier ingénieux dont la formule est tenue secrète par son inventeur qui entend ainsi en tirer profit. Si un grand nombre de ces remèdes secrets n'ont eu qu'une carrière régionale éphémère, d'autres jouissent d'une renommée nationale. (49)

Le commerce de ces nouveaux produits connaît un succès qui inquiète le pouvoir royal, à tel point qu'il met en place en 1731 une commission chargée d'examiner ces préparations afin d'autoriser ou de refuser leur mise sur le marché. Dans la quinzaine d'années qui précède la Révolution, pas moins de mille individus soumettent leur découverte aux commissions ad hoc. (49)

## 6. DENTIFRICES ET BAINS DE BOUCHE

### 6.1 OPIATS

Les opiats sont constitués d'un mélange de poudre dentifrice et de miel. (83)

*Exemple d'opiat pour les dents extrait du *Chirurgien-dentiste* de Fauchard (1728):

*« Prenez du corail rouge trois once, du sang dragon*[18] *en larme une once ; de la semence ou de la nacre de perle, & de l'os de sèche, de chacun demie once ; des yeux d'écrevisse, du bol d'Arménie, de la terre sigillée & de la pierre hématite calcinée, de chacun trois gros ; de*

[18] Cf Ch.I 6.6

*l'alun calciné, un gros ; le tout mis en poudre impalpable, incorporé dans une quantité suffisante de miel rosat clarifié, dont on fera un opiat d'une consistance molle…On ajoutera si l'on veut, quatre à cinq goutes d'huile de canelle*[19] *& autant de celle de gérofle*[20]*, qui en augmenteront la bonne odeur & même la vertu….Pour entretenir & conserver les dents et les gencives, on prend de cet opiat gros comme un pois sur une éponge, on en frotte les dents de bas en haut & de haut en bas, par dehors et par dedans,* ***une ou deux fois la semaine.*** *»*

## 6.2 EAU DENTIFRICE

Les eaux dentifrices connues depuis toujours arrivent à la fin du XVIII^e^ siècle au stade de la commercialisation industrielle. C'est alors que F.M Botot, quitte la politique et se lance avec sa sœur dans la fabrication d'une eau dentifrice toujours employée actuellement (35-72). Cette eau balsamique fut approuvée par la Faculté en 1777 et connut un succès grandissant (39-76).

Elle est composée de girofle concassé, cannelle de Ceylan, anis vert et essence de menthe poivrée. (76)

Botot a laissé de nombreux opuscules, dont la plupart ne sont que des réclames pour son eau célèbre (39). Parmi ceux-ci on peut citer : « *Eau balsamique et spiritueuse approuvée par la Faculté et la Société Royale de Médecine pour la conservation des dents et des gencives* » (1782), « *Moyens sûrs pour conserver les dents et calmer les douleurs qu'elles occasionnent, avec quelques remarques sur les puissants effets de l'Eau balsamique et spiritueuse* » (1783), « *Avis au peuple sur les soins nécessaires pour la propreté de la bouche et la conservation des dents* » (1789). (38)

Il passait, ou se faisait passer, pour *« un des plus renommés en tout ce qui concerne les maladies des dents et des gencives* », rapporte Cabanès (1928).

*Exemple de « *lotion très convenable pour raffermir les Gencives, & corriger la mauvaise haleine ou puanteur de la bouche »,* extrait du chirurgien dentiste de Fauchard (1728):

*« Prenez vin d'Espagne, eau de feuille de ronces distillée, de chacun une chopine mesure de Paris ; canelle demie once ; clou de girofle, écorce d'orange amère & sèche, de chacun deux*

[19] Cf Ch.I 6.1

[20] Cf Ch.I 6.4

*gros ; gomme laque, alun calciné de chacun un gros. Réduisez le tout en poudre subtile ; prenez encore du miel de Narbonne deux onces. Mettez le tout dans une bouteille de verre, placez là an coin de la cheminée sur des cendres chaudes, pour que ce mélange infuse pendant quatre jours, à un degré de chaleur médiocre et à peu près égal. Le cinquième jour on passera & on exprimera cette liqueur au travers d'un linge épais : On conservera ce remède dans une bouteille bien bouchée, pour s'en servir dans l'occasion. »* (47)

Bunon est l'inventeur de nombreux dentifrices, notamment de " l'élixir anti-scorbutique ", qui raffermit les dents, dissipe le gonflement des gencives, prévient les affections scorbutiques et calme la douleur des dents. (25, 76)

## 7. DE L'HYGIENE INSTRUMENTALE

Concernant l'entretien et la propreté des instruments, nos experts restent très discrets. Fauchard dit les laver à l'eau et les essuyer avec un linge propre pour éviter la rouille ; pour lui comme pour ses successeurs, les limes sont trempées dans de l'eau soit tiède, soit froide (105). Or, Garengeot (53), tant vanté par Antoine Louis dans l'*Encyclopédie*, décrivait dès 1727 dans son *Nouveau traité des instruments de chirurgie les plus utiles* « *la manière de les conserver* » c'est-à-dire de les nettoyer, non pas en les lavant à l'eau, mais avec de l'eau de vie ; il les frottait ensuite avec de la cendre recuite finement tamisée pour leur rendre « *un poli et un brillant à faire plaisir* ». C'est Gariot en 1805 qui, le premier, en soulignera la nécessité, en apparence presque plus d'ordre psychologique : *Les instruments(...) doivent être parfaitement nettoyés et avoir toujours l'air neufs, afin de faire oublier qu'ils ont pu déjà être portés dans d'autres bouches.* (54)

## 8. LES PROGRES DE L'HYGIENE GENERALE

Selon Ruel-Kellermann (2008), au cours de la seconde partie du XVIII$^{e}$ siècle, les mœurs évoluent. On voit apparaître des conseils de diététiques et de propreté, celle-ci n'étant plus à visée sociale, mais personnelle. Au changement quotidien de linge va s'ajouter l'usage de l'eau (105). Buchan, dans son 1$^{er}$ tome de la *Médecine domestique* consacré aux « *Principales causes des maladies* » écrit pour la première fois un important chapitre consacré à la propreté

du corps : *une personne doit faire fréquemment usage des bains, encore plus efficace si l'on fait dissoudre dans l'eau un peu de savon* ; *se laver tous les jours les mains, le visage et surtout les pieds* (23). Son chapitre sur la contagion est également important, même s'il n'est encore question que d'infection miasmatique : « *Ils* (les médecins) *doivent éviter autant que faire se pourra, de respirer l'air qui sort de la poitrine du malade. Les gardes et les Médecins ne doivent jamais aller dans le monde, sans avoir changé d'habits ; sans s'être lavé les mains, le visage ; autrement, si la maladie est contagieuse, ils la répandront indubitablement partout où ils iront* » (23). Les progrès de la physique et de la chimie, les découvertes du rôle de l'oxygène par Lavoisier (1777) déclenchent une prise de conscience des dangers sanitaires. La notion d'infection et de contagion d'origine atmosphérique s'instaure, mais la notion de propagation des maladies par contact, n'est pas encore véritablement acquise, malgré les prévisions de certains, tel Voltaire à propos de l'Hôtel-Dieu « *où règne une contagion éternelle, où les malades entassés les uns sur les autres, se donnent réciproquement la peste et la mort* » (1768, lettre à M. Paulot)**.** En 1775, Vicq d'Azyr est nommé « commissaire général aux épidémies » pour réaliser des bilans sanitaires dans chaque province. Peu à peu, l'urbanisme se développe avec l'élargissement des rues, l'éloignement du centre des hôpitaux, des prisons et des cimetières (105). D'après Benoît Garnot (1990), la mortalité des enfants de 1 à 10 ans baisse d'un tiers entre 1760 et 1790. L'espérance de vie passe de 30 ans en 1700 à 40 ans à la fin du siècle (55). La *Gazette de santé*, créée en 1773, diffuse le savoir médical jusque dans les campagnes et surtout dénonce les méfaits du manque d'hygiène. Une volonté politique d'information pédagogique est en marche. (105)

Toujours d'après Ruel-Kellermann (2008), une chaire d'hygiène et de physique médicale à la faculté de médecine de Paris est créée en 1794. Elle va faire évoluer le concept même d'hygiène. Jusqu'alors, le sommeil, l'exercice, les aliments, l'air, l'excrétion, les passions de l'âme constituaient la santé (117). L'hygiène devient l'ensemble des dispositifs qui vont devoir favoriser le maintien de la santé. Le préfet Dubois fonde également le Conseil d'hygiène et de salubrité de Paris avec pour missions de procéder à des enquêtes épidémiologiques, contrôles de la voierie, des marchés, et des logements. Le service de chirurgie de l'Hôtel-Dieu est réorganisé par Tenon. A présent, on change le linge et on s'oriente vers une individualisation des lits. La salle d'opération est dallée et dotée d'eau aussi bien pour assurer la propreté que pour combattre les odeurs. La Révolution, certes fatale à l'odontologie et au statut de ses experts, n'empêchera pas Laforgue et Mahon de dénoncer eux

aussi la situation sanitaire déplorable des hospices et des hôpitaux, de réclamer un enseignement spécifiquement dentaire et surtout d'insister sur la valeur de toute action de prévention traduisant par là même leur adhésion à cette évolution générale. À l'instar de Buchan, Laforgue (1802) puis Gariot (1805) vont ouvertement préconiser le lavage des mains, le second, même de préciser que ce doit être devant le patient. On sait que cette précaution élémentaire doit attendre Pasteur pour s'imposer, malgré les irréfutables déductions au milieu de XIX$^{e}$ siècle de Semmelweiss sur *l'étiologie de la fièvre puerpérale* à Vienne. (105)

## 9. CONCLUSION

La publication du *Chirurgien-dentiste* de Fauchard est l'élément marquant du siècle des Lumières. Elle signe l'essor fantastique de l'odontologie française. Les auteurs qui s'en réfèrent comme Géraudly, Bunon, Mouton, Lécluze, Bourdet, sont eux aussi de vrais praticiens qui participent, dès lors, aux travaux de l'Académie de chirurgie créée en 1731 par Louis XV sur les conseils de son Premier chirurgien, Mareschal, pour réunir en son Corps tous les chirurgiens de Paris et les mettre en correspondance avec tous les praticiens de France. Publier leurs travaux, recueillir les observations ou les histoires des malades, pour lesquels les praticiens auront employé des remèdes particuliers ou des opérations nouvelles. Tels sont les rôles de l'Académie (107).

En 1743, Louis XV, Mareschal et La Peyronie font des Maîtres de Saint-Côme (Saint-Côme étant le patron des chirurgiens), les égaux des médecins. *« Le corpus odontologique, inexistant au début du siècle, est en place. Les futurs experts disposent de bons textes pour aborder les grands chapitres de l'art du dentiste. Pour leur formation pratique, un nombre suffisant d'hommes capables et titrés est à même de les initier aux difficiles techniques manuelles et opératoires de leur futur métier. »* (126)

Les statuts du Collège de chirurgie de Paris (1768) précisent que pour devenir dentiste il faut d'abord être apprenti d'un maître pendant deux ans après contrat devant un notaire. Il faut ensuite passer un examen à Saint Côme pour avoir le titre d'expert puis de maître en chirurgie. Les candidats doivent acquitter des droits et faire des présents (argent, paire de gants). (1)

La période révolutionnaire sonne le glas des experts-dentistes. Un décret de 1791 décide la suppression des jurandes et maîtrises et octroie à tous la liberté d'exercer tout négoce, arts ou métiers, moyennant le règlement d'une patente. A partir de 1793, tous ceux qui participent, à quelque titre que ce soit, aux soins des malades ou des blessés sont des officiers de santé. Les experts sont désemparés. Jean-Baptiste Gariot part en Espagne. L'odontologie laissée pour compte, méprisée par les médecins, privée d'un enseignement officiel, comme en bénéficiait la médecine, ne retrouve de vrais statuts qu'un siècle plus tard, en 1892. Tout au long du XIX^e^ siècle, paraissent des écrits parfois des plus fantaisistes, aux côtés d'ouvrages des plus sérieux témoignant de la recherche constante d'une amélioration des connaissances et des techniques de leurs auteurs. (105)

En outre, si les ouvrages traitant de l'hygiène bucco-dentaire se mutliplient, quelle place accorder à leur valeur éducatrice sachant que la grande majorité de la population ne sait ni lire ni écrire ? En effet, jusqu'au XVIII^e^ siècle, la lecture et l'écriture sont réservées à une élite et les estimations d'avant la Révolution Française donnent le chiffre d'environ 60% d'analphabètes au moins[21]. (129)

Il faut attendre la fin du XIX^e^ siècle seulement, pour voir s'opérer une première campagne d'alphabétisation de masse, avec Jules Ferry, et en parrallèle, un réel progrès en matière d'accès aux soins et à l'hygiène.

[21] C'est seulement vers la fin du XVIII^e^ siècle que l'idée selon laquelle tout le monde devait apprendre à lire se développe, soutenue par Condorcet. Mais parmi les révolutionnaires et les philosophes l'opinion est partagée. En effet pour Rousseau : « *Les pauvres n'ont pas besoin d'éducation, celle de son état est forcée, il n'en saurait avoir d'autres.* » et pour Voltaire : « *Ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bourgeois, l'habitant des villes.* » Ainsi, lecture et écriture sont un pouvoir qu'il ne faut pas trop partager. (129)

## III. LE XIX$^{E}$ SIECLE : EVEIL DE CONSCIENCE DE LA NECESSITE DE PREVENTION.

Le XIX$^{e}$ siècle voit la montée de la démocratie, l'avènement de la science, de l'industrie et la prise en compte de la connaissance scientifique du phénomène humain et particulièrement de l'enfance. Progressivement, l'école élémentaire pour le peuple est mise en place en France avec les lois d'obligation scolaire, de laicité, de gratuité en 1881-1882. En France, entre 1827 et 1877, le nombre de lettrés est passé de 15% à 60%. Après 1830, dans les écoles, les manuels des maîtres reprennent les préceptes de l'hygiène et après 1845, c'est au tour des familles d'être touchées par une vague de traités d'hygiène populaire. C'est dans ce contexte très sensibilisé qu'interviennent les découvertes de Pasteur qui modifient les pratiques du corps médical et entraînent la nécessité d'une prévention et d'une hygiène rigoureuse. (125)

Les retombées au niveau de l'art dentaire sont nombreuses : des études montrent que la bouche est colonisée par des microbes, et que la théorie de la carie est basée sur une étiologie chimico-parasitaire. La profession de chirurgien-dentiste s'organise : le 15 novembre 1880, la première école dentaire est créée à Paris, avec 45 étudiants dispensant des soins gratuits à l'hopital. Le 15 septembre 1881, Edouard Taillebois, chirurgien dentiste à Paris, propose un service dentaire gratuit dans les écoles communales au conseil municipal de Paris. Projet audacieux, qui sera un précurseur des actions de prévention. (125)

### 1. HYGIENE GENERALE

La chaire d'hygiène est créée à la faculté de médecine de Paris en l'an II de la République. A partir de là se multiplient les institutions, revues, congrès ayant la santé publique et l'hygiène comme sujet. (125)

En 1830, les préceptes d'hygiène sont repris dans les manuels des maîtres. Grâce à Louis Pasteur, on comprend le rôle des bactéries et l'intérêt d'une hygiène rigoureuse pour se protéger des infections diverses. L'hygiène synonyme de prévention, s'impose alors avec des mesures élémentaires telles que le lavage des mains, la toilette quotidienne à l'eau et au savon, et l'antisepsie en chirurgie. Ces préceptes sont d'ailleurs découverts par Ignace Semmelweis (1818-1865), médecin hongrois, un demi-siècle avant Pasteur. (40)

## 2. LE ROLE DE L'INSTRUCTION

Progressivement, au cours du XIX$^{e}$ siècle, l'école élémentaire pour le peuple est réalisée ainsi que des projets révolutionnaires d'éducation comme les salles d'asile, institutions créées vers 1826 et ancêtres des maternelles.

Quelques dates peuvent être retenues : obligation pour les communes de posséder une école en 1833 ; en 1866, naissance de la ligue pour l'enseignement ; en 1881-1882, les lois d'obligation scolaire, de laïcité et de gratuité. (125)

Cet élan est le résultat de l'action d'une partie de la bourgeoisie, désireuse d'éclairer le peuple, tout en le maintenant à sa place dans le circuit de la production. Chez certains ouvriers, en particulier, une véritable demande d'enseignement se fait sentir. C'est ainsi qu'un ouvrier parisien, Pierre Bruno, écrivait en 1865 : *« Il y a trois aspirations de la classe ouvrière au milieu du XIX$^{e}$ siècle, la première consiste à combattre l'ignorance, la deuxième à combattre la misère, la troisième à s'aider les uns les autres.* »

La scolarité obligatoire pour tous quelque soit son niveau social devient le principal vecteur de diffusion des théories des scientifiques et des pédagogues qui vantent la santé et le bien-être, dans le cadre de l'éducation civique et de l'enseignement de la morale. L'hygiène pénètre peu à peu toutes les couches de la société française dans la deuxième moitié du siècle. (125)

## 3. LA PROFESSION S'ORGANISE UN PEU TARD DANS LE SIECLE

La période révolutionnaire sonne le glas des experts dentistes. Un décret de 1791 décide de la suppression des jurandes et maîtrises et octroie à tous la liberté d'exercer tous négoces, arts ou métiers, moyennant le règlement d'une patente, mettant ainsi fin à toute l'organisation médicale de l'Ancien Régime. Du jour au lendemain, il sera possible d'exercer la médecine sous toutes ses formes. N'importe qui s'il a une patente, pourra exercer la médecine, se dire chirurgien, se dire dentiste et ce sera la porte ouverte à des abus sans noms. (127)

Il faut attendre la loi du 10 mars 1803 pour voir renaître l'enseignement de la médecine. L'art dentaire n'y est pas mentionné. Des dentistes diplômés et des charlatans se côtoient au grand désarroi de la population. Ce n'est qu'en 1892 que cette situation prend fin. (127)

Il semble important d'évoquer quelques dates capitales pour la profession.

En février 1879 est créée la chambre syndicale de l'art dentaire. Le 10 avril 1879, le cercle des dentistes de Paris voit le jour avec le lancement d'une souscription pour la création d'une école dentaire.

Le 15 novembre 1880, naissance à Paris de la première école dentaire et de son hôpital avec 45 étudiants.

En 1881, Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, présente à l'académie de médecine un projet de loi sur la reconnaissance du titre de chirurgien-dentiste et la nécessité de formation et d'examens.

En 1881, parution de deux publications professionnelles (la Revue odontologique de France et l'odontologie) mais il faut attendre la loi du 30 novembre 1892, appelée loi Brouardel pour une concrétisation majeure :

« *Nul ne peut exercer la profession de dentiste s'il n'est pas muni d'un diplôme de docteur en médecine ou de chirurgien-dentiste. Le diplôme de chirurgien-dentiste sera délivré par le gouvernement français à la suite d'études organisées suivant un règlement rendu après avis du conseil supérieur de l'enseignement public et d'examens subis devant un établissement d'enseignement supérieur médical d'état* ». (125)

La durée des études fixée en 1893 à trois ans est portée à cinq ans en 1909 pour permettre au futur praticien de consacrer les deux dernières années aux travaux pratiques.

Pour mémoire :

Le baccalauréat devient obligatoire dès 1935 pour accéder aux facultés dentaires, les écoles privées restent autorisées et leur suppression sera effective en 1972.

L'Ordre des chirurgiens-dentistes est officialisé le 22 septembre 1945 et réglemente désormais les litiges entre les praticiens. Il contrôle aussi le respect de la déontologie. (62)

## 4. DE L'INTERET CROISSANT DU PUBLIC

Afin de montrer combien le public devenait de plus en plus nombreux à s'intéresser aux questions dentaires, Désirabode (1781- ?), dentiste parisien, a dressé en 1843 un index bibliographique de la production d'ouvrages consacrés à l'art dentaire en Occident depuis Hippocrate. Si celle-ci était d'environ 60 au XVII$^{e}$ siècle et de 170 au XVIII$^{e}$ siècle, elle avait déjà atteint 190 pour la seule période allant de 1800 à 1842. (76)

## 5. LES NOUVEAUX INSTRUMENTS D'HYGIENE

### 5.1. LA BROSSE A DENTS

#### 5.1.1. PETITE HISTOIRE

On peut s'étonner et se poser la question de savoir pourquoi la brosse à dents est apparue si tardivement en Occident, bien que la brosse à cheveux ait été connue depuis le XII$^{e}$ siècle. (15)

Il semble que la première brosse à dent n'apparaisse pour la première fois en France qu'à la cour de Louis XV, apporté sans doute par un voyageur venu de Chine où l'on trouve déjà sa présence depuis 1498. (15)

L'usage de la brosse à dent commence à apparaître à la fin du XVIII$^{e}$ siècle, mais la majorité des praticiens de l'époque la déconseille. Pfaff, en 1756, comme Fauchard, déconseillent son utilisation parce que, selon eux, elle irrite les gencives. L'usage de petites éponges fournies dans les cabinets dentaires ou de morceaux de drap pour éliminer le limon est plus répandu. (15)

Onésiphore Taveau dans son ouvrage « *Nouvelle Hygiène de la bouche ou nouveau traité complet des soins qu'exigent l'entretien de la bouche et la conservation des dents* » (1843), n'oublie pas à ce propos de se désoler de ce manque d'audace et d'ajouter que : *« Fauchard, l'Hippocrate de la médecine dentaire reviendrait assurément de l'opinion défavorable qu'il*

*avait des brosses de crin en voyant avec quelle facilité on peut aujourd'hui s'en procurer d'une extrême finesse, les formes variées qu'on lui donne pour que rien de ce qu'elles doivent atteindre n'échappe à leur action ; enfin le prix modique auquel on les établit et qui permet de les renouveler aussitôt qu'en usant leurs crins deviennent plus durs.* » (120)

Puis le même auteur de dégager les avantages de la brosse à dent en cela qu'elle a la possibilité à l'inverse des éponges de « *pouvoir être dirigée sur les côtés des dents, et de les frotter ainsi dans tous les sens* » avant de conclure :

« *Indépendamment de la précaution qu'on aura prise de choisir une brosse dont la force sera proportionnée à la sensibilité de la gencive, à l'épaisseur et à la dureté de l'émail, on doit observer de la tenir très propre de manière qu'après avoir été lavée, elle ne puisse donner aucune teinte à l'eau claire. Il n'est pas indifférent non plus de renouveler cette brosse dès qu'elle commence à s'user, parce que si, dès le moment où l'on s'en est servit pour la première fois, elle a un degré de mollesse convenable, elle devient nécessairement trop résistante à mesure que les crins qui la forment perdent de leur longueur.* » (120)

La brosse à dents connaît un essor grâce à Napoléon. Très attentif et très soigneux de sa personne, il se brossait régulièrement les dents et de ce fait, on trouve une brosse à dents dans tous ses nécessaires de campagne, comme on peut en voir un au Musée Carnavalet à Paris. (15)

Ce nécessaire était l'œuvre du tabletier Biennais réalisé en 1805. Le manche était en vermeil, les poils en sanglier et la tête vissée interchangeable. Il portait sculpté, le « N » impérial. De même, au château de la Malmaison, on peut admirer la brosse à dents en or de l'Impératrice Joséphine ainsi que celle de Bonaparte, dont les manches sont gravés du N impérial. (15)

En 1814, dans le dictionnaire des sciences médicales, Fournier, chargé de la rédaction du mot dent, affirme que « *l'emploi journalier de la brosse, de l'éponge et des gargarismes d'eau fraîche sont indispensables* ». (50)

Elle ne devient d'un usage courant que vers 1830 et marque la prise de conscience de la nécessité d'avoir de belles dents. (15)

Cadet de Gassicourt[22], chargé de la définition *« des poudres dentifrices »* veut que celles-ci soient appliquées avec une petite brosse mince et humectée que l'on promène sur les dents, ou avec l'extrémité d'une racine de Luzerne, de guimauve ou de réglisse effilée, ou enfin, avec une petite éponge fine[23]. Ce n'est qu'en 1845 qu'un industriel de l'Oise crée, à Beauvais, une usine qui devait prendre une place prépondérante sur le marché mondial. (15)

La brosse à dents aux armes de France en or ciselé et émaillé (sans doute celle de Louis XVIII).

www.bium.univ-paris5.fr/sfhad/vol10/article08.htm

Brosse à dents en nacre et vermeil, époque Charles X.

www.bium.univ-paris5.fr/aspad/expo51.htm

[22] Charles Louis Cadet de Gassicourt est un pharmacien et écrivain français né à Paris le 23 Janvier 1769 et mort à Paris le 21 Novembre 1821. (133)

[23] Les opiats s'appliquent de la même manière.

Paire de brosses à dents en vermeil dont une est garnie d'une éponge, préconisée par Maury vers 1825.

www.bium.univ-paris5.fr/aspad/expo42.htm.

Paire de brosse à dents démontées, préconisée par Maury en 1825.

www.bium.univ-paris5.fr/aspad/expo42.htm.

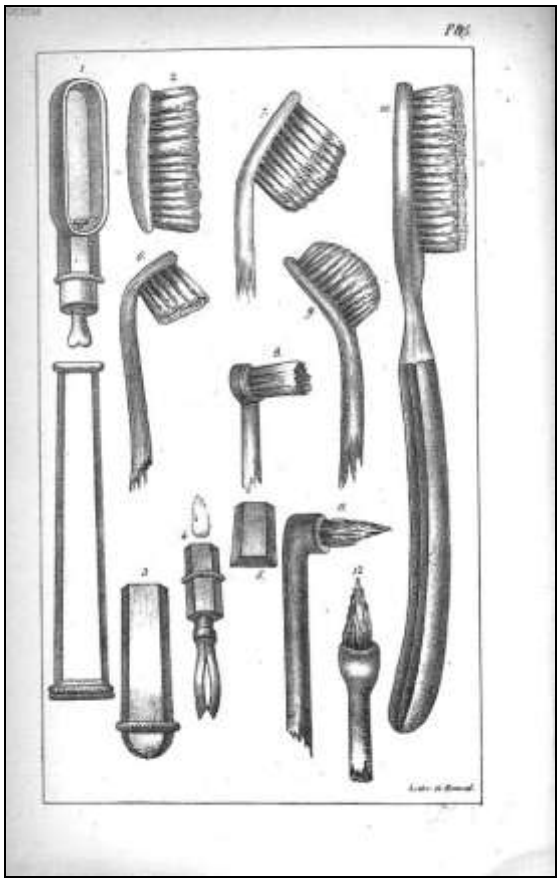

559

PLANHCE XXV.

Fig. 1. Porte-brosse du dentiste.
2. Brosse s'enchâssant dans le porte-brosse.
3, 4, 5. Porte-crayon, pierre infernale et étui se renfermant dans le manche du porte-brosse.
6, 7. Brosses pour nettoyer la face interne des dents inférieures.
8, 11, 12. Brosses droites et courbes dites à pinceaux, servant à nettoyer les dents creuses.
9. Brosse pour nettoyer la face interne des dents supérieures, et particulièrement les interstices des dents qui ont été limées.
10. Brosse pour nettoyer la face externe des dents.

PLANCHE XXVI.

Fig. 1. Mâchoire supérieure très développée d'un Hottentot.
2. Dents d'un Africain, dont une portion, vers le bord tranchant, est usée à dessein jusqu'à la table interne.
3. Dents d'un Soosoos, près de la rivière de Sierra-Léon (*Afrique*), séparées à dessein jusqu'auprès de leur collet.
4. Dents d'un Madurien, sur les bords de la mer des Indes, usées à dessein sur leur table externe, en forme de gouttière transversale.
5. Dents d'un naturel de la Cabinda, sur les côtes d'Afrique, taillées à dessein de manière que les huit dents antérieures n'en présentent que quatre vers leurs bords tranchants.
6. Dents d'un Mandingue, sur les côtes d'Afrique, taillées à dessein en dents de scie.

Planche extraite du Traité complet de l'Art du Dentiste de Maury, Paris, 1841, et légende de la planche extraite du Traité complet de l'Art du Dentiste de Maury, Paris, 1841.

http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica.htm

### 5.1.2 DE L'ABANDON PROGRESSIF DES RACINES DE PLANTE

Taveau (1843) nous renseigne sur ce point en nous disant que cette pratique d'utiliser des « *racines de réglisse, de luzerne ou de guimauve, qu'on fait bouillir à plusieurs eaux, et dont on ne se sert qu'après les avoir teintes et aromatisées* » est encore à l'usage au XIX$^{e}$ siècle. Ajoutant que ces racines ont sur les brosses à dents « *l'avantage d'être plus douces, et l'inconvénient d'être plus difficile à conserver* », il conclut cependant que leur utilisation est « *généralement abandonnée, et qu'on ne les trouve guère que dans quelques anciennes officines.* »

### 5.1.3 CRITERES DE CHOIX : BROSSE A DENTS DUR OU BROSSE A DENTS SOUPLE.

Tout au long du XIX$^{e}$ siècle, l'avis des dentistes est partagé.

En 1827, Gobelin conseille ainsi ses patients *: « Quand le limon s'épaissit de manière à favoriser le dépôt des sels calcaires, les brosses deviennent alors nécessaires, mais les crins qui les composent ne doivent pas être trop rudes, de peur de déchausser les dents et d'occasionner de l'irritation. Si les gencives sont relâchées dans leur tissu, on peut se servir de brosses rudes, afin de les stimuler et de les rendre plus vermeilles. »* (58)

Duval, dans *Dentiste de la jeunesse*, en 1829, se méfie des brosses dures, en sanglier, tout en condamnant l'usage des cure-dents toujours employés.(46) Pour Préterre (1885), il faut « *apporter beaucoup de soins dans le choix de brosses à dents. Trop dures, elles font saigner les gencives ; trop molles elles ne nettoient pas les dents. Ne pouvant trouver dans le commerce celles que nous voulions, nous avons dû en faire fabriquer spécialement pour nos clients. Elles ont l'avantage d'avoir une dureté variable et surtout d'être d'un petit volume et d'une courbure convenable, ce qui permet d'atteindre toutes les parties des dents, ce qui est impossible avec des brosses trop grandes.* » et d'ajouter : *« Les soies doivent être flexibles, et cependant assez rigides. Les numéros 3, 4, et 5 du commerce, à quatre rangs assez serrés, me paraissent les plus recommandables…Il faut choisir de préférence les brosses dont les soies sont retenues par des fils de laiton. Elles durent plus longtemps que les autres et laissent rarement échapper les soies. »* (101)

En 1843, Maury crée une série de brosses à dents dont les formes sont adaptées à la morphologie des dents. Avec Gresset, ils publient un *Traité complet de l'Art du Dentiste* en 1841 à Paris dans lequel ils écrivent :

*« Les brosses doivent être droites, à deux rangs pour les enfants de 8 à 10ans, unies et à 3 rangs pour les sujets de 15 à 20 ans ; enfin, on peut employer des brosses à 4 ou 5 rangs pour les individus avancés en âge, dont les dents sont longues et les mâchoires très développées. Les crins des brosses doivent être d'autant moins durs que les gencives sont plus molles. Les brosses très garnies en crins ne valent pas celles dont les pincées sont un peu écartées.»* (89)

### 5.1.4 FREQUENCE DE BROSSAGE

*Des adultes:

Maury (1822), dans le *Manuel du dentiste* puis le *Traité complet de l'Art du Dentiste* (1828), nous conseille d'utiliser une poudre détersive n'altérant pas l'émail et convenant pour un **brossage bi ou tri-hebdomadaire**.

Préterre (1866) nous dit : *« Pour conserver les dents parfaitement propres, il suffit de les brosser **le matin en se levant** et de se rincer la bouche après chaque repas. »*

Adler (1874), dans le même sens, préconise de *« se brosser les dents **le matin en se levant**, avec une petite brosse en crin assez douce. Sur cette brosse on applique un peu d'eau, puis on la trempe dans la poudre.* »

*Des enfants:

On est assez étonné de lire qu'en général, *« les dents de première dentition n'ont besoin d'aucun soin de propreté, à moins qu'elles ne soient affectées de carie »* auquel cas on se les brossera. *« Ce n'est guère qu'à l'âge **de sept ou huit ans** qu'on doit faire prendre aux enfants l'habitude de se brosser les dents **deux ou trois fois par semaine**,* avec *une brosse très douce imbibée d'eau. »* (3)

### 5.1.5. DES BREVETS

D'après Bogopolski : « *C'est seulement le 14 décembre 1818 que le premier brevet d'invention, concernant la fabrication d'une brosse à dents française, fut déposé et délivré à NAUDIN tabletier fabricant de brosse à dents et collaborateur de BIENNAIS, le 26 janvier 1819.* » (15)

Le brevet : « *procédé de fabrication d'une brosse à dents à trois fins* » ; cette brosse dite française est garnie de cinq rangées de crin retenues par un fil de laiton. « *Cette nouvelle forme en sa commodité peut nettoyer l'intérieur, l'extérieur et le dessus des dents* ».

Le 3 juin 1845, Guerlain propose un brevet « disposition de brosse à dent dite à pivot ». *« C'est une brosse mobile qui pour les soins de la bouche et l'entretien de la denture présente une commodité que laissent beaucoup à désirer les brosses ordinaires ».*

Le 28 décembre 1855, un autre brevet est donné à Mme Marie-Elisabeth Biekler, femme Noblet. C'est un ensemble de brosses à dents dites « spongi-brosses électro-galvaniques », elles ont la particularité d'avoir un appareil électro-galvanique composé d'un fil de cuivre et d'un fil de zinc soudés par un bout, l'ensemble ayant pour objet de « *guérir les douleurs dentaires et névralgiques.* ». Le double fil est tantôt placé en spirale sur une tige de bois ronde et renforcée dans un manche faisant étui, tantôt roulé en spiral à la surface du manche lui-même.

De 1818 à 1884, dix brevets de brosses à dents sont déposés, certains systèmes préconisent un mouvement à ressort ou une turbine hydrolique.

La France a gardé le monopole de la fabrication jusqu'à la fin du XIX$^{e}$ siècle, même si dans la deuxième moitié du siècle, une fabrication à bon marché est faite au Japon sous contrôle français. Cette industrie passe par la suite en Chine (Shangai), ce qui a encouragé la fabrication de brosses à dents très décorées avec des manches fantaisistes et d'innombrables nœuds de fixation pour les poils. (57)

### 5.1.6. PRESENTATION DE LA FORME GENERALE

Objet de luxe au début, sa présentation varie selon la mode. Son manche est tour à tour sculpté ou gravé dans le bois, l'os, l'ivoire, l'argent ou la nacre. A l'origine, les os étaient sciés à la scie circulaire et les chutes servaient à faire des boutons.

Les soies des touffes proviennent du blaireau, du poulain, de la chèvre, du sanglier ou du porc. On peut ajouter aussi qu'il existait également des boîtes en porcelaine de Paris, de Villeroy et Bosch ou de Canton plus ou moins travaillées et ornées, ou en métal, toutes rectangulaires, qui servaient de porte-brosse à dents dans les cabinets de toilette. Le couvercle était percé de petits trous permettant le séchage de la brosse. Les premières datent de l'époque de Charles X, vers 1850. (15)

Puis, peu à peu, l'os et le bois sont remplacés par l'acétate de cellulose thermo-fusible, découvert par les frères Hyatt à la suite de recherches, de 1863 à 1865, et introduites en Europe en 1876. Leur développement a progressé à la suite d'articles publiés par J.H Kaufmann en 1924, intitulés *A study of the tooth-brush.* Puis, la découverte en 1940 des poils synthétiques tels que le nylon en 1945, révolutionne leur fabrication. (15)

## 5.2. LE DENTIFRICE

### 5.2.1 DENTIFRICE : DEFINITION

*"Dentifrice, s. m., dentifricium, de dentes tricare, frotter les dents: préparation pharmaceutique sous forme de poudre ou d'opiat, et destinée à nettoyer l'émail.....Ainsi doit-on être en garde contre les dentifrices que vendent certains dentistes. Ils les composent avec de la pierre ponce pulvérisée, de l'alun calciné, et d'autres matières dures très acides, qui détruisent bientôt les dents, si l'on prend l'habitude de s'en servir souvent.....les poudres s'appliquent avec une petite brosse.....l'opiat pour les dents est fait avec la poudre dentifrice et du miel"* (26)

Bouchut (1867) dans le *dictionnaire de thérapeutique médicale et chirurgicale* donne la définition suivante:

"*Les dentifrices sont des substances destinées à conserver ou à guérir les dents. Ce sont, en général, des poudres, des teintures et des opiats*."

Vers 1830, les préparations dentifrices en usage sont sous la forme de poudres, de pâtes ou opiats, d'eaux ou élixirs et plus tardivement de savons. Il y a autant de préparations différentes que de dentistes ou de pharmaciens. Mais d'une manière générale, on y retrouve les mêmes familles d'ingrédients. Ce n'est qu'à partir de 1889, après Pasteur, qu'on enregistre le changement des habitudes dans l'hygiène et sur le plan dentaire avec de nouvelles formes de dentifrices, tels que les savons, issus de la mécanisation des fabriques. Ainsi se crée une époque charnière qui va faire apparaître, dès 1905, les savons dentifrices industriels. Les laboratoires étudient alors l'action des cultures microbiennes chauffées à des températures données qui sont tuées par des antiseptiques ou lysées par du bacille pyocyanique. Il se crée ainsi les premières pâtes dentifrices-vaccins. (17)

### 5.2.2 INTERETS

Il est de deux ordres : conserver et guérir les dents. (43)

### 5.2.3 FORMES EMPLOYEES

Les dentifrices existent soit sous forme solide et pulvérulente, soit sous forme liquide, soit pâteux sous la forme d'opiats[24]qui est un mélange de poudre dentifrice et de miel. (83)

### 5.2.4 COMPOSITION

Il existe, suivant les définitions de l'époque, des dentifrices acides, neutres et alcalins. En voici quelques compositions extraites du *Dictionnaire de thérapeutique médicale et chirurgicale* (1867) : (43)

*dentifrices acides : ils ont la réputation d'altérer l'émail.

Bol d'Arménie……..90 grammes

Corail ……..……90 id.

Os de sèche…… 96 id.

Résine de sangdragon…… 48 id.

Cochenille……..12 id.

Bitartre de potasse…….. 140 id.

Canelle …….…….. 24 id.

Girofle……4 id.

(Codex)

*dentifrices alcalins :

Carbonate de chaux……..20 grammes

Magnésie……40 id.

Sucre……20 id.

(Toirac)

[24] *"Opiat: s. m., opiatum, médicament interne, quelquefois officinal, le plus souvent magistral, de consistance molle, dont le nom dérive du grec opium, parce qu'autrefois on appelait ainsi les compositions qui contenaient de l'opium...on a admis parmi ces derniers que ceux dans lesquels il entre de l'opium, et il n'y en a que deux, la thériaque et le diascordium...ne devant comprendre sous le nom d'opiat que ceux qui contiennent de l'opium, il faudra reporter dans la classe des électuaires les opiats mésentériques et dentifrice, et ne conserver ce nom qu'à la thériaque, aux deux orviétans, au mithridate, au diascordium, au philonium romanum, et à l'opiat de Salomon, qui cependant n'est opiacé que par rapport à la thériaque qui y entre*." (94)

*dentifrices neutres :

Charbon de bois…….250 grammes

Quinquina……125 id.

Sucre …….250 id.

Essence de menthe……15 id.

Essence de canelle…….8 id.

Teinture d'ambre……..2 id.

(Maury)

Presques toutes ces pharmacopées sont élaborées à partir des mêmes constituants. Des terres absorbantes comme le carbonate de chaux ou le corail porphyrisé, afin d'absorber l'odeur fétide de la bouche et des sels acides comme l'alun et la crème de tatre. La cochenille sert à colorer les gencives et les lèvres d'un beau rose afin de réhausser la blancheur des dents. Enfin la canelle, la rose ou le girofle aromatise l'ensemble. (26)

Ainsi, la composition du dentifrice doit varier suivant l'état de la bouche et la nature de la salive et aussi suivant la nature des dents. Ainsi, on ne prescrit pas le même dentifrice à tout le monde.

D'après le *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, de l'art vétérinaire et des sciences vétérinaire* (1873) :

Pour les soins ordinaires de la bouche, un dentifrice pulvérulent, inerte, composé de charbon ou de carbonate de chaux et de quinquina très finement porphyrisés et aromatisés, est suffisant.

S'il y a indication de combattre une influence acide ou alcaline de la salive, soit la magnésie ou le bicarbonate de soude, soit la crème de tartre ou l'alun en très faible quantité doivent entrer dans la composition du dentifrice. (83)

D'autre part, si on doit adapter le dentifrice au ph de la salive, Levêque dans sa thèse médicale (1838), constatant qu'il existe une variété importante de dents, différentes par leur densité leur texture, leur couleur, en déduit qu'il faut aussi adapter le dentifrice à la nature de la dent. Si l'émail est dur, de bonne nature, on peut presque impunément employer les dentifrices rudes et légèrement acides. Si au contraire l'émail est transparent et mince, peu résistant, on utilise un dentifrice non-acide. Si l'émail présente des sinuosités, on choisit alors un dentifrice sans

colorants pour éviter les risques de coloration. Si les altérations dépendent de la carie, à la suite de maladies qui touchent les membranes muqueuses intestinales ou thoraciques dans lesquelles les humeurs de la bouche sont sujettes à l'acidité, il faut recourir aux lavages répétés et poudres absorbantes et alcalines comme l'a conseillé Monsieur le Docteur Toirac. (cf compositon ci-dessus) (81)

D'autre part, Cadet de Gassicourt (1814) indique que pour ne pas être nuisible, un dentifrice doit être composé de substances de dureté moyenne et d'acidité faible.

Liquides, les dentifrices sont composés d'alcool et d'essences et n'ont pour rôle que d'aromatiser l'eau qui sert au nettoyage de la bouche (83). Ainsi la canelle, le girofle, la rose, l'anis trouve leur place justifiée (26). En outre, l'orcanette, la cochenille, l'orseille, la gomme laque, le safran, entrent souvent dans leur composition pour servir de colorant (89). De plus, par leur passage rapide en bouche, ils sont soupçonnés d'avoir une efficacité moindre. Sans les éléments abrasifs, on y retrouve souvent les mêmes constituants que les poudres dentifrices. (83)

Pour certains les élixirs[25] étaient recommandés à chaque brossage journalier, tandis que la poudre ou les pâtes une à deux fois par semaine seulement.

| Exemple de composition : élixir de Désirabode | ou de | Taveau |
|---|---|---|
| Eau-de-vie de gaiac…… | 180g | ou 192g |
| Eau vulnéraire spiritueuse …….. | 180g | ou 192g |
| Huile essentielle de menthe…… | 4gouttes | ou 6 gouttes |

Quant aux dentifrices mous ou opiats, ils sont constitués globalement des mêmes éléments que les poudres. On y ajoutait du miel, mais surtout de la glycérine et parfois du baume du Pérou ou de la gomme arabique pour créer un liant à la pâte. Selon certains auteurs, ils doivent être rejetés en raison de l'action dissolvante du sucre sur les dents. (83)

[25] *"Elixir, elixirium, teinture alcoolique composée"* (27)

### 5.2.5 MODE D'UTILISATION

Pour se servir des dentifrices en poudre on en place une certaine quantité dans un demi-verre d'eau, et l'on se rince la bouche ou bien l'on porte les poudres et les opiats sur les dents avec la brosse qui sert à leur nettoyage. On se gargarise ensuite avec une eau aromatique. (43) Selon Cadet de Gassicourt (1814) les poudres « *s'appliquent avec une petite brosse mince et humectée que l'on promène sur les dents, ou avec l'extrêmité d'une racine de luzerne, de guimauve ou de racine effilée, ou, enfin, avec une petite éponge fine.* »

Les opiats s'appliquent de la même manière. (26)

Liquide, on en mettait quelques gouttes sur une brosse sèche ou on le mélangeait à de l'eau en bain de bouche. Ils facilitaient l'action de la brosse avec présence d'éléments astringents et antiseptiques, richement aromatisés de différentes combinaisons, la plupart étant très fortement alcoolisés. (83)

Boîte à poudre dentifrice de Botot, française en porcelaine, et un flacon n°2 de la célèbre " Eau de Botot "de la fin du XIX$^{e}$ siècle.

www.bium.univ-paris5.fr/aspad/dentifrice.htm

.

Boite en « papier mâché »c.1850.

www.bium.univ-paris5.fr/aspad/dentifrice.htm

# 6. LA PERSISTENCE DES CHARLATANS

## 6.1 LE PERE MIETTE

Il y eu autrefois à Paris, une célébrité du Pont-Neuf, le père Miette, marchand ambulant et illusionniste des années 1830, qui avait installé le siège principal de ses activités sur le quai des Augustins, à quelques pas de l'Institut et de l'Académie française. Il est l'inventeur de la poudre Persane. Son père, célèbre escamoteur rue Dauphine, lègue à son fils l'art de l'orateur en plein vent. Le monologue de Miette est resté le chef-d'œuvre de ces plaidoiries *pro domo*. (112)

*« La ppoudre Ppersane*[26] *n'a que cinq propriétés, mais qui sont irrécusables. Elle blanchit en deux minutes montre en main, les dents les plus noires ; elle calme la douleur des dents la*

[26] Explication phonétique de l'orthographe ; « *Les Archives de la parole, malheureusement, ne datent que des années 1910, et les enregistrements exploitables, tant du point de vue de la technique de reproduction sonore, que de celle de l'enquête sociologique, ne seront effectifs que bien plus tard encore. Les tentatives des dictionnaires pour noter plus ou moins sporadiquement quelques faits de prononciation, comme le montrent très bien les justifications confuses de la Préface du Grand Dictionnaire Universel du XIX*[e] *siècle de Pierre Larousse, demeurent erratiques avant la généralisation des systèmes bi-univoques de transcription que sont les alphabets phonétiques du dernier tiers du siècle.* » (111)

*plus vive. Elle corrige la mauvaise haleine, toutefois quand la mauvaise haleine n'est point le produit de la putréfaction de l'estomac. Elle raffermit les dents ébranlées dans leurs alvéoles, en arrête la carie, le tartre et le tuf… Les dents sont un des agréments de la physionomie... Une bouche qui en est démeublée n'en offre plus, et pourtant les dentistes vous les arrachent. L'homme le plus hardi tremble à la vue des instruments qu'il faut introduire dans la " booche " pour opérer l'extraction de la dent la plus simple [à ce moment-là, il déroule une trousse de dentiste, dans laquelle se trouvent des instruments énormes et rouillés, espèces de tire-bottes monstrueux qui font frissonner l'auditoire; il prolonge alors la terreur en gardant le silence le plus absolu en promenant ses instruments devant toutes les bouches des curieux, qui se ferment instinctivement].*

*Avec toutes ces qualités, la ppoudre ppersannne coûtera donc bien cher? Non, Messieurs, nous l'avons mise à la portée de toutes les bourses. Il y a des boâtes de 1fr.50 ou 30 sous [pause]. Il y a des boâtes de 1 fr. ou 20 sous qui sont les deux-tiers des boâtes de trente [pause]. Il y a des boâtes de 75 centimes ou des boâtes de 30 [pause]. Il y a des boâtes de cinquante centimes ou dix sous, qui sont les deux-tiers des boâtes de quinze, la moitié des boâtes de vingt, et le tiers de boâtes de trente [longue pause].... Enfin, Messieurs, il y a des boâtes, dites boâtes d'essai ou d'épreuve, et que je ne vends que pour dix centimes ou deux sous. Messieurs, si la ppoudre ppersannne, n'a pas rendu blanches en deux minutes, montre en main, les dents les plus noires, si elle n'a point arrêté la carie... si elle n'a point enlevé le tartre et le tuf... si elle n'a point corrigé la mauvaise haleine, toutefois pourtant que la mauvaise haleine ne provient pas de la putréfaction de l'estomac... si elle n'a point raffermi les dents dans leurs alvéoles, rendu leur couleur naturelle aux gencives... si elle n'a point calmé en un clin d'oeil la douleur de dents la plus vive, entrez dans ce cercle, démentez-moi, traitez-moi de fourbe et d'imposteur, prenez mon ordonnance, déchirez-la et jetez m'en les morceaux à la figure... Au cas contraire, dites-le à vos amis et connaissances, et rendez-moi justice... "* (111, 112)

Les jours où il vendait peu, Miette cherchait à humilier les patients qui n'achetaient que des boâtes de deux sous, en appuyant sur les mots : " une boâte de ddeux sous à Moissieu ", au lieu de se servir du terme poli de boâte d'essai qu'il n'employait que dans les occasions de forte vente. (111)

Chaque opérateur ambulant offre ainsi au public sa spécialité, la seule, la vraie, l'unique, calmant instantanément la douleur la plus atroce et rendant blanches les dents les plus noires

en quelques minutes. Ceci n'empêche pas par la suite l'office du davier, la plupart de ces remèdes secrets n'étant qu'une modification insignifiante de formules universellement connues. (112)

## 6.2 SAUCEROTTE

Il va consacrer un chapitre entier traitant « *du Charlatanisme, et de son influence sur les progrès de l'art et la conservation des dents.* » (113) dans son ouvrage intitulé *« Avis sur la conservation des dents et sur les moyens d'en calmer les douleurs* »

Selon lui, « *les maladies des dents semblent être le principal domaine des empiriques et des gens à opérations merveilleuses ; la crédulité est telle sur leur compte, que beaucoup de personnes les croient inspirés et munis de secrets que la nature n'a dévoilés qu'à eux ; la confiance qu'on leur porte fait toute leur science, et donne seule de la valeur à leurs remèdes sympathiques…Pourquoi une partie comme la bouche, dont la conservation est si précieuse, est-elle à la merci de gens sans instruction, inspirés par le seul désir de gagner de l'argent ?* » (113)

« *La prévention est telle, qu'il m'a souvent été difficile de prouver le charlatanisme de leurs manœuvres et de leur discours ; et une chose aussi étonnante, c'est que les personnes qui ont été dupes, soit amour propre, soit entêtement, ne veulent pas convenir qu'elles ont été dupées : leur silence retarde alors le progrès des lumières*. »

Il conclut en faisant appel à l'esprit critique du lecteur qui doit être « *plus réservé dans le choix de celui à qui il accorde sa confiance, et dans l'emploi des poudres à nettoyer les dents, ou des palliatifs pour en calmer les douleurs*. » (103)

Ainsi, au XIX$^{e}$ siècle, le charlatan est loin d'avoir disparu et a encore de belles heures devant lui. D'ailleurs, on compte encore des dentistes illégaux à la veille de la seconde guerre mondiale. (1)

# 7. A PROPOS DES FEMMES

## 7.1 GENERALITES

Il est intéressant de remarquer que si l'homme négligent peut se permettre d'avoir une vilaine bouche, la société ne pardonne pas cet écart à la femme. De nombreux chapitres leurs sont consacrés, insistant sur la nécessité d'avoir de belles dents comme des armes imparables de séduction.

En atteste Roger en 1845, dentiste rue Saint-Honoré à Paris, précisant dans son *Encyclopédie de la Beauté* que :

*« La bouche d'une jolie femme n'est-elle pas en effet une armure la plus puissante de ce dieu malin qui, comme le disait une dame de beaucoup d'esprit, sait soumettre le sexe le plus fort à l'empire du plus faible. »*

De même Sicard (1856), dentiste à Poitiers, donnait des conseils identiques aux femmes mariées à qui il recommandait « *de conserver vos dents belles, ou du moins les entretenir propres, et que les femmes âgées doivent être jalouses de garder leurs bonnes dents jusqu'à la fin de leurs jours.* »

Dans un même registre, Saucerotte commence son chapitre IV de « *Avis sur la conservation des dents et sur les moyens d'en calmer les douleurs, 1813* » en offrant ses conseils aux femmes. En effet « *leurs agréments sont le précieux apanage de leur sexe et l'objet des hommages du nôtre ; mais ils ne peuvent être parfaits, ces agréments, sans de belles dents.*» et de continuer en nous disant qu' « *un sexe fait pour plaire ne doit en négliger aucun moyen….Combien de femmes doivent à leur bouche infecte l'éloignement de leurs époux !* » avant de conclure que l' « *art du dentiste trouve beaucoup plus à s'exercer sur les femmes( beaucoup plus disposées à la carie) que sur les hommes.* » (113)

Enfin, pour conclure sur ce point dont les exemples dans la littérature regorgent, comme Préterre s'évertue à nous le dire, « *sans doute, pour un homme, la beauté est un élément accessoire de bonheur, mais pour la femme, dont le principal rôle est de plaire, qui oserait dire qu'il en est ainsi? Une bouche repoussante chez une femme rend toujours cette femme repoussante* » (101)

## 7.2 MODE, FEMMES ET HYGIENE DENTAIRE

Il est intéressant de remarquer que les auteurs ne manquent pas d'insister sur le lien étroit entre la façon qu'ont les femmes de se vêtir et de se coiffer et les maux occasionnés sur les dents.

Ainsi, en 1830, en matière de coiffure, Joseph Jean-François Lemaire (1752-1834) s'insurge contre la mode des cheveux courts. « *Que de douleurs de dents occasionnées par les coiffures à la Titus*[27]*, à la Caracalla*. » Il expliquait cela à la privation des cheveux qui conservent l'humidité. (74)

Concernant les fards, Taveau (1843) dans sa nouvelle hygiène de la bouche, leur reconnaît une action nuisible sur les dents. Par leurs divers composants toxiques, ils « *agissent directement sur les dents par les vaisseaux lymphatiques qui de la peau vont se ramifier sur la membrane tapissant toute la bouche* » où ils agissent comme « *astringents, dont l'effet est de tendre à forcer le sang d'une partie à refluer sur les organes voisins*. »

Concernant l'usage trop fréquent de l'éventail, il avertit que ce dernier, arrêtant à chaque instant la transpiration, peut aussi avoir une part active dans le developpement des maladies des dents. (120)

# 8. UN PROJET AMBITIEUX ET REVOLUTIONNAIRE

Le 15 septembre 1881 : M. Edouard Taillebois, membre du Cercle des dentistes de Paris, promoteur de la Chambre syndicale professionnelle française, et fondateur de la première Ecole Dentaire, présente au conseil municipal de Paris, une pétition en faveur de la création de service de soins dentaires gratuits à l'intention des élèves d'écoles primaires de la ville de Paris.

*Extrait d'un article de M. Edouard Taillebois dans la revue Le Progrès Dentaire* (118)*, pour expliquer sa pétition au conseil municipal de la ville de Paris :*

[27] COIFFURE A LA TITUS. Les découvertes archéologiques du XVIII$^{e}$ siècle mettent au goût du jour des coupes de cheveux courts appelées « coiffures à la Titus » du nom du fils de Brutus que l'acteur François-Joseph Talma (1763 - 1826) joue avec cette coupe qu'il garde en ville.

Tout dépistage précoce chez l'enfant suivi de soins est indispensable à un bon état bucco-dentaire à l'âge adulte : « *Pour tout dentiste sérieux, il est avéré que dans une proportion énorme (50%), on éviterait chez les adultes les difformités et les déviations de l'appareil dentaire, les caries contangentes et par conséquent tous les inconvénients qui résultent de la destruction des dents, si dès l'enfance le passage de la première à la seconde dentition avait été intelligemment surveillé et dirigé .* »

Un dépistage gratuit à l'école est une nécessité: *« Aussi ai-je de tout temps considéré la création d'un service dentaire municipal gratuit dans les écoles primaires, comme une nécessité primordiale d'hygiène et une partie importante des devoirs de la société envers les générations futures.» La mauvaise alimentation nécessite des soins renforcés : « le frelatage de plus en plus éhonté de toutes les denrées alimentaires, l'industrie criminelle, quoique presque tolérée, de toutes les sophistications qui ruinent les voies digestives rendent plus précieuses que jamais la conservation de l'appareil masticatoire.* » (118)

L'auteur de la pétition s'offre à créer et à appliquer gratuitement dans le 1er et le 2e arrondissement, son plan d'organisation avec les modifications qui pourraient être introduites par le conseil municipal. La pétition contient huit articles qui expliquent le déroulement de l'action avec ses différents acteurs dont voici les trois premiers articles à titre d'exemple :

- *Article 1: tout enfant fréquentant les écoles primaires et municipales de Paris, sur la demande de ses parents, profitera gratuitement du service dentaire spécial organisé dans ces écoles par les mairies.*

- *Article 2: ce service gratuit comprendra au moins deux inspections annuelles, faite semestriellement, et les extractions jugées nécessaires par le dentiste.*

- *Article 3: inspections semestrielles ou trimestrielles et opérations se feront dans chaque école, un dimanche fixé d'avance par avis transmis aux familles. Pour tout enfant inscrit sur la demande de sa famille, l'inspection sera obligatoire, sous peine de punition, à moins d'excuses valables.*

En résumé, le programme concerne tous les enfants scolarisés avec l'accord de leurs parents, les contrôles semestriels et soins sont obligatoires, prodigués par un dentiste chef responsable nommé par le conseil municipal et ses adjoints, assistés par le directeur de l'école. (119, 125)

De nombreuses sommités du monde scientifique et médicale telles que Victor Hugo ou Louis Pasteur, la Chambre des dentistes français, le Cercle des dentistes, ont soutenu monsieur Edouard Taillebois dans sa pétition. Louis Pasteur dit d'ailleurs à ce sujet qu' « *il vaut mieux s'attacher à prévenir les maladies que les abandonner à leurs développements pour tenter de les guérir ensuite*. »

Et Jules Roche du département du Var d'ajouter : « *cette créativité dont vous avez eu l'heureuse idée est destiné à augmenter et à populariser en France des habitudes d'hygiène publique en général trop négligées.* » (125)

On trouve dans cette démarche de nombreuses caractéristiques propres au XIX$^{e}$ siècle :

## 8.1. CARACTERISTIQUE POLITIQUE

Les élus sont considérés comme responsables de la Santé Publique. Cette discussion au conseil municipal montre la démocratie au sein du conseil municipal de la ville de Paris. La création d'un service municipal gratuit dans les écoles primaires « *est une partie importante des devoirs de la société envers les générations futures* ». La prise en charge d'une prévention bucco-dentaire par l'état, mais aussi par les chefs d'institutions « un peu sérieux » des établissements scolaires et par un service municipal pour les plus indigents, serait souhaitable. Dans la pétition on lit, « *l'incurie, la pauvreté, l'ignorance…tout conspire pour laisser les jeunes générations, non soumises à des visites obligatoires et périodiques dans un état d'abandon entraînant une dégénérescence physique à laquelle nos élus municipaux ont le devoir d'apporter un remède en diminuant les causes* ». (119)

## 8.2. CARACTERISTIQUE SCIENTIFIQUE

Ce projet s'inscrit pleinement dans une action hygiéniste, avec une réflexion de professionnel éclairé par les dernières découvertes scientifiques comme l'étiologie de la carie. La réponse de Pasteur est placée en premier, après la pétition, et il écrit : « *votre idée est, à mon sens, excellente en principe et conforme à cette grande règle de l'hygiène, qu'il vaut mieux s'attacher à prévenir les maladies que les abandonner à leur développement pour tenter de*

*les guérir ensuite.* » Plus loin, la réponse du Dr Level : « *Les avantages hygiénistes de cette création sont incontestables.* » (125)

## 8.3. CARACTERISTIQUE PROFESSIONNELLE

La profession s'organise comme d'autres corporations au moyen de syndicats ou de cercles. Elle crée une école, veut montrer son savoir-faire et son sérieux par la reconnaissance d'un diplôme d'Etat comme les médecins. Elle prend conscience que la santé bucco-dentaire est liée à une bonne hygiène de vie et passe par une prévention essentielle chez l'enfant. M. Taillebois explique par une lettre sa pétition. Nous y retrouvons des préoccupations de chirurgiens-dentistes actuelles :

-on éviterait beaucoup de problèmes dentaires aux adultes si les enfants étaient « *intelligemment surveillés et dirigés* » ;

-« *le frelatage le plus éhonté de toutes les denrées alimentaires…l'industrie criminelle…* », sont dénoncés.

La réponse enthousiaste des dentistes pour participer gratuitement au projet est rapide. En un mois, 80 dentistes sont prêts. « *Entre les membres du Service dentaire municipal de Paris il y aura solidarité, esprit de corps, inspiré par cette pensée unique : intérêt général et honneur professionnel.* » Une deuxième pétition suivra avec 300 signatures de dentistes. On lit : « *cette admirable harmonie entre les membres d'une même profession mettant noblement de côté toute préoccupation de susceptibilité et d'intérêts personnels..* ». Mr Taillebois indique un intérêt pour la profession : « *l'augmentation de patients de cabinets modestes en faisant prendre aux masses, dès l'enfance des habitudes auxquelles elles sont encore absolument réfractaires.* » (125)

Cinquante ans plus tard, naît le Comité national d'hygiène dentaire qui reprend dans ces premières actions les huit articles de la pétition d'Edouard Taillebois. D'autres actions de prévention, d'origines diverses, voient le jour au cours du XX$^{e}$ siècle, essentiellement basées sur le bénévolat des chirurgiens dentistes. Très peu seront planifiées par une politique de Santé publique globale avec une prise de conscience d'élus. (125)

# 9. LA PUBLICITE AU SERVICE DE L'HYGIENE

## 9.1 DANS LA LITTERATURE

Dans de nombreux ouvrages les différents auteurs n'hésitent pas à nous vanter leurs élixirs miracles baptisés souvent de leur propre nom. Ainsi, il est très difficile de s'y retrouver pour le commun des mortels dans la diversité des produits qui s'offrent à eux.

En atteste une étude de Préterre (1866) qui, après avoir examiné une multitude de poudres et d'élixirs, en arrive à la conclusion que seul un *« bien petit nombre »* méritait de retenir l'attention. C'est ainsi que, *« frappé du danger ou de l'inutilité des diverses préparations dentifrices répandues dans le commerce »*, il réussit à créer *« un dentifrice réunissant toutes les propriétés nécessaires »* se vantant pour se vendre d'avoir acquis une renommée mondiale, puisque fort apprécié en Amérique. La poudre dentifrice Préterre et l'élixir se vendent *« 5 francs chaque flacon au bureau du journal l'Art dentaire, 29, Boulevard des Italiens »* à Paris, n'oublie-t-il pas de préciser en fin de chapitre, pour les personnes intéressées. (102)

Avec les progrès de l'odontologie au XIX$^{e}$ siècle, la réclame évolue dans plusieurs directions. Des dentistes célèbres, tel Botot, commercialisent des eaux dentifrices. D'autres usent de pratiques commerciales pour attirer le client : distributions de bons pour consultations ou extractions gratuites avec des conditions très alléchantes : « *Si vous souffrez, vous ne paierez pas* » ou encore « *Je vous rendrai l'expression de la jeunesse en supprimant vos rides garanties sur facture pendant 10 ans* ». Un dentiste parisien, au 142 rue de Rivoli, se disait quant à lui l'inventeur des dents artificielles et faisait tenir les « *dentiers sans plaque, sans crochets, sans ressorts, sans extractions, sans endormir, sans anesthésier et sans la moindre douleur* ». Comble de confraternité, ayant un confrère dans la même rue, il précisait ne pas se tromper de numéro. (62)

En revanche, aujourd'hui encore, les produits d'hygiène dentaire, dentifrices, bains de bouche et brosses à dents, bénéficient des bienfaits de la publicité. Une des meilleures idées des années 60 a été le lancement d'une pâte dentifrice à rayures. (62)

## 9.2. AFFICHES PUBLICITAIRES

L'art graphique, à la fin du XIX$^{e}$ et au début du XX$^{e}$ siècle, fait irruption dans la publicité dentaire. Des illustrateurs de grand talent et des humoristes célèbres ont laissé à travers la carte postale, le témoignage d'un certain art de vivre. Le dentifrice Kalondont a publié des cartes publicitaires avec un tirage lithographique tout à fait remarquable. Le graphisme, dû à l'illustrateur Vallet, est d'une très grande finesse. On peut s'interroger cependant sur un point. Il y a bien un tube ouvert en bas de chaque page, mais chaque illustration n'a rien à voir avec les dents et l'hygiène buccale. Il veut mettre en évidence l'art de la séduction par un beau sourire. La jeune femme seduira ainsi le militaire. Ou pourquoi pas l'inverse ? Tout est possible dans les deux illustrations ci-dessous. (33)

Affiche publicitaire pour le dentifrice kalodont (fin XIX$^{e}$).

www2004.free.fr/sujets/chromos.htm.

Affiche publicitaire pour le dentifrice kalodont (fin XIX$^{e}$).

www2004.free.fr/sujets/chromos.htm.

Affiche 1894 Elixir Dent des Bénédictins de Soulac.
www2004a.free.fr/Sujets/affiches-publicites.htm.

Affiche publicitaire pour l'eau de Botot de Jules Chéret (1836-1932).

www2004a.free.fr/Sujets/affiches-publicites.htm.

Publicité pour l'alcool de menthe RICQLES (fin XIX$^{e}$ siècle).

www2004.free.fr/sujets/chromos.htm.

# 10. CONCLUSION

Les pratiques d'hygiène bucco-dentaire sont connues depuis la nuit des temps. Il semble que lutter contre la mauvaise haleine et avoir de belles dents blanches en ont été le moteur privilégié. En revanche, il faut attendre l'entrée dans l'ère industrielle pour voir émerger dans les mentalités une attitude préventive. D'ailleurs encore de nos jours, n'est ce pas un souci esthétique qui motive une grande majorité de nos patient, guidés par les publicités des magazines, les films des acteurs aux sourires toujours plus hollywoodiens ?

Sur le plan social, l'hygiène buccale du XVII$^{e}$ au milieu du XIX$^{e}$ siècle ne s'adresse qu'à une minorité de privilégiés. En effet, les intruments utilisés sont à base de matériaux nobles tels que l'or, l'argent, l'ivoire ou les écailles de tortue et ne sont fabriqués qu'artisanalement. En outre, les manuels traitant spécifiquement de la question dentaire ne fleurissent réellement qu'à partir du XIX$^{e}$ siècle, et demeurent une fois encore reservés aux lettrés, largement minoritaires. Dans ce contexte, ce n'est pas étonnant que pendant des siècles, l'attitude majoritaire fut l'attentisme. Les dents une fois gâtées, faute de soins d'hygiène, quelles autres solutions à part celle de s'en remettre à Dieu ou au charlatan. Et comment en aurait-il pu être autrement, quand Paris au XVIII$^{e}$ siècle ne compte que 25 à 30 dentistes (reconnus) pour une population de 250 000 habitants ?

Sur le plan scientifique, comment ne pas être frappé par l'étonnante modernité des propos des auteurs ? Connaissance du tartre, des parodontopathies, de la carie, intérêt de conserver les dents dans un souci esthetique et fonctionnel, connaissance de la phytothérapie, tout est développé. Concernant les instruments d'hygiène, depuis l'invention de la brosse à dents, aucune révolution majeure sur le fond n'a vu le jour, si ce n'est peut-être sur la forme avec l'arrivée de la brosse à dent électrique  et l'emploi de matériaux synthétiques rendant possible sa diffusion massive. Certains laboratoires en reviennent même à commercialiser des instruments disparus tel le gratte-langue.

Sur le plan politique enfin, la fin du XIX$^{e}$ siècle ouvre la voie à des campagnes de prévention gratuites au sein des écoles, ancêtre de nos bilans bucco-dentaires. Tous les citoyens étant concernés, l'hygiène buccale devient une affaire d'Etat. L'action est évaluée, comparée.

Le progrès ne consiste pas à faire table rase du passé. Les scientifiques d'hier sont aussi des hommes de lettres qui connaissent les Anciens et s'en inspirent. Ainsi, chaque siècle emprunte au siècle précedant, l'améliorant, apportant sa pierre à l'édifice. Qui nous dit d'ailleurs que dans 300 ans nos techniques ne seront pas obsolètes ? A quand la gelule que l'on absorbera et qui protègera de la carie, des parodontopathies et qui rendra les dents blanches à vie ?

Conforté par les nouvelles possibilités offertes par les dernières technologies, l'art dentaire des débuts devient l'odontologie, une science à part entière qui poursuit sa course en avant : une quête de perfection ?

## BIBLIOGRAPHIE

**1. ACADEMIE NATIONALE DE CHIRURGIE DENTAIRE.**
Histoire de l'art dentaire de l'antiquité à l'époque contemporaine.
Etude de la commission 06/2007
http://www.academiedentaire.org/ANCD/fichier/Histoire_Art_Dentaire.pdf

**2. ADLER M.**
Causerie sur la bouche.
Paris : Chez les Auteurs, 1874.

**3. ADLER M et HERMAN M.**
Traité dentaire.
Paris : Chez les Auteurs, 1879.

**4. ANDRE-BONNET J. L.**
Histoire générale de la chirurgie dentaire.
Lyon : Editions du Fleuve, 1955.

**5. ANONYME.**
La médecine et la chirurgie des Pauvres.
Paris : Veuve de Laurent le Comte, 1740.

**6. ASGIS A-J.**
The history of the tooth brush and the hair-bristle tooth brush.
Dental Digest 1925; 35:307-313.

**7. BARIETY M et COURY C.**
Histoire de la médecine.
Paris: Fayard, 1963.

**8. BARNAY S.**
Les saints, des êtres de chair et de ciel.
Paris : Gallimard, 2004.

**9. BARON P.**
Les modes de pensée clinique des praticiens au XVIII$^{e}$ siècle.
Société française d'Histoire de l'Art Dentaire.
http://www.bium.univ-paris5.fr/sfhad/vol8/debut.htm

**10. BARON P.**
Recensement des dentistes au XVIII$^{e}$ siècle.
Société française d'histoire de l'Art Dentaire.
http://www.bium.univ-paris5.fr/sfhad/vol3/debut.htm

**11. BARON P.**
La vente de l'orviétan en France à la fin du XVIII$^{e}$ siècle.
Société française d'histoire de l'Art Dentaire.
http://www.bium.univ-paris5.fr/sfhad/vol2/art10/article.htm

**12. BARON P.**
Les spectateurs dans la peinture ancienne représentant des scènes dentaires. Congrès IAHD 2000.
Société française d'histoire de l'Art Dentaire.
http://www.bium.univ-paris5.fr/sfhad/iahd/iahd06f.htm

**13. BENNION E.**
Antique dental instruments.
London : Sotheby's, 1986

**14. BESOMBES A.**
L'art dentaire du Moyen-Age au XVIII$^{e}$ siècle.
In : Histoire de la médecine, de la pharmacie de l'art dentaire et de l'art vétérinaire, Tome IV.
Paris: Albin Michel, 1979.

**15. BOGOPOLSKI S.**
La brosse à dents ou L'histoire de la « mal aimée ».
Paris: CdP, 1995.

**16. BOGOPOLSKI S.**
Origine de la fabrication de la brosse à dents.
Société française d'histoire de l'art dentaire, 1998.
http://www.bium.univ-paris5.fr/sfhad/vol3/debut.htm

**17. BOGOPOLSKI S.**
Histoire du dentifrice.
Société française d'histoire de l'art dentaire, 2001.
http://www.bium.univ-paris5.fr/sfhad/vol5/debut.htm

**18. BOISVERT C.**
Plantes et remèdes naturels.
Paris : Aubanel, 2003.

**19. BOURDET E.**
Recherches et observations sur toutes les parties de l'art du dentiste.
Paris : Jean-Thomas Hérissant, 1757.

**20. BOURDET E.**
Soins faciles pour la propreté de la bouche et pour la conservation des dents.
Paris : Jean-Thomas Hérissant, 1759.

**21. BRODY H.**
The roles of dentifrices in the fields of preventive dentistry.
New J Dent avril 1967; 116-119.

**22. BRUNETON J.**
Pharmacognosie. Phytochimie. Plantes medicinales.
Paris: Technique et Documentation Lavoisier, 1993.

**23. BUCHAN G.**
Médecine domestique ou traité complet des moyens de se conserver en santé.
Paris : G. Desprez, 1778.

**24. BUNON R.**
Essay sur les maladies des dents, où l'on propose les moyens de leur procurer une bonne conformation dès la plus tendre enfance…
Paris : Briasson ; Chaubert ; De Hansy, 1743.

**25. CABANES (Docteur)**
Dents et dentistes à travers l'histoire.
Paris : Portier Lallemand, pour les laboratoires Bottu, 1928.

**26. CADET de GASSICOURT.**
Dentifrice.
In : Dictionnaire Panckoucke.Volume 8.
Paris : Panckoucke, 1814:406-407.

**27. CADET de GASSICOURT.**
Elixir.
In : Dictionnaire Panckoucke. Volume 11.
Paris : Panckoucke, 1815:434-436.

**28. CARON P.**
La législation des arts de guérir au début du XIX$^{e}$ siècle.
Actes. Société française d'histoire de l'art dentaire, 1995.
http://www.bium.univ-paris5.fr/sfhad/1995/1995-05.pdf

**29. CECCONI L J.**
Notes et mémoires pour servir à l'Histoire de l'Art Dentaire en France.
Paris : L'Expansion Scientifique Française, 1959.

**30. CHAPOTEL.**
Remèdes et préparations sous Louis XIV.
Cadmus fév 1930.

**31. CHARAS M.**
Pharmacopée royale galénique et chymique.
Lyon : Anisson et Posuel, 1693.

**32. CHARLIER J.**
La peste à Bruxelles de 1667 à 1669 et ses conséquences démographiques.
Bruxelles : Pro Civitate, 1969.

**33. CHROMOS.**
Timbre et dents, 2008.
http://www2004.free.fr/sujets/chromos.htm

**34. CONSTANTIN C.**
Dossier : l'hygiène à travers les siècles, 2007.
http://www.mollat.com/dossiers/l-hygiene-france-travers-les-siecles-516.htlm

**35. CONTE (de la) M C.**
Recettes médicinales du XVI$^{e}$ au XIX$^{e}$ siècle.
Académie Paléographique de l'Eure, 1986.

**36. CUBA (de) J.**
Ortus Sanitatis (translaté du latin en français).
Paris : Vérard, v.1500.

**37. DAGEN G.**
Documents pour servir à l'Histoire de l'Art Dentaire en France.
Paris : Semaine Dentaire, 1922.

**38. DAVID Th.**
Bibliographie Française de l'Art Dentaire.
Paris : Félix Alcan, 1889.

**39. DECHAUME M, HUARD P, et IMBAULT-HUART M J.**
Histoire illustrée de l'Art Dentaire. Stomatologie et Odontologie.
Paris : R. Dacosta, 1977.

**40. DELAVAULT R.**
L'asepsie un demi siècle avant Pasteur : Ignace Semmelweis. Collection Médecine à travers les siècles.
Paris : L'Harmattan, 2007.

**41. DELAVEAU P, LORRAIN M, MORTIER F, et coll.**
Secrets et vertus des plantes médicinales.
Paris : Sélect. Reader's Digest, 1977.

**42. DEMESY-MAURENT J.**
Maître chirurgien à la veille de la Révolution.
Cah Histoires 1988, **33**(1) : 43-70.

**43. BOUCHU E.**
Dentifrice.
In : Dictionnaire de thérapeutique médicale et chirurgicale (1867).
Paris : Germer Baillière, 1867.

**44. DIDEROT et D'ALEMBERT.**
Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers.
Amsterdam: M.M. Rey, 1776.
Stuttgart-Bad Cannstatt: Friedrich Frommann, 1967. Supplément Tome 2. Volume.19, p.698.

**45. DORVAULT.**
La nouvelle officine.
Paris : Vigot, 1995.

**46. DUVAL J R.**
Le Dentiste de la jeunesse ou moyens d'avoir les dents belles et bonnes, précédés des conseils des poètes anciens.
Paris : Croullebois / Paris : Koenig; Croullebois, 1805 / 1802.

**47. FAUCHARD P.**
Le Chirurgien Dentiste ou Traité des dents. Volume 1.
Paris : Pierre Jean Mariette, 1728a.

**48. FAUCHARD P.**
Le Chirurgien Dentiste ou Traité des dents.Volume 2.
Paris : Pierre Jean Mariette, 1728b.

**49. FAURE O.**
Histoire sociale de la médecine (XVIII$^{e}$-XX$^{e}$ siècles).
Paris: Anthropos-Economia, 1994:32-33.

**50. FOURNIER**
Dentiste.
In : Dictionnaire Panckoucke. Volume 8.
Paris : Panckoucke, 1814:407- 408.

**51. GALMICHE J M.**
Hygiène et médecine, Histoire et actualité des maladies nosocomiales.
Paris : Louis Pariente, 1999.

**52. GANCEL H.**
Les saints qui guérissent en Bretagne.
Ouest France 2001:14.

**53. GARENGEOT RJC.**
Nouveau traité des instruments de chirurgie les plus utiles.
Paris : Guillaume Cavellier, 1727.

**54. GARIOT L.**
Traité des maladies de la bouche, d'après l'état actuel des connaissances en médecine et en chirurgie. Qui comprend la structure et les fonctions de la bouche, l'histoire de ses maladies, les moyens d'en conserver la santé et la beauté, et les opérations particulières à l'art du dentiste.
Paris : imprimerie L. Duprat-Duverger, 1805.

**55. GARNOT B.**
Le peuple au siècle des lumières.
Paris : Imago, 1990.

**56. GERAUDLY C.**
L'art de conserver les dents.
Paris : P.G Le Mercier, 1737.

**57. GIESCKE.**
Histoire de la brosse à dent.
Inf Dent 1958;**51**:1650-1651.

**58. GOBLIN J.**
Manuel du Dentiste à l'usage des examens ou Traité de chirurgie dentaire considéré sous les rapports anatomique, physiologique, hygiénique et pathologique.
Paris : Compère, 1827.

**59. GRANIER D.**
Robert Bunon (1702 -1748), un précurseur de la pédodontie.
Société française d'histoire de l'art dentaire, avril 2002.
http://www.bium.univ-paris5.fr/sfhad/vol7/debut.htm

**60. HEMARD U.**
Recherche de la vraye anathomie des dents…
Lyon: Benoist Rigaud, 1581.

**61. HEROUARD J.**
Journal de Jean Hérouard, médecin de Louis XIII.
Paris : Bayard, 1989.

**62. ISRAEL Y et ISRAEL Y.**
Le dentiste à la carte.
Paris : Editions de la Buffa, 1993.

**63. JAUBERT. (Abbé Pierre)**
Dictionnaire raisonné universel des Arts et Métiers.
Paris : P.F. Didot Jeune, 1773.

**64. JOUBERT L.**
La santé du Prince.
Bordeaux: Millanges, 1579.

**65. KANNER L.**
The folklore and cultural history of the toothpick and tooth brush.
Dent Cosmos 1926;68:691-701.

**66. KUFTINEC MM, MUELLER-JOSEPH LJ et KOPCZYK RA.**
Sanguinaria toothpaste and orale rinse regimen clinical efficacy in short and long terms trials.
J Can Dent Assoc 1990;**56**:31-34.

**67. LAFONT O.**
Dictionnaire d'histoire de la pharmacie des origines à la fin du XIX$^{e}$ siècle.
Paris : Pharmathèmes, 2003 :139.

**68. LALANNE C.**
L'art dentaire à travers les âges.2007.
http://www.homeoint.org/seror/odonto/lalanneart.htm

**69. LAMENDIN H.**
Plantes, thérapeutiques et hygiène bucco-dentaires, aujourd'hui…
Chir Dent Fr 1999;959:90-92.

**70. LAMENDIN H.**
A propos de formulaires d'hier et d'aujourd'hui.
Chir Dent Fr 2001a;1029: 48-49.

**71. LAMENDIN H.**
Thériaque et douleurs dentaires, notamment…
Chir Dent Fr 2001b;1049:69-72.

**72. LAMENDIN H.**
Plantes médicinales buco-dentaires, aujourd'hui (enquêtes en France Métropolitaine).
Chir Dent Fr 2002;1099:47-52.

**73. LAMENDIN H.**
Plantes et dentifrices plus ou moins anciens.
Chir Dent Fr 2003;1025:60-61.

**74. LAMENDIN H.**
Petites Histoires de l'art dentaire d'hier et d'aujourd'hui. Collection éthique médicale.
Paris : L'Harmattan, 2006.

**75. LAMENDIN H.**
Soignez votre bouche par les plantes. Remèdes d'hier et d'aujourd'hui.
Paris : L'Harmattan, 2007a.

**76. LAMENDIN H.**
Praticiens de l'Art Dentaire du XIV$^{e}$ au XX$^{e}$ siècle.
Paris : L'Harmattan, 2007b.

**77. LANNOE C.**
Céruse et cosmétique sous l'Ancien Régime, XVI$^{e}$-XVIII$^{e}$ siècles.
http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/doschim/decouv/couleurs/lanoe.pdf 2007

**78. LEBRUN F.**
Se soigner autrefois, Médecins, saints et sorciers au XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècle. (La passion de l'histoire)
Paris : Messidor, Temps actuels, 1983.

**79. LEMAIRE J.**
Le dentiste des dames. 2$^{ème}$ éd.
Paris : Chez l'Auteur, 1818.

**80. LESCLUZE DU THILLOY L.**
Nouveaux éléments d'odontologie.
Paris : Delaguette, 1754.

**81. LEVEQUE J R.**
Thèse n° 178 (tome X)
Paris: 1838, in 4°, 29p.

**82. LIEBAULT J.**
Trois livres de l'embellissement des femmes.
Paris : 1582

**83. LITTRE E et ROBIN C.**
Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, de l'art vétérinaire et des sciences qui s'y rapportent…13$^{e}$ éditon, entièrement refondue par Littré et Robin.
Paris : J. B. Baillière, 1873.

**84. LITTRE E.**
Dictionnaire de la langue française.
Paris : Gallimard-Hachette, 1887, réed.1958.

**85. MAHON**
Le dentiste observateur.
Paris : Millet, an VI de la République, 1798.

**86. MAITRE J.**
Médecins, saints et sorciers aux XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles.
Arch Sci Soc Religions 1984;**58**(2):279-280.

**87. MARTIN B.**
Dissertation sur les dents.
Paris: Denis Thierry, 1679.

**88. MATHIEU G.**
Santé et médecines naturelles. La santé par les plantes.
Presses Méd Europ1977.

**89. MAURY F.**
Traité complet de l'Art du Dentiste.Paris, Librairie des Sciences médicales, 1828.
Bibliographie complétée par Paul Gresset.

Paris : Rouvier, 1841.
http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?APHPF00100

**90. MAURY J C F.**
Manuel du dentiste.
Paris : Gabon, 1822.

**91. MESSEGUE M.**
Mon herbier de santé. Les plantes qui guérissent.
Paris : Opera Mundi, 1975.

**92. MOATTI R.**
Utiliser les plantes médicinales à bon escient.
Paris : Albin Michel, 1990.

**93. MOUTON C.**
Essay d'odontotechnie ou Dissertation sur les dents artificielles.
Paris : Antoine Bourdet, 1746.

**94. NACHET.**
Opiat.
In : Dictionnaire Panckoucke. Volume 37.
Paris : Panckoucke, 1819:464-465.

**95. NACHET.**
Orviétan.
In : Panckoucke. Volume 38.
Paris : Panckoucke, 1819:361-362.

**96. NOMINIS.**
Saint-Bieuzy.2008.
http://nominis.cef.fr/contenus/saint/9278/Saint-Bieuzy.html

**97. NOSTRADAMUS M.**
Le Vraye et le Parfaict Embellissement de la face et du corps en son entier.
Anvers, 1557.

**98. PERCHERON M. ET LEROUX M.**
Petite Histoire de la Pharmacie.
Paris : Aubanel, 1955.

**99. PERROT P.**
Le corps féminin, XVIII$^{e}$ XIX$^{e}$ siècles.
Paris : Seuil, 1984.

**100. POMMET P.**
Histoire générale des drogues, traitant des plantes, des animaux et des minéraux, etc.
Paris : Loyson et Pillon, et au Palais, Estienne Ducastin, 1694.

**101. PRETERRE A.**
Les dents, leurs maladies, leur traitement et leur remplacement. 15e éd.
Paris : Chez l'Auteur, 1885.

**102. PRETERRE A**.
Les dents : structure et développement, conservation, maladies et prothèses.
Paris : P. Asselin successeur de Béchet jeune et Labé et au Bureau de l'art dentaire, 1866.

**103. PUJOL F.**
L'odontologie au XIVe siècle : Guy de Chauliac.
Chir Dent Fr 1989;463:38-50.

**104. ROGERS W.**
Manuel d'hygiène dentaire à l'usage de toutes les classes et professions.
Paris : Chez l'Auteur, 1845.

**105. RUEL-KELLERMANN M.**
Sur la littérature odontologique française au XVIIIe siècle.
BIUM, Paris V, 2007a.
http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/odonto/odonto18_xviiie.htm

**106. RUEL-KELLERMANN M.**
Sources de l'odontologie, Pierre Fauchard.
BIUM Paris V, 2007b.
http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/odonto/odonto06.htm

**107. RUEL-KELLERMANN M**.
Les débuts de l'odontologie française.
BIUM Paris V, 2007c.
http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/odonto/odonto01.htm

**108. RUEL KELLERMANN M.**
Source de l'odontologie: MARTIN Bernardin (1629-1682 ?) « Dissertation sur les dents »Paris : Denis Thierry 1679
BIUM Paris V, 2007d.
http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/odonto/odonto04.htm

**109. RUEL KELLERMANN M.**
Source de l'odontologie : JOURDAIN Anselme (1734-1816)
BIUM Paris V, 2007e.
http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/odonto/odonto16_jourdain.htm

**110. RUEL KELLERMANN M**
Colloque court et condensé sur la denture et l'œuvre merveilleuse de la bouche…"» Œuvre originale du prêtre Francisco MARTINEZ, (v. 1525-1585) dentiste à la cour de Philippe II d'Espagne.
BIUM Paris V, 2007f.
http://www.bium.univ-paris5.fr/sfhad/vol10/article09.htm

**111. SAINT-GERAND J P.**
Echos d'une oralité problématique : représentation et reconstitution en question.2008.
http://www.chass.utoronto.ca/epc/langueXIX/oralite

**112. SANS AUTEURS.**
Baumes, opiats, élixirs d'autrefois.
Cadmus fév1931 ; 7:21.

**113. SAUCEROTTE V.**
Avis sur la conservation des dents et sur les moyens d'en calmer les douleurs.
Paris : L.G. Michaud, 1813.

**114. SAVARY DES BRUSLON J.**
Dictionnaire universel de commerce.
Paris : chez la Veuve Estienne et fils, 1748.

**115. SICARD A.**
Conseils aux jeunes filles, aux femmes mariées, aux femmes âgées.
Poitiers : Dupré, 1856:18-63.

**116. SUE P.**
Dictionnaire portatif de chirurgie (ou Tome III du Dictionnaire de Santé).
Paris : Vincent, 1771.

**117. SUE P.**
Discours sur l'influence de l'hygiène dans la cure des maladies chirurgicales, prononcé dans l'amphithéâtre des écoles de chirurgie, le 12 mai 1790.
1790, in-8.

**118. TAILLEBOIS E.**
Service dentaire municipal des écoles primaires en France.
Le Progrès Dentaire 1881:456-465.

**119. TAILLEBOIS E.**
Pétition au conseil municipal de Paris.
Odontologie 1882;**2**(1):28-31.

**120. TAVEAU O.**
Nouvelle hygiène de la bouche ou traité des soins.
Paris : Labé, 1843.

**121. VALLOT A, DAQUIN A et FAGON GC.**
Journal de santé de Louis XIV.
Grenoble : Jérôme Million, 2004.

**122. VALMONT-BOMARE M.**
Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle.
Lyon : Bruyset frères, 1791.

**123. VALNET J.**
L'aromathérapie.
Paris : Maloine, 1990.

**124. VAUDOYER J.L.**
Ambroise Paré et les Valois.
Lyon : Laboratoires Ciba, 1936.

**125. VEILLE-FINET A et LOIR F.**
Eveil de conscience de la prévention bucco-dentaire.
Société française d'Histoire de l'Art Dentaire, 2004.
http://www.bium.univ-paris5.fr/sfhad/vol9/debut.htm

**126. VIDAL F, CARON P, GRANIER D et MORGENSTERN H.**
Histoire d'un diplôme (1699-1892) : de l'expert pour les dents au docteur en chirurgie dentaire.
Chir Dent Fr1992.

**127. VIDAL F.**
Regards sur l'histoire de l'art dentaire de l'époque romaine à nos jours.
Etude de la commission d'histoire. Académie Nationale de Chirurgie Dentaire, 2008.
http://www.academiedentaire.org/ANCD/fichier/CH_VIDAL.pdf

**128. VIGARELLO G.**
Histoire des pratiques de santé. Le sain et le malsain depuis le Moyen âge.
Paris : Editions du Seuil, 1999.

**129. VOGLER J.**
Illettrisme, société, école.
http://www.creteil.iufm.fr/fileadmin/documents/siteFFO/Service/Productions/Illettrisme_Vogler.pdf

**130. WESTPHZLEN R. (de)**
Petit dictionnaire des traditions populaires messines.
Metz : Le Lorrain, 1934.

**131. WIKIPEDIA.**
Encyclopédie. 2008.
http://en.wikipedia.org/wiki/Jan_Baptist_van_Helmont

**132. WIKIPEDIA.**
Encyclopédie. 2008.
http://fr.wikipedia.org/wiki/Moyse_Charas

**133. WIKIPEDIA.**
Encyclopédie. 2008
http://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_Louis_Cadet_de_Gassicourt

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

p.21 Couverture du livre de Charas : la Pharmacopée royale (1676).
http://fr.wikipedia.org/wiki/Moyse_Charas

p.34 Croquis représentant le mélilot.
agora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Melilot

p.37 Sang dragon par Franz Eugen Kolhler, dans Kolher's Medizinal-Pflanzen.
Publié en 1887 Domaine public.
fr.wikipedia.org/wiki/Palmier_sang-dragon

p.43 Portrait de Pierre Fauchard. (CIPB2102)
http://www.bium.univparis5.fr/histmed/hm_img.htm

p.62 Symbolique de la douleur et de la carie s'attaquant à une dent. Sculpture ivoire. Photo extraite de l'exposition « des dents et des hommes ». Paris 1992/1993.
www.bium.univ-paris5.fr/aspad/expo51.htm

p.70 Page de titre de : Fauchard, Pierre. - LE CHIRURGIEN DENTISTE OU TRAITE DES DENTS, Paris : Pierre Jean Mariette, 1728, t. 1 (cote 31332)
http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?31332x01

p. 71 Planche 9 et sa légende, extraites de : Fauchard, Pierre. - LE CHIRURGIEN DENTISTE OU TRAITE DES DENTS, Paris : Pierre Jean Mariette, 1728, t. 2 (cote 31332)
http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?31332x02

p.71 Ensemble d'instrument à detartrer avec manches en ivoire, XVIIIème siècle.
www.bium.univ-paris5.fr/aspad/expo42.htm.

p.84 La brosse à dents aux armes de France en or ciselé et émaillé (sans doute celle de Louis XVIII).
www.bium.univ-paris5.fr/sfhad/vol10/article08.htm

p.84 Brosse à dents en nacre et vermeil, époque Charles X.
www.bium.univ-paris5.fr/aspad/expo51.htm

p.85 Paire de brosses à dents en vermeil dont une est garnie d'une éponge, préconisée par Maury vers 1825.
www.bium.univ-paris5.fr/aspad/expo42.htm.

p.86 Planche XXV extraite de : Maury, F. - TRAITE COMPLET DE L'ART DU DENTISTE D'APRES L'ETAT ACTUEL DES CONNAISSANCES. PLANCHES, Paris : Librairie des sciences médicales de Just Rouvier, 1841. (cote APHPF101)
http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?APHPF00101

p.86 Explication de la planche XXV extraite de : Maury, F. - TRAITE COMPLET DE L'ART DU DENTISTE D'APRES L'ETAT ACTUEL DES CONNAISSANCES, Paris : Librairie des sciences médicales de Just Rouvier, 1841. (cote APHPF100)
http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?APHPF00100

p.94 Boîte à poudre dentifrice de Botot, française en porcelaine, et un flacon n°2 de la célèbre " Eau de Botot "de la fin du XIX$^{e}$ siècle.
www.bium.univ-paris5.fr/aspad/dentifrice.htm
http://www.bium.univ-paris5.fr/aspad/img/gd/den15.jpg
http://www.bium.univ-paris5.fr/aspad/img/gd/den14.jpg

p.95 Boite en « papier mâché » c.1850.
www.bium.univ-paris5.fr/aspad/dentifrice.htm.
http://www.bium.univ-paris5.fr/aspad/img/gd/den02.jpg

p.104 Affiche publicitaire pour le dentifrice kalodont (fin XIX$^{e}$).
www2004.free.fr/sujets/chromos.htm.
http://www2004.free.fr/carte-pub/kalodont-7.jpg

p.105 Affiche publicitaire pour le dentifrice kalodont (fin XIX$^{e}$).
www2004.free.fr/sujets/chromos.htm.
http://www2004.free.fr/carte-pub/kalodont-3.jpg

p.105 Affiche 1894 Elixir Dentifrice des Bénédictins de Soulac.
www2004a.free.fr/Sujets/affiches-publicites.htm
http://www2004a.free.fr/Donnees/affiches/benedictins.jpg

p.106 Affiche publicitaire de Jules Chéret (1836-1932).
www2004a.free.fr/Sujets/affiches-publicites.htm
http://www2004a.free.fr/Donnees/affiches/botot.jpg

p.106 Publicité pour l'alcool de menthe RICQLES (fin XIX$^{e}$).
www2004.free.fr/sujets/chromos.htm.
http://www2004.free.fr/carte-pub/ricqles.jpg

DAVID (Clément). – Histoire de l'Art dentaire en France du XVII$^{e}$ au XIX$^{e}$ siècle: étude des principes d'hygiène et de prévention. 122 p., ill., 133 réf., 30 cm. (Thèse : Chir. Dent. ; Nantes ; 2008)

---

RESUME

Urine de jument gravide, crottes de chat sauvage, corne de cerf brûlée, os de seiche, du XVII$^{e}$ au XIX$^{e}$ siècle, l'imagination ne manque pas pour redonner aux dents leur blancheur originelle.

Dans une société où la brosse à dent ne fait son apparition que tardivement, sous le règne de Louis XV, et où l'ancêtre du dentiste n'est autre que le charlatan vivant principalement de la vente de ses drogues, quid des bouches de nos aïeux du XVII$^{e}$ au XIX$^{e}$ siècle en France ?

---

RUBRIQUE DE CLASSEMENT: Histoire

---

DOMAINE BIBLIODENT: Hygiène

---

MOTS CLES MESH

Histoire art dentaire – Hygiène bucco-dentaire – Prévention.

History of dentistry – Oral hygiene – Primary prevention.

---

MOTS CLES BIBLIODENT

Brosse à dents – Dentifrice – Histoire art dentaire – Hygiène bucco-dentaire – Prévention.

---

JURY

Président: Professeur Jean A.

Directeur: Docteur Dajean S.

Co-directeur: Docteur Riaud X.

Assesseur: Professeur Bohne W.

---

ADRESSE DE L'AUTEUR

17 rue de la chataîgneraie – 44115 Basse-Goulaine

cledadent@hotmail.com